LA PRESSE

1RE ANNEE NO 4 — SUPPLEMENT, MONTREAL, JEUDI 23 OCTOBRE 1884

FEUILLETON DE "LA PRESSE."

— LE —

SUPPLICE D'UNE FEMME

DEUXIÈME PARTIE

(suite)

Et un mauvais sourire fit grimacer ses lèvres.

—Est-tout ? demanda-t-il après un moment de silence.

—Oui.

—Et la lettre adressée au marquis et que tu as lue, sais-tu où la marquise l'a placée ?

—Non.

—C'est fâcheux ! Voilà une chose qu'il faut que tu saches,

—Je saurai.

—Très-bien. Tu es une fille intelligente et adroite, je suis content de toi. Ce que tu viens de m'apprendre n'a pas pour moi l'importance que tu supposais ; n'importe, tu as bien fait de me donner ces renseignements. Je tiens à te le répéter. je veux savoir tout ce qui se passe à l'hôtel de Coulange, même les choses qui te paraîtraient insignifiantes. Je n'ai pas besoin de te recommander nouveau de n'agir qu'avec une extrême prudence. Il faut que tu parviennes à obtenir la confiance de la marquise.

—Je fais pour cela tout ce qui dépend de moi.

—Cela viendra. En attendant, continue à me servir fidèlement.

—Vous savez que je vous suis toute dévouée.

—Oui, je sais que tu n'oserais pas me trahir.

Leurs regards se croisèrent.

—Je vous assure, dit-elle d'une voix hésitante, que c'est par reconnaissance et non par crainte que je vous sers.

—Comment donc, fit-il d'un ton légèrement ironique, mais j'en suis tout à fait convaincu.

—Monsieur de Perny, vous pourriez dès aujourd'hui, me rendre mes lettres.

—Je te les rendrai, c'est convenu.

—Quand ?

Il se mit à rire.

—Je vous en prie, reprit-elle les mains jointes, rendez-les moi !

—Ah ça, est-ce que tu n'as plus confiance en moi ?

—Si, mais...

—Achève.

—Je suis poursuivie par des terreurs continuelles. La nuit j'ai des cauchemars effrayants ; tantque ces lettres ne seront pas détruites, je serai comme sur des charbons ardents.

—Eh bien, ma chère, c'est précisément pour cela que je les garde.

—Pourtant, vous m'avez promis de me les rendre.

—Je te le promets encore.

—Quand, monsieur de Perny, dites-le moi.

Sosthène se leva.

—Le jour où je n'aurai plus besoin de toi, répondit-il ; ce sera la récompense des services que tu m'auras rendus.

Juliette soupira et se courba humblement devant son maître.

Sosthène avait sur les lèvres son mauvais sourire.

—Vous n'avez plus rien à me dire ?

—Plus rien aujourd'hui, répondit-il ; mais sois tranquille, avant peu je mettrai ton dévouement à l'épreuve.

Sur ces mots, Sosthène congédia son espionne.

Il rentra dans sa chambre, se laissa tomber sur un fauteuil et, prenant sa tête dans ses mains :

—Ainsi, murmura-t-il, elle a peur de mourir, elle a des pressentiments comme si elle avait deviné mes projets de vengeance. Et c'est pour cela qu'elle a écrit ce manuscrit, enfermé maintenant dans un coffret de cuivre au fond d'un tiroir, qui s'ouvre au moyen d'un ressort secret. Tout cela est bon à savoir. C'est une surprise qu'elle tient en réserve pour le marquis. Eh ! eh ! ce n'est pas mal imaginé ! Heureusement, je suis là ; je connais le meuble et je saurai bien trouver le secret du tiroir.

Elle a fait appel à ses souvenirs, c'est parfait. D'enlève le coffret, je l'ouvre,— il y a des moyens pour cela.—Je m'emparе de ce qu'il contient, je le referme, je le remets à sa place et le tour est joué. Et si quelque temps après elle meurt... A la bonne heure, cessera pour le marquis une véritable surprise. Un coffret de cuivre, dont le couvercle est soudé, et rien dedans !

Un petit rire nerveux éclata entre ses lèvres.

—Mais quelle singulière idée elle a, continua-t-il, de vouloir faire connaître au marquis, après sa mort, ce qu'elle n'a pas voulu ou plutôt n'ose pas lui dire de son vivant ! Je comprends ; c'est moi, c'est toujours moi qu'elle poursuit de sa colère. Ah ! qu'elle prenne garde, qu'elle prenne garde !

Il resta un moment silencieux.

—Oui, reprit-il sourdement, il faut que je m'empare de ce que contient le coffret et que je l'anéantisse, le marquis ne sait rien, il ne doit rien savoir. Ah ! elle veut me perdre, eh bien, je me défendrai !

Il promena autour de lui un regard plein de lueurs fauves.

—Vous ne me connaissez pas encore, madame ma sœur, poursuivit-il ; vous ne savez quels peuvent être les effets de la colère, de la rage que vous avez allumée en moi et qui finira par éclater comme un coup de tonnerre... Tu te trompes, marquis de Coulanges je suis encore debout !

Il bondit sur ses jambes, se dressa de toute sa hauteur, et un éclair sombre jaillit de ses yeux.

—Elle me méprise, elle me hait, reprit-il d'une voix rauque, saccadée, soit ; mais à sa haine répondra ma haine, et la lutte sera terrible, inexorable. Non, non, je ne suis pas vaincu ! C'est par elle que le lien de la famille a été brisé le jour où elle m'a chassé comme un laquais !

—Ah ! ah ! ah ! continua-t-il avec un rire de démon, elle a le droit d'être satisfaite ; ce qu'elle a voulu, que je sois, je le suis, je le suis. Mes créanciers me poursuivent, je n'ai plus d'argent, je n'ai plus de crédit. Oui, je suis à bout, à bout ! Ils ont cru faire beaucoup pour moi en me jetant deux cent mille mille francs comme un os à ronger à un chien ! Deux cent mille francs quand il y a des millions ! Je me tourner à droite en à gauche, regarder en avant en en arrière, je ne vois rien ; si, je vois le gouffre sous mes pieds, qui se creuse, se creuse sans cesse. Pour lui échapper je me bornte à toutes les difficultés qui m'entourent. Oh ! je sortirai de cette terrible situation à tout prix, il le faut !

Et froidement, sans pitié, oubliant ce qu'elle me devait ; son mariage, sa richesse, c'est ma sœur qui m'a plongé dans cette vie infernale... Et j'aurais, moi, de la pitié pour elle ! Allons donc, jamais !

Comme on le voit Sosthène de Perny se montrait peu reconnaissant envers son beau-frère. Mais chez certains individus, la reconnaissance est un sentiment inconnu. Sosthène considérait le don que le généreux marquis lui avait fait comme une aumône ou un os qu'on lui avait jeté à ronger. Il est probable qu'il ne pensait pas ainsi le jour où M. de Coulange lui avait mis dans la main cette somme avec laquelle, s'il l'eût voulu, il aurait pu se créer une position indépendante.

Nous avons dit que cette somme de deux cent mille francs avait été donnée à Sosthène sur le conseil de la marquise, au lieu d'une rente annuelle de dix mille francs que son mari voulait lui servir.

Pourquoi madame de Coulange n'avait-elle pas été du même avis que son mari ?

Avait-elle agi sous l'empire d'une pensée secrète, ou bien aurait-elle réellement l'intention de fournir à son frère cette force première, si nécessaire à tout homme qui veut employer utilement son savoir et son activité : un capital ? Nous ne saurions le dire. Mais si elle avait eu l'idée que son frère ne ferait pas un emploi convenable du don du marquis, elle ne s'était point trompée.

Avec sa petite fortune, Sosthène pouvait faire quelque chose, il pouvait même faire beaucoup ; car il est toujours facile, quand on le veut, de tirer un excellent produit du capital. Mais il ne fit rien ; il ne chercha même pas à s'occuper. En cela, il n'eut pas honte de tromper le marquis avec lequel il tenait à conserver de bons rapports.

Il ne vit qu'une chose : la satisfaction à donner à ses passions, le moyen de se procurer des jouissances.

Il se lança de nouveau et avec fureur comme pris de vertige, à la recherche des plaisirs dont il était insatiable. On aurait dit qu'il voulait s'étourdir, oublier, dans l'ivresse de l'orgie, son crime et la malédiction dont sa sœur l'avait frappé.

Il avait toujours eu les deux pieds dans la fange, il s'y enfonça jusqu'au cou.

En moins de trois ans, la somme n'il avait reçue du marquis était tombée dans le gouffre où il avait déjà jeté follement sa fortune, la fortune de sa mère et la dot de sa sœur.

Sa ruine ne le décrisa point. D'ailleurs, pour continuer à vivre de sa déplorable vie, il avait sa mère, toujours trop faible pour lui, et le marquis de Coulange, par lequel il se fit donner, sous divers prétextes, plusieurs sommes assez importantes.

Mais un jour le marquis eut connaissance de la vie étrange que menait son beau-frère, de ses folies, que son âge rendait inexcusables, et, à partir de ce moment, il lui ferma impitoyablement sa bourse.

Sosthène cessa de voir le marquis, et supposant à tort que sa sœur n'était pas étrangère à la nouvelle attitude de M. de Coulange, il eut contre elle un autre grief.

Pour lui, madame de Perney se privait même des choses les plus nécessaires. Mais l'argent qu'elle lui donnait ne faisait que passer dans ses mains. Les premières fois qu'il lui avait dit d'un ton impérieux : " Je n'ai plus d'argent, il m'en faut, donne-moi ce qui que tu as," elle avait essayé, en lui rappelant le passé, de le gronder, de lui faire de sages remontrances ; mais, d'un regard dur et tranchant comme une lame il lui avait imposé silence. La malheureuse en était arrivée à ne plus oser lui parler et à trembler devant lui comme un enfant qu'on menace d'une verge.

Du reste l'effroi qu'il lui inspirait était justifié. Un soir qu'elle refusait de lui donner les derniers mille francs dont elle avait besoin pour attendre le trimestre de sa pension, le misérable avait osé la frapper. Il est vrai que, ce soir-là, ivre d'absinthe, il pouvait ne pas avoir conscience de ses actes.

Déjà, les étourdissements du plaisir ne lui suffisaient plus, il lui fallait les excitations de l'ivresse produite par l'abus des liqueurs fortes. Il rentrait souvent au milieu de la nuit, dans un état d'ivresse complet, les jambes chancelantes, titubant, la langue épaisse, les yeux hébétés, bredouillant des paroles obscènes, dernier écho de la fin d'une orgie sans nom. Plus d'une fois sa mère avait été obligée de se lever pour l'aider à se déshabiller et à se mettre au lit.

Si madame de Perny ne se repentit pas encore d'avoir trop aimé son fils, elle commençait à avoir le pressentiment de la punition qui lui était réservée.

Pour conserver la triste réputation qu'il s'était faite, pour continuer à faire bonne figure dans le monde singulier qu'il fréquentait. Sosthène fut obligé d'avoir recours à toutes sortes d'expédients.

D'abord, en faisant sonner fort le nom du marquis de Coulange, son beau-frère, plus de dix fois millionaire, il rencontra des prêteurs d'argent qui lui ouvrirent leur caisse sans se faire trop longtemps prier. Mais quand ceux-ci trouvèrent qu'ils avaient suffisamment prêté, les caisses restèrent fermées.

Sosthène était criblé de dettes et il n'avait plus de crédit. Que faire ?

Il connaissait une femme qui tenait une maison de jeu, un tripot, rue de Provence. Il devint l'associé de cette femme. Joueur effréné, il se trouvait là dans son milieu. Il avait perdu au jeu des sommes considérables. Il résolut de reprendre au jeu ce que le jeu lui avait enlevé. Il n'était pas homme à avoir des scrupules. Autrefois il était naïf, maintenant il avait de l'expérience. Il savait ce que c'est qu'une carte biseautée, il avait appris à faire sauter la coupe et il connaissait plusieurs autres subtilités à l'usage de certains joueurs qui ne perdent jamais.

Il joua et il gagna, il gagna souvent, presque toujours.

Sosthène de Perny, l'indigne frère de la marquise de Coulange, devint un grec émérite.

Mais on ne trouve pas tous les jours à dépouiller des fils de famille et de riches étrangers. Malgré la science qu'il avait acquise, le jeu était loin de procurer à Sosthène des ressources suffisantes. Il n'avait pas même la satisfaction de pouvoir se dire qu'il s'était jeté dans ce bourbier pour se retirer d'un autre.

Ayant un jour les poches pleines d'or, mais le plus souvent vides, traqué par ses créanciers, ne pouvant presque plus compter sur sa mère, qui s'était aussi endettée pour lui, repoussé par le marquis de Coulange, obligé de vivre d'expédients, de voler au jeu, voilà où en était Sosthène de Perny.

Ce n'était donc pas sans raison qu'il s'était écrié : "Je suis à bout, à bout !"

III.

Après la vision étrange que Gabrielle avait eue dans son sommeil somnambulique, Morlot s'était dit :

—Il faut que je connaisse le secret de la marquise de Coulange.

Assurément, il y avait autre chose en lui qu'une curiosité vulgaire et indiscrète.

En disant que la marquise avait un secret qu'elle tenait caché au plus profond de son cœur, Gabrielle avait parlé d'un instinct d'enfant.

Un maillot d'enfant ! Ces mots avaient frappé l'oreille de Morlot comme le son retentissant d'une cloche.

Un soupçon avait rapidement traversé son esprit, et cette pensée, que l'enfant qui portait le nom d'Eugène de Coulange pouvait être le fils de Gabrielle, s'était incrustée dans son cerveau. Ce n'était qu'un soupçon, un doute, mais après des recherches vaines, ce n'était pas beaucoup ?

Or, il fallait acquérir la certitude ou détruire le doute. Voilà pourquoi l'agent de police voulait connaître le secret de la marquise.

Voilà aussi pourquoi, avant sept heures du matin, pendant que sa femme et Gabrielle sont encore couchées, il se promène, ayant l'air de flâner, sur un des trottoirs de la rue de Babylone.

Les deux mains dans les poches de son paletot, la tête inclinée sur sa poitrine, il force sa mémoire à lui retracer dans tous ses détails l'étonnante révélation.

Il lui semble qu'il se trouve dans la chambre de la marquise, devant coffret de métal, dont le couvercle vient d'être soudé, et que, doué aussi de la vue miraculeuse, il voit, dans la boîte fermée, le mystérieux manuscrit et les langes d'un enfant.

Et il retrouve en lui le doute qui réclame, et la pensée qui le pousse en avant.

Il entend bien une voix intérieure qui lui dit : " C'est impossible ! " Mais une autre voix réplique aussitôt : " Voilà ce qui explique l'affection extraordinaire de Gabrielle pour l'enfant de la marquise de Coulange !"

Alors, l'agent de police murmure tout bas ce qu'il a écrit autrefois sur son carnet : " Une voiture de maître, attelée de trois chevaux superbes, attendait la dame Trélat au bord de la Seine. L'enfant a été volé par des gens riches."

Arrivé devant l'hôtel de Coulange, Morlot s'arrêta. Il releva la tête, ses yeux devinrent étincelants et il jeta sur l'aristocratique demeure un regard superbe, qui contenait une sorte de défi.

Mais aussitôt, secouant la tête,

—Ce que je cherche est là, se dit-il et je ne peux pas y entrer.

De nouveau sa tête s'inclina et il murmura :

—Il me faut des renseignements, il faut que je sache...

Un vieillard, assez bien vêtu, passa près de lui. Il le vit s'arrêter devant la porte d'entrée de l'hôtel, et tirer le bouton de cuivre d'une petite cloche dont le bruit se fit entendre aussitôt.

—Celui-là est plus heureux que moi, pensa l'agent.

La porte de l'hôtel s'ouvrit. Avant d'entrer, le vieillard se retourna. De la main et par un mouvement de tête amical il envoya un salut à une femme, qui se tenait sur le seuil d'une petite boutique située en face de l'hôtel.

La femme répondit au salut du vieillard, en criant :

—Bonjour, monsieur Pastour.

Et elle ajouta :

—Je vais vous préparer une bonne tasse de café.

—Oui, à tout à l'heure, répondit le vieillard.

Et il disparut.

—Qui donc est cet homme ? se demanda Morlot ; un ancien serviteur du marquis de Coulange, sans doute. Si je pouvais le faire parler et obtenir de lui les renseignements dont j'ai besoin !

Il jeta les yeux sur le devant de la boutique, qui avait pour enseigne ce mot : Crémerie. Puis, traversant rapidement la rue, il entra chez la crémière, qui le reçut fort gracieusement, et s'empressa de le faire entrer dans une arrière-boutique meublée d'une demi-douzaine de tables de marbre sur lesquelles étaient placés des bols de faïence qui attendaient les consommateurs. En raison, sans doute, de l'heure matinale, il n'y avait encore que deux personnes dans la petite salle.

—Est-ce du café, du chocolat ou du riz que vous voulez ? demanda la femme.

—Je prendrai du café, répondit Morlot ; du bon de votre meilleur, de celui que vous allez préparer pour le vieux monsieur qui vient d'entrer à l'hôtel de Coulange, ajouta-t-il en souriant.

—Ah ! vous avez entendu ? fit-elle, en riant.

—Oui. Mais ne vous pressez pas, je peux attendre.

—Vous pouvez vous asseoir.

—Certainement... Dites-moi, le vieux monsieur a l'air d'être très-bien avec vous ?

—C'est un vieil ami. C'est sur son conseil que je me suis établie ici il y a une dizaine d'années, après avoir eu le malheur de perdre mon mari.

—Etes-vous satisfaite ?

—Mon Dieu oui, j'ai une bonne petite clientèle, et comme je ne suis pas exigeante, je ne me plains pas.

—Votre vieil ami appartient sans doute à la maison de Coulange ?

—Plus maintenant. Après quarante-deux ans de service, il a pris sa retraite il y a deux ans M. Pastour et sa femme étaient les concierges de l'hôtel. Ils n'ont pas d'enfant ; mais, comme ils sont très-bons, ils donnaient à peu près tout ce qu'ils gagnaient à des pauvres, à des nièces ; si bien que, devenus vieux et ne pouvant plus faire leur service, ils se trouvèrent à peu près sans ressources le jour où M. de Coulange se vit obligé de prendre d'autres concierges. Heureusement, la bonne marquise apprit cela par Firmin, le valet de chambre. Elle fit venir Pastour.

—Et le vôte aussi, monsieur. Excusez-moi, je cours à mon fourneau.

Un instant après, l'ancien concierge entra dans la salle.

L'agent de police se leva aussitôt, et, saluant le vieillard, il lui dit :

—Ce matin, monsieur Pastour, nous allions prendre le café ensemble.

—Tiens, vous me connaissez donc ? fit Pastour un peu étonné.

—Vous êtes l'ancien concierge de l'hôtel de Coulange ?

" On a pris d'autres concierge lui dit-elle, parce que, pour vous et votre femme, le moment du repos est venu. Vous avez toujours été un honnête serviteur, mon brave Pastour, je sais que vous avez fait beaucoup de bien à votre famille ; je sais aussi que vous n'avez pas de quoi vivre, que vous êtes pauvre. Mais on ne sépare pas d'un digne serviteur tel que vous sans assurer la tranquillité de ses vieux jours. Comme par le passé, vous toucherez vos cent vingt-cinq francs de gages tous les mois. C'est une petite pension que mon mari et moi vous faisons. "

Voilà, monsieur, comment le vieux Pastour et sa femme vivent aujourd'hui de leurs rentes. Pastour est venu à l'hôtel ce matin pour toucher le mois de sa pension.

—C'est très-bien, dit Morlot, la jeune marquise de Coulange est vraiment une très-bonne dame !

—Je le crois bien qu'elle est bonne ! Il n'y a guère de grandes dames qui lui ressemblent, allez ! Quand ses domestiques parlent d'elle, c'est toujours avec admiration. Mais il faut les entendre... Du reste, tous se jetteraient dans le feu pour elle.

M. Pastour ne vas pas tarder à arriver, reprit-elle ; et son café que j'oublie...

—C'est vrai.

—J'ai souvent entendu parler de vous autrefois.

—Par qui ?

—Par les domestiques du marquis de Coulange, qui venaient tous les ans au château de Coulange, dans Seine-et-Marne. Il faut vous dire que je suis du pays.

—Je comprends, répliqua le vieillard en s'asseyant sur la chaise que Morlot lui présentait. Ainsi, reprit-il, les domestiques de M. le marquis vous parlaient de moi ?

—Oui, et tous faisaient votre éloge et celui de votre excellente femme. "Pastour n'a rien à lui, disaient-ils, il donne tout ce qu'il a et ce qu'il gagne à ses parents pauvres ; c'est le plus brave homme qu'il y ait au monde."

—Ah ! ils disaient cela, fit le vieillard très-ému.

Et, du revers de sa main, il essuya deux grosses larmes.

—Oui, et beaucoup d'autres choses encore, répondit Morlot. Aussi ai-je appris avec une grande satisfaction que la jeune et belle marquise de Coulange vous avait fait une pension, lorsque vous avez dû prendre votre retraite il y a deux ans.

—Oui, monsieur, la bonne marquise, c'est ainsi que nous l'appelons tous,—nous a fait une pension, à ma vieille femme et à moi.

—A Paris, aussi bien qu'à Coulange, la bonne marquise, comme vous l'appelez, est la providence des malheureux.

—Est-ce que vous la connaissez ?

—Je n'ai pas eu encore le bonheur de la voir ; mais bien souvent on a parlé d'elle devant moi.

—Tout ce qu'on a pu vous dire de la bonne marquise, je le sais. Partout elle est aimée et bénie. Tous les ans elle passe l'été à Colange avec M. le marquis et les enfants ; comment se fait-il que vous ne l'ayez jamais rencontrée ?

—C'est bien simple ; il y a dix ans que j'ai quitté le pays, et quand j'y vais pour voir la famille je n'y reste jamais plus de deux ou trois jours.

—Il y a dix ans, M. le marquis n'était pas encore marié. Mais vous avez dû connaître la mère de M. le marquis

—Je crois bien ; je l'ai vu souvent, il, vieille marquise, celle que les gens appelaient la mère des malheureux.

—Aujourd'hui, monsieur, les gens de Coulange donnent encore ce nom à la bonne marquise.

—Je ne le savais pas. Quand on est éloignée, il y a bien des choses qu'on ignore. Ainsi, je ne sais pas encore comment et en quelle année M. le marquis de Coulange s'est marié.

—M. le marquis s'est marié en 1850, quelque temps après son retour d'un long voyage qu'il a fait à l'étranger. Il n'a pas suivi l'exemple de tant d'autres qui cherchent une grosse dot ; il a épousé mademoiselle Mathilde de Perny qui n'avait pas de fortune. Seulement, elle possédait ce qui vaut mieux : la bonté du cœur. Et puis, elle était, comme elle l'est toujours, admirablement belle.

—Naturellement, devant tout à son mari, la marquise l'aime beaucoup ?

—Elle l'adore ! D'ailleurs, elle n'a pas affaire à un ingrat : je ne crois pas qu'on puisse aimer sa femme plus que M. le marquis n'aime madame la marquise. Ce sont de vrais tourtereaux. Il est vrai qu'ils sont jeunes. Et puis, c'est si bon de s'aimer ! Ah ! ils n'ont pas toujours été heureux comme ils le sont aujourd'hui.

—Comment, ils ont été malheureux ?

—Vous ne savez donc pas que, pendant plus de deux ans, M. le marquis a été malade, très-malade !

—On ne m'a point parlé de cela.

—Aussi bien que les pauvres, monsieur, les riches ont leurs épreuves à subir, leurs bons et leurs mauvais jours.

A ce moment, la crémière vint verser dans les bols placés devant eux le café brûlant.

—Vous me ferez des reproches s'il n'est pas bon, dit-elle.

—Est-ce que vous n'allez pas le prendre avec nous, madame Philippe ? demanda Pastour.

—Impossible en ce moment, répondit-elle, regardez.

En effet, depuis un instant, les clients commençaient à arriver.

—Vous permettez ? dit Morlot, prenant le sucrier.

—Certainement.

—J'aime-vous bien sucré ?

—Pas trop ; trois petits morceaux, c'est cela, merci.

Après avoir également sucré son café, Morlot reprit :

—Vous disiez donc que le marquis a été très-malade.

—Oui, et on croyait bien qu'il n'en reviendrait pas, les plus grands médecins l'avaient condamné.

—Quelle était sa maladie ?

—Je crois bien que les médecins eux-mêmes ne l'ont jamais su. Les uns disaient : c'est une anévrie ; les autres prétendaient que M. le marquis était atteint d'une phtisie pulmonaire ; enfin ils le déclarèrent perdu.

—Quand le marquis a-t-il eu cette maladie ?

—Moins de deux ans après son mariage, en pleine lune de miel.

—Et vous dites qu'il a été deux ans malade ?

—Et six mois avec, en comptant les longs jours de convalescence.

—La bonne marquise devait être désolée ?

—Désespérée, monsieur ! Ah ! on ne saura jamais ce que la pauvre femme a souffert. M. le marquis lui-même ne s'en doute pas. Pour le guérir, on l'emmena dans le Midi, très-loin, dans l'île de Madère.

—La marquise l'accompagna.

—La marquise resta à Paris, au lieu de suivre son mari, comme c'était son devoir. Elle le désirait ; mais sa mère et son frère, qui demeurait à cette époque à l'hôtel de Coulange, s'y opposèrent. Ils prétendirent qu'elle ne pouvait pas faire ce long voyage, vu qu'elle allait être mère.

—Un petit Eugène ? interrogea vivement Morlot.

—Oui, de M. Eugène. M. le marquis fut le premier parti, que madame de Perny renvoya tous les domestiques pour en prendre d'autres. Elle et son fils devinrent absolument les maîtres à l'hôtel de Coulange. Rien ne se faisait que par leurs ordres et on n'entendait pas plus parler de madame la marquise que si elle n'eût jamais existé. On ne la voyait plus, sa mère l'empêchait de sortir, il était défendu aux domestiques de lui adresser la parole, elle n'avait plus le droit de recevoir personne. J'ai appris depuis que sa mère la tenait enfermée dans sa chambre comme dans une prison.

—Mais ce que vous me dites il est inexplicable ! s'écria Morlot.

—Et, pourtant, c'est la vérité.

—Pourquo cette odieuse tyrannie ?

—Pourquoi ? Je n'en sais rien. Mais ce que je sais, c'est que madame de Perny est une méchante femme, et que son fils ne vaut pas mieux qu'elle. Certainement, madame la marquise était très affligée d'être séparée de son mari, de le savoir malade, mourant ; mais c'est surtout sa mère et son frère qui l'ont fait cruellement souffrir.

—Et la marquise a supporté tout cela sans rien dire, sans se révolter ? exclama Morlot indigné.

Le vieillard secoua la tête.

—Je ne sais pas ce qui se passait entre elle et madame de Perny, répondit-il ; mais elle était encore une enfant alors, et elle avait peur de sa mère et de son frère. Et puis, M. le marquis n'était pas là, elle n'avait personne pour l'encourager, lui donner des conseils et la protéger.

—Mais, pour agir ainsi, madame de Perny et son fils avaient une raison.

—Ils voulaient être les maîtres. Ah ! les gueux, ils croyaient bien que M. le marquis ne reviendrait plus. Ils le disaient tout haut. Oui, monsieur, ils comptaient sur la mort de M. de Coulange pour rester les maîtres de sa fortune.

—Suis-je enfin, et réellement, cette fois, sur la piste que je cherche depuis si longtemps ? se disait-il ? L'enfant du marquis et de la marquise de Coulange est-il le fils de Gabrielle ? Tout me le dit. Oui, mais rien ne me le prouve. J'ai toujours peur de ce maudit guignon, qui est à mes trousses. Et puis, ce serait une sottise de me livrer trop vite à la joie ; j'ai eu déjà tant de déceptions !... L'enfant est né à Coulange au mois d'août. C'est très bien. Mais il peut n'y avoir qu'une coïncidence. Sur toute la surface du globe, il naît mille enfants par heure ; j'ai lu cela dans je ne sais plus quelle statistique.

La marquise n'aime pas ou n'aimait pas son fils. Evidemment cela n'est pas naturel et pourrait être une preuve. Mais si bizarre que cela paraisse, on l'explique, comme vient de le faire ce brave homme, en disant : " Une idée de malade ! " Depuis que j'ai vu les choses merveilleuses du somnambulisme, je crois que tout est possible.

Non, tout cela est incompréhensible, sans la moindre clarté, c'est le chaos. Et pourtant, pourtant...

Il se frappa le front de la paume de sa main, et ajouta :

—Il faut que j'aille au château de Coulange.

Il posa sur la table une pièce de cinq francs et appela madame Philippe.

—Je demande à M. Pastour la permission de payer pour lui et pour moi, dit-il.

—Non, non, répliqua la crémière, c'est moi qui ai offert le café à mon vieil ami

Elle rendit à l'agent la monnaie de sa pièce.

Morlot se leva, prit son chapeau et sa canne, et, tendant la main au vieux concierge :

—Monsieur Pastour, lui dit-il, je suis enchanté de faire votre connaissance.

—Et moi aussi, monsieur.

—Je vais aller à Coulange très prochainement. Si vous avez quelque chose à faire dire à quelqu'un du château, ce sera avec plaisir que je ferai votre commission.

—En bien, monsieur, si vous voyez le jardinier, M. Burel, et sa femme, ayez l'obligeance de leur dire que le vieux Pastour se porte toujours bien, et qu'il leur envoie le bonjour.

—Je n'oublierai pas. Au revoir, monsieur Pastour.

En sortant de la crémerie, l'agent de police regarda encore l'hôtel de Coulange. Un double éclair jaillit de ses yeux, et en s'éloignant il murmura :

—Je l'ai dit : je connaîtrai le secret de la marquise !

Il se rendit directement à la préfecture, et il prévint ses chefs qu'il avait l'intention de s'absenter pendant quelques jours.

On l'interrogea.

Il s'agit d'une vieille affaire depuis longtemps oubliée, répondit-il ; mais, comme je crains de me tromper, je ne puis rien vous dire encore.

Voulant s'appartenir complètement pendant un certain temps, Morlot prenait d'avance ses précautions.

—Oui, se dit-il en sortant des bureaux, je crains de me tromper ; mais aurais-je la certitude, je ne dirais rien quand même. Je n'ai besoin de personne pour m'aider ; ce que ferai, je ne le ferai pas encore, mais je veux le faire seul.

Il rentra chez lui un peu avant midi. Mélanie l'attendait. Le déjeuner était prêt.

—Comment va Gabrielle, demanda-t-il ?

—Comme si elle n'avait pas été malade hier soir. Je l'ai laissée dormir jusqu'à neuf heures, et elle s'est levée parfaitement reposée. Ses premières paroles ont été de demander le portrait de l'enfant. Je le lui ai donné. Ah ! comme elle s'est mise à l'embrasser ... Je désirais la retenir pour qu'elle déjeune avec nous, mais elle a voulu absolument s'en aller.

—Tu ne lui as rien dit ?

—Tu ne l'avais défendu. D'ailleurs, je n'aurais pas osé.

Ils se mirent à table.

Mélanie ne tarda pas à s'apercevoir que son mari était sombre et sérieusement préoccupé.

—Tu es soucieux, lui dit-elle, est-ce que tu penses toujours...

—A quoi ?

—A l'idée que tu as eue hier soir ?

—Eh bien, oui, elle est là, répondit-il brusquement en se frappant le front.

—Une nouvelle déception qui t'attend, mon pauvre ami !

—Je ne les compte plus, dit-il en ébauchant un sourire.

Après un moment de silence, il reprit :

—Je ne veux rien te cacher, à toi ; hier soir j'ai eu un soupçon ; hier il était petit, aujourd'hui il est gros. La marquise de Coulange a un secret.

—Tu ne peux pas t'en rapporter à ce qu'a dit Gabrielle.

—Ce matin, les paroles de Gabrielle m'ont été confirmées. Je te le répète, la marquise a un secret. Quel est ce secret ? Je veux le savoir.

—Tu m'effrayes, mon ami, mais que veux-tu donc faire ?

—Sois tranquille, je serai prudent ; je sais qu'on ne touche pas à une grande dame, à une marquise, comme à la première venue. Cependant, si ce que je soupçonne est vrai, tant pis pour elle ; je n'hésiterai pas à faire mon devoir.

—Mais enfin, que soupçonnes-tu ?

—Je soupçonne la marquise de Coulange d'avoir volé l'enfant de Gabrielle.

—Mais c'est impossible, c'est de la folie ! s'écria Mélanie.

—Eh bien, si je me trompe, je le saurai demain.

—Demain ?

—Oui, je prendrai demain matin le premier train, et à onze heures le soir j'aurai fait tout ce que j'ai à faire, je le crois, et je serai de retour à Paris.

—Tu ne pars pas seul ?

—Non, je prendrai un ami avec moi.

—Tu ne veux pas me dire...

—Rien. Il était malheureux, voilà tout. D'ailleurs, que pourrait-il dire ? Il voyait bien que madame la marquise était malade. Et puis, il l'aime trop pour oser lui faire seulement une observation. Enfin, grâce à Dieu, madame la marquise est revenue à de meilleurs sentiments.

—Ah ! elle aime son fils maintenant ?

—Oui. Depuis quelques temps elle ne le repousse plus, elle lui parle, elle l'embrasse ; mais comme Firmin me le disait tout à l'heure, elle ne l'aimera jamais autant qu'elle aime sa fille ; c'est toujours la petite Maximilienne qu'elle préfère.

—Et M. Coulange, aime-t-il son fils, lui ?

—Oh ! pour ça, oui. Et si madame la marquise a une préférence pour sa fille, lui, au contraire, aime mieux son fils que sa fille.

—Etrange ! murmura Morlot.

Et il se mit à réfléchir, tout en achevant de prendre son café par petites cuillerées.

—Suis-je enfin, et réellement, cette fois, sur la piste que je cherche depuis si longtemps ? se disait-il ? L'enfant du marquis et de la marquise de Coulange est-il le fils de Gabrielle ? Tout me le dit. Oui, mais rien ne me le prouve. J'ai toujours peur de ce maudit guignon, qui est à mes trousses. Et puis, ce serait une sottise de me livrer trop vite à la joie ; j'ai eu déjà tant de déceptions !... L'enfant est né à Coulange au mois d'août. C'est très bien. Mais il peut n'y avoir qu'une coïncidence. Sur toute la surface du globe, il naît mille enfants par heure ; j'ai lu cela dans je ne sais plus quelle statistique.

La marquise n'aime pas ou n'aimait pas son fils. Evidemment cela n'est pas naturel et pourrait être une preuve. Mais si bizarre que cela paraisse, on l'explique, comme vient de le faire ce brave homme, en disant : " Une idée de malade ! " Depuis que j'ai vu les choses merveilleuses du somnambulisme, je crois que tout est possible.

Non, tout cela est incompréhensible, sans la moindre clarté, c'est le chaos. Et pourtant, pourtant...

Il se frappa le front de la paume de sa main, et ajouta :

—Il faut que j'aille au château de Coulange.

Il posa sur la table une pièce de cinq francs et appela madame Philippe.

—Je demande à M. Pastour la permission de payer pour lui et pour moi, dit-il.

—Non, non, répliqua la crémière, c'est moi qui ai offert le café à mon vieil ami

Elle rendit à l'agent la monnaie de sa pièce.

Morlot se leva, prit son chapeau et sa canne, et, tendant la main au vieux concierge :

—Monsieur Pastour, lui dit-il, je suis enchanté de faire votre connaissance.

—Et moi aussi, monsieur.

—Je vais aller à Coulange très prochainement. Si vous avez quelque chose à faire dire à quelqu'un du château, ce sera avec plaisir que je ferai votre commission.

—En bien, monsieur, si vous voyez le jardinier, M. Burel, et sa femme, ayez l'obligeance de leur dire que le vieux Pastour se porte toujours bien, et qu'il leur envoie le bonjour.

—Je n'oublierai pas. Au revoir, monsieur Pastour.

En sortant de la crémerie, l'agent de police regarda encore l'hôtel de Coulange. Un double éclair jaillit de ses yeux, et en s'éloignant il murmura :

—Je l'ai dit : je connaîtrai le secret de la marquise !

Il se rendit directement à la préfecture, et il prévint ses chefs qu'il avait l'intention de s'absenter pendant quelques jours.

On l'interrogea.

Il s'agit d'une vieille affaire depuis longtemps oubliée, répondit-il ; mais, comme je crains de me tromper, je ne puis rien vous dire encore.

Voulant s'appartenir complètement pendant un certain temps, Morlot prenait d'avance ses précautions.

—Oui, se dit-il en sortant des bureaux, je crains de me tromper ; mais aurais-je la certitude, je ne dirais rien quand même. Je n'ai besoin de personne pour m'aider ; ce que ferai, je ne le ferai pas encore, mais je veux le faire seul.

Il rentra chez lui un peu avant midi. Mélanie l'attendait. Le déjeuner était prêt.

—Comment va Gabrielle, demanda-t-il ?

—Comme si elle n'avait pas été malade hier soir. Je l'ai laissée dormir jusqu'à neuf heures, et elle s'est levée parfaitement reposée. Ses premières paroles ont été de demander le portrait de l'enfant. Je le lui ai donné. Ah ! comme elle s'est mise à l'embrasser ... Je désirais la retenir pour qu'elle déjeune avec nous, mais elle a voulu absolument s'en aller.

—Tu ne lui as rien dit ?

—Tu ne l'avais défendu. D'ailleurs, je n'aurais pas osé.

Ils se mirent à table.

Mélanie ne tarda pas à s'apercevoir que son mari était sombre et sérieusement préoccupé.

—Tu es soucieux, lui dit-elle, est-ce que tu penses toujours...

—A quoi ?

—A l'idée que tu as eue hier soir ?

—Eh bien, oui, elle est là, répondit-il brusquement en se frappant le front.

—Une nouvelle déception qui t'attend, mon pauvre ami !

—Je ne les compte plus, dit-il en ébauchant un sourire.

Après un moment de silence, il reprit :

—Je ne veux rien te cacher, à toi ; hier soir j'ai eu un soupçon ; hier il était petit, aujourd'hui il est gros. La marquise de Coulange a un secret.

—Tu ne peux pas t'en rapporter à ce qu'a dit Gabrielle.

—Ce matin, les paroles de Gabrielle m'ont été confirmées. Je te le répète, la marquise a un secret. Quel est ce secret ? Je veux le savoir.

—Tu m'effrayes, mon ami, mais que veux-tu donc faire ?

—Sois tranquille, je serai prudent ; je sais qu'on ne touche pas à une grande dame, à une marquise, comme à la première venue. Cependant, si ce que je soupç

—Ah ! comme je t'aime ainsi ! s'écria-t-elle.

—Hein, que veux-tu dire ? fit-il étonné.

—Je veux dire que tu es bon et généreux. Morlot, je te trouve grand, je l'admire ! ajouta-t-elle avec enthousiasme.

Il reçoit la tête et, la repoussant doucement :

—Je ne comprends pas, dit-il.

—Mélanie se redressa les yeux étincelants de bonheur.

—Quoi ! répliqua-t-elle, tu ne comprends que ta femme soit fière de toi !... Va, quand j'ai aimé l'agent de police Morlot, je savais quel noble cœur battait dans ta poitrine d'honnête homme ! Tu parles de ton devoir ? Ah ! ce n'est pas le sentiment du devoir qui t'est éteint en toi, mais il y a dans ton cœur un autre sentiment qui t'émeut, qui parle plus haut que ton honneur même ! Tu as raison et t'enlèverais tout ton cœur.

Oui, tu as découvert les coupables, ils sont en ta puissance et tu peux les frapper. Mais tu es hésitant, tu t'arrêtes. Veux-tu que te dise pourquoi ? Ce n'est pas parce que tu manques de force pour accomplir ton devoir, c'est parce que tu as avant tout un homme à sauver !

Morlot, si, pour livrer les coupables à la justice, tu t'arrêtes, c'est que tu as peur, en les frappant, de toucher à des innocents !...

L'agent de police saisit une de mains de la femme.

—Eh bien, oui, dit-il, tu as deviné, et tu viens de me dire ce qui se passe en moi. C'est elle qui m'arrête, la marquise... Sans cesse je m'adresse cette question : Est-elle innocente ou coupable ? Mélanie, conseille-moi, guide-moi ; je t'en prie, dis-moi, quel est mon devoir, montre-moi le chemin que je dois suivre.

La jeune femme sourit, puis répondit :

—Cherchons-le.

VII

La femme et le mari s'assirent en face l'un de l'autre.

—Il est certain, dit Mélanie, que tout ressemble des preuves accablantes, terribles. Que demain un des coupables, M. de Perny, par exemple, soit arrêté, tous les autres sont immédiatement livrés à la justice.

Cette mystérieuse affaire aurait un immense retentissement, et ton amour-propre aurait bien d'être satisfait. Assurément, ne consultant que ton devoir strict, tu as le droit de dénoncer les auteurs du crime ; nul ne pourrait te blâmer, tu resterais en conformité des prescriptions. Mais il s'agit ici d'une grande famille, de gens respectés et honorés. Je sais bien que la loi est égale pour tous et que, à quelque classe qu'il appartienne, le criminel doit être frappé par elle. Mais il faut considérer, mon ami, que c'est un sorcier de génie que tu as découvert d'une façon étrange et que tu ne te trouves pas cette fois, en face de criminels ordinaires. Tu sais ce que ton devoir te dit de faire ; mais tu sens en même temps dans ton âme honnête, que tu vas te charger d'une bourde responsabilité. C'est un grand nom, le nom de Coulange, c'est toute une famille que tu peux déshonorer. Et devant cette chose terrible tu t'arrêtes effrayé.

—C'est bien cela, Mélanie ; on dirait que tu lis dans ma pensée.

—Oui, je lis dans ta pensée, parce que je te connais. Sache pourquoi l'enfant a été volé ? Quel a été le véritable mobile du crime ?

—Il est facile à trouver, répondit Morlot. Madame de Perny et son fils n'ont pas de fortune ; le marquis de Coulange a épousé uniquement de Perny sans dot. La marquise n'ayant pas d'enfant, lorsque le marquis, malade et condamné par les plus grands médecins, pouvait être considéré comme un homme mort, l'a été décidé entre la mère, le frère et la sœur, qu'on se procurerait un enfant, n'importe par quel moyen, afin de conserver à la marquise l'immense fortune de son mari.

—C'est certainement cela, approuva Mélanie.

—Sosthène de Perny est le principal coupable, reprit Morlot, et probablement l'instigateur du crime. Aussitôt la chose décidée, il mit à l'œuvre. Il fallait trouver, à Paris ou ailleurs, une pauvre femme abandonnée, dans une position intéressante. La femme Trélat, une complice de M. de Perny, découvre, rue de Cluchy, notre chère Gabrielle. Oh ! comme je l'ai toujours dit, l'affaire a été admirablement combinée et conduite de main de maître. Ce Sosthène de Perny n'est pas un coquin ordinaire.

Le marquis est parti dans le Midi. On a dû l'éloigner, car sa présence rendait tout impossible. On est persuadé qu'il va mourir là-bas. Certes, les coupables sont loin de se douter qu'il est allé chercher la guérison. S'ils l'avaient pensé, le crime n'aurait pas été commis.

Malheureusement pour Gabrielle, jusqu'au jour où elle donne le jour à son enfant, la guérison du marquis n'est rien moins que certaine. M. de Perny n'hésite point, il vole l'enfant. La déclaration est faite à la mairie de Coulange, et, par un acte que seul un tigre aurait pu inspirer, la mère reçoit un coup de ses révélations

Puis il s'approchèrent d'une table et s'assirent en face l'un de l'autre.

—Est-ce le matador, l'écarté? demanda Sosthène.

—L'écarté, si cela vous fait plaisir, répondit le Portugais.

—En cinq points?

—Comme vous voudrez, monsieur.

—Quel sera l'enjeu?

—Fixez la somme.

—Cinq louis?

—Soit, cinq louis.

Les adversaires mirent chacun cinq pièces d'or sur le tapis vert.

Tout d'abord la chance favorisa Sosthène; ce fut lui qui donna les cartes le premier, en tournant le roi. Il fit la vole et marqua trois points.

A son tour son adversaire tourna le roi et fit également la vole.

A la troisième donnée Sosthène gagna la partie.

Le jeu continua. Le Portugais gagna la deuxième partie, Sosthène la troisième, l'autre la quatrième. La cinquième fut pour Sosthène. Il conservait toujours sa première position: mais le jeu serré de son adversaire commençait à l'agacer horriblement.

—Nous continuons, n'est-ce pas, monsieur? dit le Portugais.

—Oui, nous continuons, répondit Sosthène d'un ton bref.

—Encore le roi! fit Sosthène avec dépit.

—Chacun son tour, répliqua l'étranger, qui conservait toute sa gravité.

Il gagna la sixième partie, et, par un nouveau tour d'adresse, où Sosthène ne vit que du feu, il gagna encore la suivante.

Cette fois, Sosthène fut forcé de comprendre qu'il avait affaire à un joueur plus fort que lui.

Leurs regards se rencontrèrent, tranchants et froids comme l'acier.

Ils savaient à quoi s'en tenir l'un et l'autre.

—Monsieur, dit le Portugais avec le plus grand calme, je suis à vos ordres.

Sosthène se dressa sur ses jambes, livide, les traits contractés, le front couvert de sueur.

—Alors, nous ne continuons pas? fit l'autre.

—Non, répondit Sosthène d'une voix creuse.

—Quand cela vous fera plaisir, dit don José, vous me trouverez toujours à vous offrir votre revanche.

—J'ai l'espoir de vous revoir, répliqua Sosthène.

—Et moi aussi, monsieur.

Et se tournant vers la maîtresse de la maison, qui s'était avancée pour suivre les péripéties du jeu:

—Charmante dame, lui dit le Portugais en laissant errer sur ses lèvres un sourire singulier, ce soir j'ai fait mentir le proverbe.

Et toujours impassible, le noble comte ramassa les pièce d'or qui étaient sur la table et les glissa dans sa poche de son gilet.

Sosthène s'était éloigné la rage au cœur, grinçant des dents.

Ce n'était point la perte de cinq louis qui le rendait furieux. Mais après avoir caressé l'espoir que le jeu viendrait à son secours, il éprouvait une cruelle déception. En effet, le coup qu'il venait de recevoir était rude. Où il avait cru trouver une victime prête au sacrifice, il venait de rencontrer un maître.

Ainsi tout lui manquait, tout était contre lui; c'est en vain qu'il regardait de tous côtés, cherchant un point d'appui, il lui était impossible de le découvrir.

Il avait beau faire de violents efforts pour se contenir, pour montrer un visage souriant, pour paraître gai, il ne pouvait échapper à l'amertume de ses pensées, ni chasser les sombres terreurs qui étaient en lui.

Le misérable se sentait vaincu, écrasé.

Pendant quelque minutes encore il resta dans le salon, puis il s'approcha d'une porte, sonleva une portière et disparut.

XII

Morlot ne restait pas inactif, il s'était dit:

—Avant de me présenter devant la marquise de Coulange, je veux savoir quelle est l'existence de sa mère et de son frère, il faut que je sois complètement édifié sur leur passé.

Et, immédiatement, il s'était mis en campagne.

Nous connaissons Morlot; une fois lancé il y allait de tout cœur et ne s'arrêtait pas.

Il découvrit facilement que madame de Perny demeurait aux Ternes, rue Laugier, après avoir occupé, précédemment et pendant près de quatre années, un très-bel appartement au premier étage, dans une maison de la rue de Moscou. Il apprit en même temps que M. Sosthène de Perny n'habitait pas complètement avec sa mère et qu'il avait à Paris, rue Richepanse, son appartement de garçon.

Pourquoi madame de Perny avait-elle quitté son appartement de la rue de Moscou pour habiter aux Ternes?

Morlot le comprit lorsqu'il sut que Sosthène dépensait beaucoup d'argent et que sa mère avait trouvé très-lourd un loyer de trois mille francs.

Rue de Moscou, madame de Perny avait trois domestiques: une femme de chambre, un valet de chambre et une cuisinière. Rue Laugier elle n'avait plus qu'une bonne à tout faire et seulement un loyer de mille francs.

Si le marquis de Coulange lui fait réellement des rentes, se dit Morlot, il me paraît certain qu'elle se prive et cherche à faire des économies pour que son garnement de fils puisse continuer à mener joyeuse vie.

Il n'eut plus aucun doute à ce sujet lorsque quelques-uns des fournisseurs de madame de Perny lui eurent dit qu'ils étaient forcés de lui faire crédit. Cependant elle payait assez régulièrement tous les mois et toujours en changeant des billets de mille francs; mais au bout de quelques jours, l'argent ayant probablement disparu, le crédit recommençait.

Dans de semblables circonstances, les boutiquiers et les concierges sont généralement au courant des choses. C'est à eux, naturellement, que Morlot s'adressait pour obtenir des renseignements.

On lui apprit encore que madame de Perny sortait très-rarement, qu'elle recevait peu de visites, qu'elle était souvent plus de huit jours sans voir son fils, lequel, d'ailleurs, n'avait pas précisément pour elle le respect qu'un fils doit à sa mère.

Tous les quinze jours à peu près, son gendre, le marquis de Coulange, venait la voir. Il restait souvent plus d'une heure avec elle. Quant à la marquise de Coulange, elle n'avait jamais fait une visite à sa mère. On ne comprenait pas cela, et pour beaucoup de gens du quartier c'était un sujet d'étonnement.

La personne qui parlait ainsi à Morlot ajouta:

—Madame de Perny est une femme très-fière, très-hautaine, qui ne parle jamais à personne; c'est à peine si elle daigne répondre par un mouvement de tête quand on la salue. Elle a parfois, dans le regard, quelque chose d'effrayant. Elle paraît jouir d'une assez bonne santé; cependant elle est toujours très-triste, comme si elle souffrait d'un mal inconnu. On devine qu'elle a eu de grands chagrins, qu'elle n'a jamais eu à se louer beaucoup de ses enfants. Tout de même, c'est triste, à son âge, après avoir connu l'opulence et s'être sacrifiée pour ses enfants, de vivre ainsi seule, comme une abandonnée.

Son gendre, M. le marquis de Coulange, est dit-on, un grand seigneur immensément riche; il lui donne certainement de l'argent, peut-être beaucoup; mais comme je viens de vous le dire, la vieille dame est fière; bien sûr, elle ne dit pas tout à son gendre. M. de Coulange ne sait pas qu'elle a vendu ou porté au Mont-de-Piété ses bijoux et presque toute son argenterie, que son fils ne lui laisse rien et qu'il ne la quitte pas d'une minute tant qu'il lui sent un peu d'argent. C'est ce qui fait qu'elle est obligée, presque toujours, d'acheter le pain, la viande et le reste à crédit.

Enfin, voilà la vérité; sa fille, qui est marquise et riche, l'abandonne tout à fait; et son fils, qui ne pense qu'à courir et à s'amuser, ne s'est même pas aperçu que l'hiver dernier elle manquait de bois pour se chauffer.

—Cela ne m'étonne pas, pensa Morlot.

Il se trouvait, sur ce point, suffisamment renseigné.

Mais l'agent de police était un homme prévoyant. Comme il pouvait y avoir nécessité de surveiller madame de Perny et son fils, il crut devoir examiner l'avantage comme une surveillance pourrait être établie autour de leur habitation. C'est ce qu'il fit avant de quitter les Ternes. La chose fut parut très-facile. En effet, madame de Perny occupait une petite maison, un pavillon si l'on veut, à un seul étage, qui avait été construit au fond d'un jardin.

Ce pavillon était une dépendance d'une assez belle maison élevée sur la rue Laugier et en était éloigné d'environ trente mètres. On entrait dans le jardin, planté de grands arbres et de massifs d'arbustes, par une porte vitrée qui s'ouvrait sous le porche de la grande maison. Une allée large et étroite conduisait au pavillon. Mais on pouvait également entrer dans le jardin et arriver chez madame de Perny en ouvrant une petite porte percée dans le mur de clôture et donnant sur une sorte de ruelle parallèle à la rue Laugier.

Il était donc facile de se placer en observation dans la ruelle ou dans un terrain à vendre, qui se trouvait juste en face du pavillon.

Grâce aux renseignements qu'il avait recueillis, Morlot, ne voulant rien négliger, traça assez exactement sur une feuille de papier le plan de l'habitation.

Rez-de-chaussée: deux pièces de chaque côté d'un assez large corridor; à droite en entrant, la salle à manger; au fond, la cuisine ayant une porte de sortie sur le jardin avec quelques marches de pierre à descendre. A gauche, une chambre où couchait la domestique, une autre petite pièce servant de débarras et d'office, puis l'escalier.

A l'étage: un salon et les deux chambres de la mère et du fils, séparées par un double cabinet de toilette. La chambre de Sosthène était sur le devant. Celle de madame de Perny avait deux fenêtres, dont l'une s'ouvrait directement au-dessus de la porte de service de la cuisine.

—Maintenant, se dit Morlot, passons à un autre exercice. Il s'agit de savoir à quoi M. de Perny emploie son temps et comment il dépense son argent et celui de madame sa mère.

Il apprit d'abord que Sosthène n'avait pas d'emploi, qu'il ne faisait absolument rien, et bientôt après que c'était un homme sans cœur, sans dignité, de mœurs dissolues; un viveur, un joueur, un débauché de la pire espèce, faisant avec cynisme l'apologie des vices les plus honteux; enfin, un être dégradé, misérable, abject, capable de tout pour arriver à satisfaire ses passions viles.

Une autre personne dit à Morlot:

—M. de Perny va très-fréquemment rue de Provence, chez une dame qui donne des soirées et reçoit une nombreuse société, composée généralement de jeunes gens et de femmes galantes. Souvent, M. de Perny passe la nuit chez cette dame.

Cela est bon à savoir, se dit l'agent de police.

Et il mit sur son carnet le numéro de la maison de la rue de Provence, accompagné de cette note: à voir plus tard.

Il ne lui vint pas à l'idée que l'ami de Sosthène, qui recevait des jeunes gens et des femmes galantes, ne pouvait être en même temps qu'une femme galante aussi d'aimable directrice d'un tripot.

Malgré son habileté et son flair, l'agent de police ne pouvait pas tout deviner. S'il eût seulement soupçonné la vérité, il ne serait pas allé plus loin dans ses recherches, car, surprendre Sosthène de Perny volant au jeu, c'était trouver ce qu'il cherchait: le moyen de le mettre entre les mains de la justice.

Morlot connaissait à Paris plusieurs huissiers. Le premier qu'il vit le dispensa de se présenter chez les autres. Il lui parla des nombreuses poursuites judiciaires dont M. de Sosthène de Perny était l'objet.

Il serait difficile d'établir, même approximativement, le chiffre de ses dettes, dit l'huissier, et ses ressources, que je ne connais pas, sont évidemment insuffisantes pour le genre de vie qu'il mène. Quand, contraint et forcé, il arrive à payer un de ses créanciers, je suis persuadé qu'il bouche un trou en en faisant un autre.

Pour ma part, je l'ai déjà poursuivi cinq ou six fois et je le poursuis encore. En ce moment, sa situation paraît être plus difficile que jamais. Plus il avance, plus il s'enfonce.

Dans le quartier Beaujon, M. de Perny a une réputation déplorable. Il devait à tous ses fournisseurs. A un seul, un marchand de vins fins, qui est mon client, il devait plus de six mille francs; il est vrai que sur cette somme mon client avait eu la faiblesse de lui prêter trois mille francs. Je l'ai poursuivi à outrance, et, grâce à son énergie, le marchand de vins a été payé, non par lui, mais par le marquis de Coulanges, qui est venu lui-même m'apporter la somme.

Bref, M. de Perny ne doit plus savoir où donner de la tête; c'est un homme embourbé et aux abois. Entre nous,—ceci est tout à fait confidentiel,—j'ai la conviction intime que M. de Perny finira mal.

—C'est aussi la mienne, dit l'agent de police, qui avait plus encore que l'huissier des raisons pour le croire.

Il voulut savoir ce qu'en pensait et ce qu'en disait de Sosthène de Perny dans le quartier Beaujon.

Comme le lui avait dit l'huissier, sa réputation y était des plus mauvaises. Il était encore le débiteur de plusieurs fournisseurs à qui ses grands airs avaient inspiré une trop facile confiance.

Sa conduite scandalisait tous les honnêtes gens, dit à Morlot une marchande de comestibles de la rue de Ponthieu; aussi a-t-on appris avec satisfaction que le propriétaire lui avait donné congé. Je vous assure qu'on l'a vu partir avec joie; il n'en a pas moins laissé de tristes souvenirs.

J'ai eu le malheur, moi aussi, de lui faire crédit, et il m'a fait perdre plus de deux cents francs.

—Pourquoi ne poursuivez-vous pas? demanda Morlot.

Rien à faire de ce côté: je sais d'avance que j'en serais pour les frais de poursuite en plus de ce qui m'est dû. On peut se laisser tromper quand on croit les gens convenables; mais quand on les connaît at qu'on sait ce qu'ils valent, on aime mieux perdre que d'avoir affaire à eux.

—Au fait, vous avez peut-être raison, dit Morlot.

M. de Perny, continua la marchande, était très lié alors avec une femme de réputation plus que douteuse, qui se faisait appeler madame de Nève.

Cette madame de Nève avait à son service une femme de chambre du nom de Juliette, qui ne valait guère mieux que sa maîtresse. Je la soupçonne fort de s'être rendu coupable d'infanticide.

—Oh! oh! fit Morlot, envrant de grands yeux.

Voilà une chose qui m'intéresse énormément, ajouta-t-il; voulez-vous me dire ce que vous savez?

—Volontiers. Je montai chez madame de Nève, un soir, espérant me faire payer ce qu'elle me devait.

Pendant que j'attendais dans l'antichambre, j'entendis un bruit de voix dans la pièce à côté. C'étaient M. de Perny et Juliette qui avaient enfermé une discussion assez vive. M. de Perny paraissait très-mécontent, il parlait haut. A moins de me boucher exprès les oreilles, j'étais forcé d'entendre.

Je compris que Juliette refusait ce ne pouvait pas lui dire quelque chose qu'il voulait savoir.

Alors M. de Perny s'emporta et j'entendis très-distinctement ces paroles:

—Tu dois me servir et m'obéir; tu mêleras donc ce que tu sais, misérable! Tu sais que si je disais un mot, demain tu serais arrêtée et traînée en prison pour avoir tué ton enfant. J'ai tes lettres avoue-tout la faute et me demandant grâce, je les garde, tu m'appartiens, tu es mon esclave!

Vous avez entendu cela? s'écria Morlot.

—Parfaitement!

—Sait-on cela, qu'avez-vous fait?

—Rien.

—Comment! vous n'avez pas prévenu le commissaire de police du quartier, vous n'avez pas dénoncé le crime?

—J'ai eu l'intention de le faire, je ne vous le cache pas; puis, après, j'ai réfléchi que cela ne me regardait point. Dame, c'est toujours très-grave de se mêler de ces sortes de choses, et, à vous dire vrai, je n'ai pas osé.

—Je comprends, répliqua l'agent de police; mais c'est grâce à des craintes et à des scrupules semblables aux vôtres que beaucoup de scélérats échappent à la justice, restent longtemps à l'abri du châtiment qu'ils ont mérité et peuvent commettre de nouveaux crimes. Savez-vous ce qu'est devenu cette demoiselle Juliette?

—Non. Je n'ai plus entendu parler d'elle. Peut-être est-elle restée au service de madame de Nève.

Malgré les recherches que Morlot fit encore dans le quartier, il fut impossible de découvrir la nouvelle demeure de la femme qui se faisait appeler, rue de Ponthieu, madame de Nève. Il ne fut pas plus heureux au sujet de Juliette.

XIII

Les renseignements recueillis par l'agent de police devenaient nombreux; mais il ne trouvait toujours point ce qu'il cherchait.

Ce que Morlot désirait, ce qu'il attendait, ce qu'il espérait, c'était de découvrir dans l'existence de madame de Perny et de son fils, en dehors du vol de l'enfant de Gabrielle Liénard et de la fausse déclaration à la mairie de Coulange, un acte quelconque qui fut de nature à faire lancer contre tous les deux, ou contre un seul, un mandat d'amener.

Faire cette découverte eût été pour lui une joie suprême, car alors il sortait de l'étrange situation dans laquelle il se trouvait: il sentait que sa conscience serait satisfaite, s'il parvenait à livrer les coupables à la justice sans toucher directement à la marquise de Coulange.

Il continua ses recherches en fouillant audacieusement dans le passé de la mère et du fils.

Il apprit que de vingt à trente ans l'existence de Sosthène avait été également déplorable.

A peine sorti du collège, cherchant partout le plaisir, il s'était livré à tous les excès, à tous les désordres honteux. Loin de le maintenir et de le réprimer, sa conduite, sa mère, au contraire, paraissait l'applaudir. Elle ne s'était pas seulement montrée indulgente et faible, elle avait, en quelque sorte, encouragé ses vices et excité ses passions. Folle de son fils, trouvant toujours bien ce qui était blâmable, elle n'avait jamais senti la responsabilité qui pesait sur elle, elle avait manqué à tous ses devoirs de mère et de tutrice.

Aussi, ce qui était facile à prévoir arriva.

Après avoir payé plusieurs fois les dettes de Sosthène, elle se trouva complètement ruinée.

Morlot fut indigné quand on lui eut dit que cette mère coupable n'avait jamais aimé sa fille, qu'elle l'avait tenue constamment éloignée d'elle, et que sa part d'héritage, sa dot, avait été livrée à son frère pour payer ses plaisirs.

Assurément, tout cela était bon à savoir, Mais l'agent de police n'était nullement satisfait. Il ne trouvait rien, pas plus après qu'avant le crime d'Asnières, qui lui permit de s'écrier:

—Cette fois, je les tiens!

Dans sa contrariété et son dépit il y avait de la fureur.

Il se dit:

—Quand je chercherais des renseignements pendant quinze jours encore, je n'en apprendrais pas d'avantage. Il ne me reste plus, jusqu'à nouvel ordre, qu'à avoir l'œil sur M. de Perny.

De soir, en entrant chez lui, il dit à sa femme:

—Je suis suffisamment renseigné aujourd'hui sur les Perny; j'ai un dossier complet. Je vais m'en tenir là pour le moment. En quelques mots, voici le résumé de tout ce que j'ai appris:

Madame de Perny a été de tout temps très-dure pour sa fille, qu'elle n'aime pas, qu'elle n'a jamais aimée. En revanche, elle adore son fils, qui l'a ruinée autrefois, et qui lui prend encore aujourd'hui tout l'argent qu'elle reçoit du marquis de Coulange. Elle vit seule, tristement, presque dans la misère, son fils ne lui laissant rien. Elle paraît souffrir d'un mal inconnu, m'a-t-on dit? Peut-être le remord du crime. Quant à M. Sosthène de Perny, c'est un homme taré, un être méprisable et vil, un gredin de la plus rare espèce. Il est couvert de dettes et n'a plus de crédit nulle part.

Maintenant, sachant ce qu'est la mère et ce que vaut le fils, je peux me présenter hardiment devant la marquise de Coulange. Demain elle aura ma visite.

—La démarche que tu vas faire est extrêmement délicate, mon ami, dit Mélanie; tu ne dois agir qu'avec beaucoup de prudence et être très-circonspect. Il me semble qu'avant de te présenter à l'hôtel de Coulange tu devrais prévenir la marquise.

—A quoi bon?

—D'abord, elle peut être sortie.

—Je l'attendrai.

—Il peut se faire aussi que, pour une cause ou pour une autre, elle ne puisse pas te recevoir.

—C'est vrai.

—Ensuite, le marquis peut se trouver là. Tu serais alors fort embarrassé, puisque c'est un entretien secret que tu veux avoir avec elle.

—C'est encore vrai, répondit Morlot. Ainsi, tu me conseilles de lui écrire pour lui annoncer ma visite?

—Oui, il faut qu'elle soit prévenue par une lettre.

—Qu'est-ce que je lui dirai dans cette lettre?

—Que tu as à lui faire une communication très-importante, à lui parler de choses graves qui l'intéressent personnellement; tu la prévindras que tu désires lui parler sans témoin, et tu lui diras quel jour tu te présenteras à l'hôtel de Coulange.

—En effet, je crois que cela vaudrait mieux.

—Ce sera surtout plus convenable. Tu pourrais encore la prier de te donner elle-même un rendez-vous à l'hôtel de Coulange ou ailleurs.

—Dans ce cas elle aurait à me répondre.

—Naturellement.

—Et si elle ne me répondait pas?

—Alors tu lui écrirais de nouveau pour lui annoncer ta visite.

—Tout cela demandera quatre ou cinq jours; du temps perdu?

—Tu n'as plus à le compter, après s'être livré pendant plus de six années à d'inutiles recherches, dit Mélanie en souriant. Du reste, continua-t-elle, il est possible que madame de Coulange puisse te recevoir ni causer avec toi, en tête-à-tête, sans être gênée par son mari, ni par ses domestiques. Mais si j'y a des femmes qui ne sont jamais complètement libres, même dans leur maison. Je pensais à cela en te disant de prier la marquise de te fixer un rendez-vous.

—Que de précautions! fit Morlot.

—Dans cette circonstance, mon ami, tu ne saurais en prendre trop. La marquise de Coulange va se trouver vis-à-vis de toi dans une situation extrêmement difficile et pénible; c'est pourquoi je te recommande encore de ne rien brusquer, d'être prudent et discret. Sache bien que tu obtiendras plus par la douceur qu'en employant la menace. Tu diras à la marquise ce que tu veux, ce que tu as le droit d'exiger d'elle, et tu verras ce qu'elle te répondra.

Il y eut un moment de silence.

—J'écrirai ce soir à la marquise, reprit Morlot, et demain matin je porterai ma lettre moi-même à l'hôtel de Coulange.

—Va, mon ami, dit Mélanie, tu remporteras dignement sa mission, je n'en doute point. Tu sais les égards que tu dois à cette noble jeune femme, et tu n'oublieras pas qu'elle est à Paris, à Coulange, à Mieran, partout où elle passe, la consolatrice des affligés, la protectrice de tous les malheureux.

—J'avais juré de découvrir les auteurs du vol de l'enfant et de les livrer à la justice qui venge et qui punit, prononça Morlot d'une voix lente et grave; j'ai juré en même temps que je retrouverais l'enfant pour le rendre à sa mère... J'ai découvert les coupables, j'ai retrouvé l'enfant. Mélanie, je manque à mon premier serment mais je serai fidèle à l'autre. Je tiendrai la promesse que j'ai faite à Gabrielle, je lui rendrai son enfant.

—Oui, et après cela tu auras fait beaucoup, tu auras fait assez.

Un éclair jaillit des yeux de Morlot.

—Après cela, j'attendrai, murmura-t-il sourdement.

Son visage changea subitement d'expression.

—M'as-tu vu Gabrielle aujourd'hui? demanda-t-il.

—Non, répondit Mélanie.

—Ni hier, ni aujourd'hui, c'est singulier.

—Si Je n'avais pas été très-occupée ce matin, je serais allée chez elle.

—Elle ne reste jamais deux jours de suite sans venir, reprit Morlot, Mélanie, elle est peut-être malade.

—Je ne le suppose pas. Si Gabrielle était indisposée au point de ne pouvoir quitter la chambre, elle m'aurait fait prévenir.

—C'est juste.

—Du reste, elle ne vient pas toujours me voir au retour de sa promenade habituelle; nous aurons certainement sa visite tout à l'heure. En l'attendant nous allons dîner.

—C'est prêt?

—Dans deux minutes.

Mélanie courut à sa cuisine et revint au bout d'un instant apportant le potage.

Ils se mirent à table, et, en mangeant, ils causèrent encore de la visite que Morlot allait faire à la marquise de Coulange.

Quand ils eurent achevé leur repas, Mélanie mit sur la table les tasses à café

—Gabrielle prendra le café avec nous, dit Morlot.

La jeune femme s'empressa d'apporter une troisième tasse.

Morlot resta à la table pendant que Mélanie allait et venait de la salle à manger à la cuisine, se livrant à ses occupations de ménagère.

Morlot regardait souvent l'heure à sa montre.

Il finit par perdre patience.

—Mais elle ne vient pas! s'écria-t-il.

—Quelle heure est-il donc? demanda Mélanie.

—Bientôt neuf heures.

—C'est étonnant; elle n'arrive jamais aussi tard.

—Je ne suis pas tranquille, dit Morlot.

—Veux-tu que je te serve ton café?

—Non, je m'en passerai ce soir.

Il se leva de table brusquement et se mit à marcher avec agitation. L'inquiétude était peinte sur son visage.

—J'en reviens à ma première pensée, reprit-il, Gabrielle est malade.

Mélanie commençait aussi à être inquiète.

—Je suis comme toi, dit-elle, je ne sais quoi m'imaginer. Veux-tu que j'aille jusque chez elle?

—Non, répondit-il, j'y vais moi-même.

—Eh bien, je vais passer une robe et j'irai te rejoindre.

Morlot prit son chapeau, s'élança hors de chez lui et descendit rapidement l'escalier.

Avant d'entrer dans la maison où demeurait Gabrielle, il leva les yeux pour voir si l'une de ses fenêtres était éclairée. Il n'y avait de la lumière ni dans la salle à manger, ni dans la chambre à coucher.

Morlot sentit augmenter son inquiétude. Il traversa la rue d'un bond et entra dans la loge des concierges. Ceux-ci s'empressèrent de lui offrir un siège.

—Bon, merci, dit-il, je ne veux pas m'asseoir. Je venais faire une visite à madame Louise; j'ai regardé ses fenêtres, il n'y a pas de lumière chez elle; est-ce qu'elle n'est pas encore rentrée?

Le concierge et sa femme échangèrent un regard étonné.

—Non, monsieur Morlot, elle n'est pas rentrée, répondit la femme. Nous partions d'elle à l'instant, mon homme et moi; je lui disais que, bien sûr, madame Louise était chez vous et qu'il ne fallait pas nous inquiéter? Ainsi, monsieur Morlot, vous ne l'avez pas vue?

—Non, et je ne vous cache pas que je suis très inquiet.

—C'est tout de même bien étonnant! dit la femme.

—Très-étonnant! amplifia le concierge.

—A quelle heure est-elle sortie ce matin?

—Hier matin, monsieur Morlot.

—Comment, hier? fit Morlot avec stupeur.

—Oui, hier, monsieur Morlot; quelle heure pouvait-il être? demanda-t-elle à son mari,

—A peu près huit heures, répondit le concierge.

L'agent de police était devenu très-pâle.

Et depuis hier matin vous ne l'avez pas vue? s'écria-t-il d'une voix frémissante.

—Nous ne l'avons pas vue, monsieur Morlot; c'est pour cela que nous étions très-surpris, mon homme et moi.

Morlot était consterné.

—Mon Dieu! mon Dieu! que lui est-il arrivé?

—Il ne faut pas encore vous effrayer, monsieur Morlot, hasarda la concierge.

—Ah! vous croyez que je peux rester calme, répliqua-t-il en proie à une agitation croissante, quand je suis tourmenté par toutes sortes de craintes? Non, je suis désolé, désespéré! Pourquoi n'êtes-vous pas venue me prévenir hier soir?

—Nous avons pensé que madame Louise était chez vous.

—En effet, vous avez pu le supposer; mais il fallait venir ce matin.

—Demandez à mon homme ce que je lui ai dit.

—Voici ce que ma femme m'a dit ce matin, monsieur Morlot: « Tiens, madame Louise n'est pas rentrée hier soir; elle a encore couché chez son amie Mélanie comme l'autre nuit. »

—Vous le voyez, monsieur Morlot, vous ne pouvez pas me faire de reproches, reprit la concierge. Bien sûr, je serais allée vous trouver tout de suite, si je n'avais pas pensé que madame Louise fut chez vous.

—C'est vrai, dit Morlot, vous ne pouviez pas savoir.

Ainsi, elle est sortie hier matin vers huit heures. Est-ce qu'elle ne vous a pas parlé?

—J'étais dans l'escalier quand elle est descendue; comme toujours, elle avait son panier à son bras. Je lui ai demandé si elle allait faire ses provisions.

—Non, me répondit-elle, j'ai déjà déjeuné.

—Alors vous sortez?

—Oui.

—Il est de bien bonne heure.

—C'est vrai; mais le temps est superbe et j'ai envie de faire aujourd'hui une longue promenade. Et elle s'en est allée sans me dire autre chose.

Dites donc, monsieur Morlot, elle s'est peut-être égarée dans un quartier qu'elle ne connaît pas.

L'agent de police haussa les épaules.

—On ne reste pas perdu deux jours dans les rues de Paris, répondit-il.

Il resta un moment silencieux.

—Je vais rentrer chez moi, reprit-il, mais je reviendrai à onze heures. Si madame Louise rentrait,—je veux encore l'espérer,—ne me dites rien.

Morlot trouva sa femme habillée, prête à sortir.

—Gabrielle est malade! s'écria-t-elle en voyant l'air effaré de son mari et la pâleur de son visage.

—Non, répondit tristement Morlot, Gabrielle n'est pas chez elle.

—Gabrielle n'est pas chez elle! répéta Mélanie comme un écho.

—Elle est sortie hier au matin à huit heures, tu entends bien? hier au matin, et depuis elle n'a pas reparu.

Mélanie resta immobile, comme pétrifiée, les yeux démesurément ouverts, fixés sur son mari, qui s'était affaissé sur un siège.

L'agent de police paraissait anéanti.

Vainement il essayait de réfléchir, il ne parvenait pas à ajouter une pensée à une autre; il y avait une tempête dans son cerveau.

XIV

Au bout d'un instant, Mélanie parvint à se remettre de son émotion. Lentement elle s'approcha de son mari

—Est-ce que les concierges ne savent rien? lui demanda-t-elle.

—Rien, répondit-il

—Elle ne leur a donc rien dit en sortant?

—A la femme, qui s'étonnait de la voir sortir si tôt, elle a simplement répondu que le temps étant très beau, elle désirait faire une longue promenade. Il ne se sont pas inquiétés, ils croyaient qu'elle était ici.

Mélanie baissa tristement la tête.

De grosses larmes roulaient dans les yeux de Morlot.

—Que supposes-tu? demanda Mélanie, après un moment de silence.

—Que veux-tu que je suppose? Je ne comprends rien à cela; je suis terrifié, je n'ai plus ma tête à moi. Gabrielle a disparu; voilà le fait. Comment l'expliquer? Je cherche, je ne trouve rien; je ne peux pas deviner. Toutes sortes de pensées se heurtent confusément dans ma tête où il y a comme un brasier.

Mélanie laissa échapper un gémissement.

—Evidemment, un nouveau malheur lui est arrivé, reprit Morlot. Comment la secourir? je n'en sais rien, je ne sais rien... Et ne pouvant rien faire, impuissant, dévoré d'inquiétudes, je suis forcé de rester les bras croisés. On peut tout supposer, même les choses les plus affreuses. Si, prise d'un mal subit, il lui eût été impossible de rentrer chez elle, elle nous aurait fait prévenir. A-t-elle été victime d'un de ces terribles accidents qui arrivent journellement dans Paris? Demain, je tâcherai de le savoir. Je ne veux pas admettre l'hypothèse du suicide.

—Oh! non! oh! non! s'écria Mélanie.

—Et pourtant, c'est possible.

—Gabrielle est incapable d'en avoir eu seulement la pensée, répliqua Mélanie avec force.

Morlot hocha la tête.

—Elle a tant souffert et elle est encore si malheureuse! dit-il d'un ton douloureux.

La figure dans ses mains, Mélanie se mit à pleurer.

A onze heures, Morlot sortit pour faire aux concierges de Gabrielle la visite qu'il leur avait annoncée.

La jeune femme n'était pas revenue. Il rentra chez lui plus agité et plus anxieux encore.

Mélanie pleurait toujours.

—Il faut te coucher, lui dit-il.

—Et toi?

—Je me coucherai plus tard.

—Est-ce que tu vas écrire ta lettre à la marquise?

—Non, répondit-il d'un ton farouche; j'attends.

Et il eut un regard qui fit frissonner Mélanie,

—Morlot, lui dit-elle, en le regardant fixement, tu médites quelque chose de terrible?

—C'est vrai.

—Que veux-tu faire? Dis-le moi, je veux le savoir.

—Tu veux le savoir? Eh bien, je vais te le dire: Si dans trois jours Gabrielle n'est pas revenue, si je ne sais pas où elle est, ou si j'apprends qu'elle est morte, je n'hésiterai pas à faire mon devoir; oui, je serai sans pitié!... Si je me présente à l'hôtel de Coulange, j'y serai accompagné d'un commissaire de police, et ce sera pour arrêter la marquise.

Mélanie, épouvantée, se mit à crier:

—Oh! malheureux! s'écria-t-elle.

—L'agent de police sera un vengeur! ajouta-t-il d'une voix sombre.

—Morlot, et l'enfant? Tu ne penses pas à l'enfant! s'écria la jeune femme; que deviendra-t-il, lui?

—Morlot se redressa, les yeux étincelants.

—Nous l'adopterons! répondit-il.

Mélanie comprit que, dans l'état de surexcitation où était son mari, il lui serait impossible de lui faire entendre raison.

Morlot avait prié les concierges de Gabrielle de l'avertir immédiatement, si la jeune femme rentrait entre onze heures et minuit, ou s'ils apprenait d'une façon quelconque ce qui lui était arrivé.

Il attendit inutilement jusqu'à une heure.

Alors il se décida à se mettre au lit. Mais, en proie, comme il l'était, aux plus cruelles appréhensions, il ne lui fut pas possible de s'endormir.

Il se leva de bonne heure, courbaturé, brisé, le corps aussi malade que l'esprit. Avant de sortir il embrassa Mélanie, ce qui était d'ailleurs dans ses habitudes.

—Tu t'en vas déjà? fit-elle?

—Oui.

—Où vas-tu?

—Je n'en sais rien. Ou le hasard me conduira. J'ai besoin de me trouver au grand air, de marcher, de me secouer.

Il partit et s'en alla au hasard, comme il l'avait dit, battant le pavé des rues. A huit heures il se trouvait rue de Babylone. L'idée lui vint de prendre un bol de café. Il entra chez madame Philippe. La crémière remarqua qu'il était préoccupé, soucieux, sombre.

—Vous n'avez pas l'air content, lui dit-elle d'un ton amical.

—En effet, répondit-il, je suis très-inquiet au sujet d'une jeune femme, d'une amie, que je considère comme ma sœur.

—Est-ce qu'elle est gravement malade?

—C'est pour une autre cause que je suis inquiet. Vous la connaissez peut-être pour l'avoir vue passer, cette jeune femme, car elle venait souvent rue de Babylone. Elle est assez grande, elle a de beaux cheveux noirs et, ce qui est particulièrement remarquable, elle a la figure blanche comme la neige.

—Oh! je l'ai vue plusieurs fois et avant-hier encore.

—Ah! avant-hier, fit Morlot; à quelle heure?

—Il pouvait être huit heures et demie. Elle est bien restée un quart d'heure devant ma boutique, les yeux fixés sur l'hôtel de Coulange, ayant l'air d'attendre quelqu'un.

—Eh bien, depuis avant hier matin, cette jeune femme a disparu de son domicile. Jugez si je dois être inquiet!

Un jeune homme d'une vingtaine d'années, qui se trouvait à la table voisine où Morlot s'était assis, et qui avait entendu la conversation, prit tout à coup la parole.

—J'ai vu aussi, avant-hier, la dame dont vous parlez, dit-il.

Morlot se tourna vivement vers le jeune homme.

—Où l'avez-vous vue, monsieur? demanda-t-il.

—Boulevard de Montrouge, devant le cimetière.

—Que faisait-elle?

—Depuis plus de neuf heures. C'est ce qui m'a paru bien folle, n'est-ce pas?

—La personne dont je parle n'a rien de fou; elle est aussi folle que vous et moi, répliqua Morlot. Ce n'est pas elle que vous avez rencontrée devant le cimetière du Mont-Parnasse.

—C'est possible. Mais alors celle que j'ai vue ressemble beaucoup au portrait que vous venez de faire. J'ai été frappé surtout de la blancheur extraordinaire de son visage, ce qui n'empêche pas qu'elle soit encore très-jolie. De plus elle est grande, elle a les cheveux noirs et de grands yeux très-brillants.

—La ressemblance est grande, en effet, dit Morlot. Pouvez-vous me dire comment elle était vêtue?

—Je n'ai pas beaucoup remarqué son costume. Autant que je puis me rappeler, elle portait une robe de laine noire très-simple, et une longue pèlerine de soie. Je me souviens qu'elle avait à son bras un panier d'osier teint en noir.

Cette fois Morlot ne pouvait plus douter.

—C'est elle, c'est bien elle! dit-il.

—En ce cas, monsieur, et d'après ce que vous venez de me dire, on a eu tort de la prendre pour une folle. Mais rien de fâcheux ne peut lui être arrivé, et je vais probablement vous tranquilliser en vous disant qu'elle a été emmenée par des agents de police.

Morlot se dressa sur ses jambes comme poussé par un ressort.

—Des agents de police! exclama-t-il, Ils étaient deux.

—Et ils l'ont emmenée? Pourquoi? Qu'avait-elle fait?

—Ils l'ont emmenée dans une voiture avec une autre femme.

—Une autre femme? fit Morlot, je ne comprends pas.

—Je regrette de ne pouvoir vous renseigner complètement, reprit le jeune homme, mais je vais vous dire tout ce que je sais.

—Je vous en prie, dites vite; j'ai besoin de savoir...

—J'allais faire une course rue de la Tombe-Issoire étant pressé, je marchais très-vite. Comme je passais devant le cimetière, je vis un rassemblement d'une trentaine de personnes: je m'en approchai, curieux de savoir ce qui se passait. J'arrivai juste au moment où les agents faisaient monter les deux femmes dans la voiture. Et j'entendis l'un d'eux qui leur disait: « Vous vous expliquerez devant le commissaire de police. » La vo

murs avaient une épaisseur suffisante pour empêcher sa voix d'arriver au dehors.

Elle n'en pouvait plus douter, elle était réellement enfermée dans une espèce de prison.

La pièce était complètement nue : pas un meuble, rien, pas même une poignée de paille sur laquelle elle aurait pu se coucher ou s'asseoir. Il n'y avait qu'un seul objet : son panier, qui était resté à son bras, et qu'elle retrouva à l'endroit où elle avait été jetée.

Appuyée contre la muraille, la tête penchée sur sa poitrine et les yeux à demi fermés, Gabrielle se mit à réfléchir profondément.

Tout à coup elle se redressa, les yeux hagards, fit trois pas en avant, puis recula épouvantée comme si une bête féroce se fût dressée devant elle.

Oh ! oh ! oh ! s'écria-t-elle d'une voix étranglée.

Elle venait de s'expliquer pourquoi les deux hommes l'avaient enfermée, et elle avait cette horrible pensée que sa prison allait être son tombeau, qu'elle était condamnée à mourir de faim.

Machinalement elle marcha vers la porte massive, contre laquelle elle colla son oreille. Elle eut beau écouter, elle n'entendit rien, ni dans la maison, ni sur la rue, ni même aucun bruit humain.

C'était le silence de la tombe, le solennel et effrayant silence de la mort.

Tout son sang s'était précipité vers la tête et battait violemment ses tempes. Il y avait dans ses oreilles un bourdonnement sourd, un vol de épais tombait sur ses yeux.

Chancelante, cherchant à s'appuyer contre la muraille, elle se réfugia dans le coin le plus sombre de sa prison.

A toutes ses terreurs se joignait un profond découragement. Enfermée vivante dans un sépulcre, elle comprenait qu'elle ne devait compter sur aucun secours humain.

Après avoir tant souffert, après avoir vu si souvent ses espérances détruites et subi successivement toutes les épreuves de la vie, elle n'avait même plus la force du désespoir. Mais de nouveaux sanglots s'échappèrent de sa poitrine gonflée.

N'ayant plus rien à attendre des hommes, elle essaya de se distraire complètement des choses de la terre ; sa pensée s'élança vers le ciel, appelant Dieu.

—Ma triste destinée doit s'accomplir ! soupira-t-elle.

Au trouble de l'épouvante succédait la sérénité de la résignation.

XVII

Après avoir enfermé Gabrielle dans cette chambre, qui ressemblait à un cachot, les deux hommes avaient rejoint Solange dans une pièce du rez-de-chaussée de la maison où elle les attendait.

Cette maison, qui commençait à tomber en ruine, bien qu'elle eût été solidement construite, appartenait pour le moment à un marchand de vins-traiteur de Paris. Il l'avait acquise dans un héritage. Il prétendait l'avoir louée à de petits rentiers, l'homme et la femme, mais la vérité est qu'il l'avait mise à la disposition de voleurs dont il était, lui, un des principaux receleurs.

La maison était à une petite distance de quatre ou cinq cents mètres des fortifications, sur la limite du territoire de Charenton. Elle servait de dépôt provisoire pour les objets volés dans les communes et les maisons habitées au sud de Paris. Les rôdeurs de nuit s'y donnaient rendez-vous ou c'est de là que sortait le mot d'ordre, chaque fois qu'une expédition d'une certaine importance était projetée.

Nous n'avons pas besoin de dire que le propriétaire de la maison et les deux hommes, qui avaient en l'audace de se faire passer pour des agents de police, faisaient partie de cette bande de malfaiteurs, si admirablement organisée, qui agissait sous la direction occulte de Dorandel.

Le premier de ces hommes se nommait Princet. Deux fois déjà il avait été condamné pour vol. Non moins intelligent qu'audacieux, c'était un misérable excessivement dangereux. L'autre s'appelait Cholard, surnommé Chauve-Souris par ses camarades. A peine âgé de vingt-quatre ans, il n'avait pas encore encouru de condamnation judiciaire, si ce n'est une condamnation à huit jours de prison pour rixe nocturne sur la voie publique.

—Il faut que je vous remercie tous les deux, leur dit Solange, vous m'avez sauvée d'un terrible danger.

—Bé, fit Princet, vous n'êtes pas à votre aise tout de même.

—Et d'autres avec vous.

—Non, moi seule, car on ne m'aurait pas arrachée une parole. J'étais vraiment dans une vilaine situation. Finir me paraissait impossible ; d'ailleurs la femme m'aurait poursuivie, amentant le monde sur mon passage. Les gens qui était là paraissaient décidés à nous mener chez le commissaire de police ; j'avoue que je commençais à avoir grand'peur lorsque, heureusement vous êtes arrivés.

—Tout en m'approchant, je vous ai reconnue, madame Solange, et je me suis dit aussitôt : " Il faut savoir ce qui se passe ; attention et ouvre l'œil ". J'ai interrogé les badauds, et quand j'ai su de quoi il retournait, j'ai tout de suite imaginé la bonne farce qui a si bien réussi. Je n'ai rien trouvé de mieux pour vous tirer d'affaire. Par bonheur, Cholard était avec moi ; il a eu trouver un fiacre, ce qui était absolument nécessaire.

Ah ! ah ! ah ! ajouta-t-il en riant, le tour a-t-il été crânement joué ? Je vous assure que tous ceux qui étaient là n'y ont vu que du feu.

—Vous avez été très adroits et vous avez fait preuve d'une grande présence d'esprit.

—Dans des cas comme celui-là il n'y a que la hardiesse qui sauve.

—Quand je vous le disais, prochainement, je ne manquerai pas de lui parler du service que vous m'avez rendu et je lui demanderai pour vous deux une bonne gratification.

—Elle sera acceptée avec reconnaissance.

—C'est moi qui vous suis reconnaissante, répliqua Solange en souriant.

—Dites : donc, reprit Princet, c'est qu'elle n'est pas folle du tout, la femme de là.

—Malheureusement.

—On lui a donc réellement volé son enfant ?

—Oui. Vous n'attendez point que je vous conte la chose, n'est-ce pas ? C'est un secret du grand maître. Du reste, l'aventure date de longtemps. Je n'en avais plus entendu parler ni moi-même je n'y pensais plus, lorsque, ce matin, on m'ordonne de me mettre en présence de la femme que vous venez d'enfermer ici-haut. Je ne l'ai pas d'abord reconnue, je n'aurais pu l'éviter. Et puis, j'étais loin de soupçonner le reste. Je la croyais morte ou folle, car on m'avait donné à entendre des choses d'enfer. Elle est bien vivante, et elle n'est pas folle ! Quand elle s'est jetée sur moi, me reconnaissant pour enfant, j'ai eu véritablement une crise, j'étais en sueur, en abomination, qui sortait du cimetière. Heureusement, je n'ai pas perdu mon sang-froid... Vivante, vivante !... Si seulement elle était folle, elle ne serait pas à craindre... de ne vous le cache pas, je vais être inquiétant dans une inquiétude continuelle.

—Pourquoi ?

—Elle s'est trouvée ce matin sur mon chemin, elle peut me rencontrer encore.

Princet eut un sourire singulier.

—Actuellement, elle est en lieu sûr, dit-il.

—Vous ne pouvez pas la garder éternellement.

—C'est certain.

—Eh bien, je ne pourrai plus sortir sans avoir peur de rencontrer cette furie, de voir ce fun ôme se dresser devant moi.

—La femme pâle me fait l'effet d'être fort compromettante pour nous tous, opina Cholard.

—Elle est à craindre, dit Solange.

Le front plissé et les yeux farouches, Princet paraissait réfléchir.

—Au fait, reprit Cholard, qu'est-ce que nous allons en faire ?

Après un moment de silence, Princet relava brusquement la tête.

—Dans la voiture, dit-il d'une voix creuse, elle m'a demandé si je connaissais un agent de police du nom de Morlot.

—C'est vrai, fit Solange.

—Je lui ai répondu que je le connaissais. Je le connais, en effet, bien que je ne l'aie jamais vu. Ce Morlot est un homme terrible et féroce pour nous autres ; c'est celui qui a arrêté un de ses chefs, Gagnasse, dans un cabaret de Charenne où il avait eu l'imprudence de boire un coup de trop. Je ne me soucie pas d'avoir Morlot à nos trousses, surtout s'il est l'ami de la femme pâle, comme elle prétend.

Pas plus tard que cette nuit, nous aurons trois tours à nous avons encore un dépôt ici ; nous choisirons un autre lieu de rendez-vous et nous ne reparaîtrons dans cette maison que quand nous serons sûrs de pouvoir le faire sans danger.

—Pourquoi déménager ? demanda Cholard, je ne vois pas que nous ayons à menacés.

Princet haussa les épaules.

—Tu es jeune, Chauve-Souris, dit-il, tu as besoin d'acquérir de l'expérience. Ce soir ou demain, Morlot saura que la femme pâle, qui est l'amie de Solange, a disparu. Naturellement il se mettra à sa recherche. Tu peux être sûr qu'il parviendra à savoir ce qui s'est passé sur le boulevard de Montrouge. Il cherchera deux jours, trois jours, quatre si tu veux. Comme il a du flair, — il l'a prouvé, — et qu'il doit connaître l'histoire de l'enfant volé, il devinera que la femme a été enlevée.

—Après ?

—Après ? il trouvera le cocher qui nous a conduits, — ça ne lui sera pas difficile, — et le cocher ramènera ici.

—Diable, je n'avais pas songé à cela.

—Pour sa gouverne, ami Cholard, il faut toujours songer à tout.

—Si je l'ai bien compris, nous allons garder la femme ?

—C'est nécessaire.

—Qu'est-ce que tu en feras ?

Princet regarda fixement Cholard sans répondre.

—Nous allons avoir là une prisonnière bien gênante, reprit Cholard. Est-ce que nous ne pourrions pas, en partant d'ici la nuit prochaine, lui donner la clef des champs ?

Princet secoua la tête et prit un air sombre.

—Au fait, reprit Cholard, qu'est-ce que nous allons en faire ?

Après un moment de silence, Princet relava brusquement la tête.

—Dans l'intérêt de madame Solange, et pour notre sûreté à nous, répondit-il sourdement, il faut que cette femme disparaisse.

—Alors, vous voulez vous en aller en aller en la laissant enfermée ici ? demanda Solange.

—La pourrait-se faire ; mais je ne trouve pas que ce soit un moyen sûr de nous débarrasser d'elle.

—Vous voulez la tuer ! s'écria Solange.

—Oui.

—Oh ! c'est grave !

—Nous y sommes forcés, notre sûreté l'exige.

—C'est vrai, approuva Cholard.

Princet se tourna brusque ment d'un son côté.

—C'est toi qui lui fera son affaire cette nuit.

—Moi ?

—Oui, toi. Tu n'as pas peur, je suppose.

—Peur ? allons donc !

—A la bonne heure ! il faut que tu gagnes tes éperons.

—Est-ce que je serai seul ?

Oui.

—Pourquoi ne serais-tu pas avec moi ?

—Tu sais bien que j'ai affaire cette nuit du côté de Bourg-la-Reine.

—Alors vous voulez de couteau !

—Non, le sang coule et laisse des traces. Tu l'étrangleras, d'abord ; une femme ! c'est l'affaire d'un instant.

—Ensuite ?

—Tu emporteras le cadavre et tu le jetteras dans le puits où il y a encore assez d'eau pour le cacher. Cela fait, tu iras au fond de la maison dans la vigne, tu trouveras facilement de grosses pierres que tu jetteras dessus.

—A quelle heure faudra-il faire la chose ?

—Aussitôt que nos camarades, qui auront été prévenus dans la soirée, auront tout enlevé.

Tu resteras ici le dernier ; les autres n'ont pas besoin de savoir la besogne que je te donne.

En parlant ainsi, le misérable avait un lideux sourire sur les lèvres.

Solange était d'une pâleur livide. La préméditation de cette horrible crime l'épouvantait. Cependant elle ne prit point la défense de Gabrielle ; elle regardait les deux scélérats avec terreur ; mais elle n'essaya point de les faire renoncer à leur abominable projet.

—Je n'ai plus rien à faire ici, dit-elle en se levant, je vais vous quitter.

—Avant de partir voulez-vous voir notre prisonnière ? lui demanda Princet avec son affreux sourire.

—Non, non, répondit-elle en frissonnant.

—N'oubliez pas la gratification promise.

—Soyez tranquille.

—Cholard, tu vas accompagner madame Solange ; tu lui ouvriras la porte sur la ruelle ; elle n'aura qu'à prendre le chemin à droite pour gagner la route pavée.

Solange s'en alla. Un instant après, les deux bandits quittèrent à leur tour la maison.

Gabrielle vit le jour de sa prison baisser peu à peu, puis s'éteindre tout à fait. La nuit était venue. La malheureuse en pressaadit de plus en plus qu'on l'avait enfermée avec l'intention de la laisser mourir de faim.

Il y avait au moins trois heures qu'elle était dans les ténèbres, lorsque le silence qui l'entourait fut troublé tout à coup. Il lui sembla qu'on marchait au-dessus d'auteur d'elle ; c'étaient des pas lourds, qui résonnaient également sur les marches de l'escalier.

Epuisée de fatigue, les jambes brisées, elle s'était accroupie dans un coin. Elle se releva et, à tâtons, sur tout le mur, elle chercha la porte. Quand elle l'eut trouvée, elle tendit l'oreille pour écouter. Elle reconnut d'abord, avec raison des pas, qu'il y avait plusieurs personnes dans la maison. Elle entendit ensuite des voix d'hommes, de grosses voix rauques et enrouées. Mais elle eut beau concentrer son attention et tendre ses facultés auditives, il lui fut impossible de saisir une parole ayant un sens. Le bruit des voix arrivait à son oreille comme un bourdonnement. Elle eut l'intention de crier, d'appeler. Elle n'osa pas le faire. Elle sentait bien qu'elle n'avait rien de bon à espérer. Par les deux individus qu'elle connaissait, elle pouvait juger de ce que valaient les autres.

Le bruit dura pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure, puis la maison redevint tout à coup silencieuse.

—Ils sont partis, se dit Gabrielle.

Cependant elle resta debout, appuyée contre la porte, prêtant toujours l'oreille.

Un temps assez long s'écoula.

Soudain, Gabrielle entendit qu'on montait l'escalier. Les pas étaient presque légers et paraissaient hésitants. L'infortunée vint que la peur lui donnait visait l'escalier avait laissée la porte entr'ouverte. Evidemment, il ne craignait pas que sa victime pût lui échapper.

Les pas s'approchèrent, puis le bruit d'une clef mise dans la serrure de la porte se fit entendre.

Cette fois, Gabrielle ne pouvait plus douter. Sa prison allait s'ouvrir. Cependant elle resta jusqu'au fond de la pièce, saisie d'une angoisse inexprimable.

La porte s'ouvrit. Un homme entra. Dans sa main gauche il avait une corde de petite grosseur, ayant à son extrémité un nœud coulant. Sa main droite tenait un bougeoir de tôle dans lequel il y avait une chandelle. Une lueur blafarde, tremblotante, éclaira le cachot.

Gabrielle reconnut l'homme et faillit échapper au cri de frayeur. Certes, l'apparition de ce misérable n'avait rien de rassurant.

XVIII

Cholard, dit Chauve-Souris, avait à ce moment une figure repoussante.

Pour se donner du courage, la force de commettre le crime, peut-être aussi pour s'étourdir, il s'était chauffé le corps et la tête en avalant plusieurs rasades d'eau-de-vie. Il était à moitié ivre.

De ses petits yeux glauques qui lui sortaient de la tête, jaillissaient des éclairs livides. Rien ne saurait rendre l'expression farouche et sauvage de sa face patibulaire.

La porte ne pouvant s'ouvrir que du dehors, il l'avait laissée entr'ouverte. Evidemment, il ne craignait pas que sa victime pût lui échapper.

Ne trouvant rien pour poser sa lumière, il prit le parti de la mettre sur le carreau de la chambre.

La jeune femme le regardait, un froid glacial dans les membres.

Quand, après s'être débarrassé de son bougeoir, il s'avança vers elle, elle recula en frémissant.

—Ne m'approchez pas, lui cria-t-elle, vous me faites horreur !

—Je comprends ça, balbutia-t-il d'une voix avinée.

—Venez-vous me rendre la liberté ? demanda Gabrielle.

—Hein ? la liberté ! des bêtises !

—Que me voulez-vous, alors, dites, que me voulez-vous ?

—Ce que je te veux ! tu vas le voir.

Et le misérable se mit en devoir de passer la corde autour du cou. Mais, rassemblant toutes ses forces, Gabrielle parvint à le repousser. Puis elle bondit vers la porte qu'elle voyait ouverte.

Cholard avait deviné son intention. Il eut le temps de la saisir au passage et il la poussa violemment jusqu'au fond de la pièce.

—Tu voudrais te sauver, dit-il, en ricanant : impossible ! A l'exception de cette porte, tout est bien fermé. Il n'y a que ce que nous deux dans la maison, les autres sont partis. Tu peux crier si tu veux, cela m'est égal, on ne t'entendra pas. Tu es en mon pouvoir, tu ne peux pas m'échapper.

—Et avec cette corde vous voulez m'étrangler ? s'écria Gabrielle frissonnante.

—Voilà ! il faut que tu meures.

—Oh ! grâce ! grâce ! pitié !

—Pas encore, répliqua-t-il sourdement ; mais je le serai dans un instant.

Le cynisme du misérable était plus épouvantable encore que lui-même. Gabrielle jeta autour d'elle des regards effarés.

—Perdue ! murmura-t-elle, je suis perdue !

Si cela n'avait dépendu que de moi, reprit Cholard, je t'aurais laissée en vie. Si tu es en leur pouvoir. Ils avaient décidé que tu mourrais étranglée ; mais Dieu n'a pas voulu que le malheureux qui sont dici fût un assassin. Je mourrai d'une autre manière et aussi promptement seulement mon agonie sera plus longue et plus cruelle.

—Les autres sont partis ! Il m'a dit cela, l'homme à la corde. Je me rends compte maintenant de ces bruits que j'ai entendus. C'était un déménagement. Oui, ils sont partis... Et je reste seule, emprisonnée, dans cette maison isolée et abandonnée.

Oh ! la faim ! la faim ! Je la sens déjà, je la sens ! J'entends dire que c'était une effroyable torture ; je vais la connaître, cette torture... Elle manquait à mon martyre. La faim ! soulfrance du corps pour laquelle l'âme ne peut rien. Ah ! je me sens frissonner d'épouvante et d'horreur. Seigneur, mon Dieu, ayez pitié de moi, ayez pitié de moi ! Ne me laissez pas succomber à de nouvelles souffrances.

A ce moment, ses yeux, qui errraient dans la chambre, tombèrent sur son panier. Aussitôt elle laissa échapper un cri, une sorte de cri de joie.

Elle se leva péniblement, fit quelques pas, et alla s'affaisser de nouveau près du panier. Elle le saisit par un mouvement brusque, l'ouvrit et plongea sa main au fond.

Elle retira un morceau de pain.

Elle l'avait mis dans son panier avant de sortir de chez elle. C'est une précaution qu'elle prenait quelquefois.

Elle n'avait fait qu'un repas léger, le matin. Est-il besoin de dire ? Elle avait faim, la pauvre Gabrielle. Pourtant, elle tenait le pain dans sa main, elle le regardait tristement, les yeux mouillés de larmes, et elle n'osait pas le porter à sa bouche.

Au bout d'un instant, cependant, elle portage le morceau en deux parts à peu près égales.

—Pour deux fois, murmura-t-elle ; maintenant et demain. Demain... Et après ?...

Après ? reprit-elle d'un ton intraduisible : après la souffrance et la mort !

Et, en pleurant, elle se mit à manger.

Le lendemain du jour où Sosthène de Perny s'était trouvé rue de Provence à une table de jeu, en face du magnifique étranger, qui se faisait appeler don José comte de Rogas, grand de Portugal, — cela seulement — lequel il avait déménagé, il semblait qu'on pouvait être à battre les cartes, on peut encore rencontrer de plus forts que soi ; le lendemain de ce jour, disons-nous, vers trois heures de l'après-midi, Sosthène s'acheminait vers les Ternes. Il allait faire une visite à sa mère

Il s'était mis dans la tête qu'elle devait lui donner la somme qu'il lui fallait absolument pour le surlendemain avant midi.

Il savait très bien qu'elle n'avait pas d'argent ; elle l'avait quelques jours auparavant il avait fait fait main basse sur les derniers billets de cent francs qu'elle tenait en réserve. Mais il voulait la forcer à demander les dix mille francs au marquis de Coulange, ce qu'il n'avait pas le courage de faire lui-même.

Quand il arriva rue Lauzier, n'ayant plus que vingt-cinq, pas à faire, il s'arrêta stupéfait. Il avait devant lui le coupé de son beau-frère. Le cocher, qui tournait le dos, était sur son siège.

Sa première pensée fut de rebrousser chemin pour revenir plus tard, car il ne tenait nullement à se trouver nez à nez avec le marquis lorsqu'il était avec sa mère ; cela n'avait rien d'extraordinaires. Mais, à tort ou à raison, il s'imagina que madame de Perny et M. de Coulange parlaient de lui et que le marquis ne se gênait point pour blâmer et flétrir sa conduite. Attendu, pâles lui vint d'écouter ce qu'ils disaient. Après un moment d'hésitation, il tourna sur ses talons et se mit à marcher d'un pas rapide.

Il fit le tour d'un pâté de maisons, gagna le petit chemin parallèle à la rue Lauzier, qu'avait visité Morlot, et arriva à la petite porte, remarquée par ce dernier. Il en avait une clef dans sa poche. Il l'ouvrit, pénétra dans le jardin, et, sans faire de bruit, marchant sur la pointe des pieds, en glissant derrière les massifs, il arriva au pavillon. Il entra et monta l'escalier à pas de loup. Il ouvrit et referma doucement une porte, celle de sa chambre, qui était effroyablement fermée.

Il se dressa debout en poussant un cri de triomphe. Son regard était effrayant. Ses yeux semblaient lancer des flammes ; il avait sur les lèvres un sourire atroce

Le moment était venu. Il prépara son poud coutant.

Gabrielle avait joint les mains et tourné ses yeux vers le ciel.

Placée comme elle l'était, son pâle et beau visage était entièrement éclairé par la lumière pâle de la chandelle.

Au même out Chauve Souris se disposait à faire passer au-dessus de la tête de sa victime la terrible corde, Gabrielle parla.

—Mon Dieu, dit-elle, je vais quitter cette vie où j'ai tant souffert ; je vous remets mon âme.

L'étranger s'était arrêté tout interdit devant cette femme agenouillée, qui avait les mains jointes, le regard fixé au plafond, et qui semblait avoir oublié qu'il était là, menaçant, tuant dans son ravissement le mort.

Gabrielle continua :

—Mon Dieu ! veillez sur mon fils !... Faites que les douleurs de la mère soient le prix du bonheur de l'enfant !

Que se passa-t-il alors dans de cœur et la pensée de Cholard ? De quelle clarté soudaine venait-il d'être frappé ? Nous ne saurions le dire. Mais un grand trouble était né en lui, et sa fureur sanguinaire s'était subitement calmée. S'était-il attendri ? Se sentait-il pris de pitié pour sa victime ? Pourquoi pas ? Mais qu'importe ! Par un regard qui regardait plus haut que lui, par une prière qui montait jusqu'à Dieu, cet homme, tout à l'heure rugissant, furieux, féroce, cet homme venait d'être dompté !

Devant une femme en larmes on a vu reculer le lion du désert !

D'autres femmes avant Gabrielle avaient déjà attendri des bêtes féroces !

Maintenant, ce n'était plus la victime, c'est le bourreau qui avait peur !

Tremblant, courbé, les yeux démesurément ouverts, fixés sur Gabrielle, Cholard se mit à reculer. Il recula jusqu'à la porte. En franchissant le seuil, sa main rencontra la clef qui était restée dans la serrure.

Sans le vouloir, sans doute, car il était incapable d'avoir une pensée, il tira la porte, qui se ferma sur lui.

Il se précipita dans l'escalier, comme s'il eût la faculté des oiseaux nocturnes de voir au milieu des ténèbres, sortit de la maison en courant, sauta par-dessus le mur et s'enfuit de toute la vitesse de ses jambes.

On aurait pu croire qu'il était poursuivi par une légion de diables ou plutôt par les gendarmes.

Quand Cholard eut disparu et que Gabrielle n'entendit plus le bruit de ses pas, elle se traîna jusqu'à la porte. Alors seulement elle s'aperçut qu'elle était entièrement fermée.

—Je comprends maintenant pourquoi il est parti, murmura-t-elle avec accablement, il s'est dit qu'il ne devait pas prendre la peine de commettre un meurtre inutile, quand il est ses camarades les autres, comme il dit, n'ont qu'à me laisser mourir de faim...

Il n'en faudra pas davantage pour me tuer, ajouta-t-elle avec un sourire navrant.

Elle s'assit. Le dos contre la porte et la tête dans ses mains, elle resta un instant sorti de dans ses douloureuses pensées.

—Il n'est plus à me faire aucune illusion, reprit-elle, je suis condamnée. Les gens qu'on m'a pris ne m'aiment vraiment ma mort, qui leur est nécessaire et je suis en leur pouvoir. Il savaient décidé que je mourrais étranglée ; mais Dieu n'a pas voulu que le malheureux qui sont dici fût un assassin. Je mourrai d'une autre manière et aussi promptement seulement mon agonie sera plus longue et plus cruelle.

—Les autres sont partis ! Il m'a dit cela, l'homme à la corde. Je me rends compte maintenant de ces bruits que j'ai entendus. C'était un déménagement. Oui, ils sont partis... Et je reste seule, emprisonnée, dans cette maison isolée et abandonnée.

Oh ! la faim ! la faim ! Je la sens déjà, je la sens ! J'entends dire que c'était une effroyable torture ; je vais la connaître, cette torture... Elle manquait à mon martyre. La faim ! soulfrance du corps pour laquelle l'âme ne peut rien. Ah ! je me sens frissonner d'épouvante et d'horreur. Seigneur, mon Dieu, ayez pitié de moi, ayez pitié de moi ! Ne me laissez pas succomber à de nouvelles souffrances.

A ce moment, ses yeux, qui errraient dans la chambre, tombèrent sur son panier. Aussitôt elle laissa échapper un cri, une sorte de cri de joie.

Elle se leva péniblement, fit quelques pas, et alla s'affaisser de nouveau près du panier. Elle le saisit par un mouvement brusque, l'ouvrit et plongea sa main au fond.

Elle retira un morceau de pain.

Elle l'avait mis dans son panier avant de sortir de chez elle. C'est une précaution qu'elle prenait quelquefois.

Elle n'avait fait qu'un repas léger, le matin. Est-il besoin de dire ? Elle avait faim, la pauvre Gabrielle. Pourtant, elle tenait le pain dans sa main, elle le regardait tristement, les yeux mouillés de larmes, et elle n'osait pas le porter à sa bouche.

Au bout d'un instant, cependant, elle partage le morceau en deux parts à peu près égales.

—Pour deux fois, murmura-t-elle ; maintenant et demain. Demain... Et après ?...

Après ? reprit-elle d'un ton intraduisible : après la souffrance et la mort !

Et, en pleurant, elle se mit à manger.

Le lendemain du jour où Sosthène de Perny s'était trouvé rue de Provence à une table de jeu, en face du magnifique étranger, qui se faisait appeler don José comte de Rogas, grand de Portugal, — cela seulement — lequel il avait déménagé, il semblait qu'on pouvait être à battre les cartes, on peut encore rencontrer de plus forts que soi ; le lendemain de ce jour, disons-nous, vers trois heures de l'après-midi, Sosthène s'acheminait vers les Ternes. Il allait faire une visite à sa mère

Il s'était mis dans la tête qu'elle devait lui donner la somme qu'il lui fallait absolument pour le surlendemain avant midi.

Il savait très bien qu'elle n'avait pas d'argent ; elle l'avait quelques jours auparavant il avait fait fait main basse sur les derniers billets de cent francs qu'elle tenait en réserve. Mais il voulait la forcer à demander les dix mille francs au marquis de Coulange, ce qu'il n'avait pas le courage de faire lui-même.

Quand il arriva rue Lauzier, n'ayant plus que vingt-cinq, pas à faire, il s'arrêta stupéfait. Il avait devant lui le coupé de son beau-frère. Le cocher, qui tournait le dos, était sur son siège.

Sa première pensée fut de rebrousser chemin pour revenir plus tard, car il ne tenait nullement à se trouver nez à nez avec le marquis ; celui-ci était avec sa mère ; cela n'avait rien d'extraordinaires. Mais, à tort ou à raison, il s'imagina que madame de Perny et M. de Coulange parlaient de lui et que le marquis ne se gênait point pour blâmer et flétrir sa conduite. Attendu, pâles lui vint d'écouter ce qu'ils disaient. Après un moment d'hésitation, il tourna sur ses talons et se mit à marcher d'un pas rapide.

Il fit le tour d'un pâté de maisons, gagna le petit chemin parallèle à la rue Lauzier, qu'avait visité Morlot, et arriva à la petite porte, remarquée par ce dernier. Il en avait une clef dans sa poche. Il l'ouvrit, pénétra dans le jardin, et, sans faire de bruit, marchant sur la pointe des pieds, en glissant derrière les massifs, il arriva au pavillon. Il entra et monta l'escalier à pas de loup. Il ouvrit et referma doucement une porte, celle de sa chambre, qui était effroyablement fermée.

Il se dressa debout en poussant un cri de triomphe. Son regard était effrayant. Ses yeux semblaient lancer des flammes ; il avait sur les lèvres un sourire atroce

Le moment était venu. Il prépara son poud coutant.

Gabrielle avait joint les mains et tourné ses yeux vers le ciel.

Placée comme elle l'était, son pâle et beau visage était entièrement éclairé par la lumière pâle de la chandelle.

Au même out Chauve Souris se disposait à faire passer au-dessus de la tête de sa victime la terrible corde, Gabrielle parla.

—Mon Dieu, dit-elle, je vais quitter cette vie où j'ai tant souffert ; je vous remets mon âme.

L'étranger s'était arrêté tout interdit devant cette femme agenouillée, qui avait les mains jointes, le regard fixé au plafond, et qui semblait avoir oublié qu'il était là, menaçant, tuant dans son ravissement le mort.

Gabrielle continua :

—Mon Dieu ! veillez sur mon fils !... Faites que les douleurs de la mère soient le prix du bonheur de l'enfant !

Que se passa-t-il alors dans de cœur et la pensée de Cholard ? De quelle clarté soudaine venait-il d'être frappé ? Nous ne saurions le dire. Mais un grand trouble était né en lui, et sa fureur sanguinaire s'était subitement calmée. S'était-il attendri ? Se sentait-il pris de pitié pour sa victime ? Pourquoi pas ? Mais qu'importe ! Par un regard qui regardait plus haut que lui, par une prière qui montait jusqu'à Dieu, cet homme, tout à l'heure rugissant, furieux, féroce, cet homme venait d'être dompté !

Devant une femme en larmes on a vu reculer le lion du désert !

D'autres femmes avant Gabrielle avaient déjà attendri des bêtes féroces !

Maintenant, ce n'était plus la victime, c'est le bourreau qui avait peur !

Tremblant, courbé, les yeux démesurément ouverts, fixés sur Gabrielle, Cholard se mit à reculer. Il recula jusqu'à la porte. En franchissant le seuil, sa main rencontra la clef qui était restée dans la serrure.

Sans le vouloir, sans doute, car il était incapable d'avoir une pensée, il tira la porte, qui se ferma sur lui.

Il se précipita dans l'escalier, comme s'il eût la faculté des oiseaux nocturnes de voir au milieu des ténèbres, sortit de la maison en courant, sauta par-dessus le mur et s'enfuit de toute la vitesse de ses jambes.

On aurait pu croire qu'il était poursuivi par une légion de diables ou plutôt par les gendarmes.

Quand Cholard eut disparu et que Gabrielle n'entendit plus le bruit de ses pas, elle se traîna jusqu'à la porte. Alors seulement elle s'aperçut qu'elle était entièrement fermée.

—Je comprends maintenant pourquoi il est parti, murmura-t-elle avec accablement, il s'est dit qu'il ne devait pas prendre la peine de commettre un meurtre inutile, quand il est ses camarades les autres, comme il dit, n'ont qu'à me laisser mourir de faim...

Il n'en faudra pas davantage pour me tuer, ajouta-t-elle avec un sourire navrant.

Elle s'assit. Le dos contre la porte et la tête dans ses mains, elle resta un instant sorti de dans ses douloureuses pensées.

—Il n'est plus à me faire aucune illusion, reprit-elle, je suis condamnée. Les gens qu'on m'a pris ne m'aiment vraiment ma mort, qui leur est nécessaire et je suis en leur pouvoir. Il savaient décidé que je mourrais étranglée ; mais Dieu n'a pas voulu que le malheureux qui sont dici fût un assassin. Je mourrai d'une autre manière et aussi promptement seulement mon agonie sera plus longue et plus cruelle.

—Les autres sont partis ! Il m'a dit cela, l'homme à la corde. Je me rends compte maintenant de ces bruits que j'ai entendus. C'était un déménagement. Oui, ils sont partis... Et je reste seule, emprisonnée, dans cette maison isolée et abandonnée.

Oh ! la faim ! la faim ! Je la sens déjà, je la sens ! J'entends dire que c'était une effroyable torture ; je vais la connaître, cette torture... Elle manquait à mon martyre. La faim ! soulfrance du corps pour laquelle l'âme ne peut rien. Ah ! je me sens frissonner d'épouvante et d'horreur. Seigneur, mon Dieu, ayez pitié de moi, ayez pitié de moi ! Ne me laissez pas succomber à de nouvelles souffrances.

A ce moment, ses yeux, qui errraient dans la chambre, tombèrent sur son panier. Aussitôt elle laissa échapper un cri, une sorte de cri de joie.

Elle se leva péniblement, fit quelques pas, et alla s'affaisser de nouveau près du panier. Elle le saisit par un mouvement brusque, l'ouvrit et plongea sa main au fond.

Elle retira un morceau de pain.

Elle l'avait mis dans son panier avant de sortir de chez elle. C'est une précaution qu'elle prenait quelquefois.

Elle n'avait fait qu'un repas léger, le matin. Est-il besoin de dire ? Elle avait faim, la pauvre Gabrielle. Pourtant, elle tenait le pain dans sa main, elle le regardait tristement, les yeux mouillés de larmes, et elle n'osait pas le porter à sa bouche.

Au bout d'un instant, cependant, elle partage le morceau en deux parts à peu près égales.

—Pour deux fois, murmura-t-elle ; maintenant et demain. Demain... Et après ?...

Après ? reprit-elle d'un ton intraduisible : après la souffrance et la mort !

Et, en pleurant, elle se mit à manger.

Le lendemain du jour où Sosthène de Perny s'était trouvé rue de Provence à une table de jeu, en face du magnifique étranger, qui se faisait appeler don José comte de Rogas, grand de Portugal, — cela seulement — lequel il avait déménagé, il semblait qu'on pouvait être à battre les cartes, on peut encore rencontrer de plus forts que soi ; le lendemain de ce jour, disons-nous, vers trois heures de l'après-midi, Sosthène s'acheminait vers les Ternes. Il allait faire une visite à sa mère

Il s'était mis dans la tête qu'elle devait lui donner la somme qu'il lui fallait absolument pour le surlendemain avant midi.

Il savait très bien qu'elle n'avait pas d'argent ; elle l'avait quelques jours auparavant il avait fait fait main basse sur les derniers billets de cent francs qu'elle tenait en réserve. Mais il voulait la forcer à demander les dix mille francs au marquis de Coulange, ce qu'il n'avait pas le courage de faire lui-même.

Quand il arriva rue Lauzier, n'ayant plus que vingt-cinq, pas à faire, il s'arrêta stupéfait. Il avait devant lui le coupé de son beau-frère. Le cocher, qui tournait le dos, était sur son siège.

Sa première pensée fut de rebrousser chemin pour revenir plus tard, car il ne tenait nullement à se trouver nez à nez avec le marquis ; celui-ci était avec sa mère ; cela n'avait rien d'extraordinaires. Mais, à tort ou à raison, il s'imagina que madame de Perny et M. de Coulange parlaient de lui et que le marquis ne se gênait point pour blâmer et flétrir sa conduite. Attendu, pâles lui vint d'écouter ce qu'ils disaient. Après un moment d'hésitation, il tourna sur ses talons et se mit à marcher d'un pas rapide.

Il fit le tour d'un pâté de maisons, gagna le petit chemin parallèle à la rue Lauzier, qu'avait visité Morlot, et arriva à la petite porte, remarquée par ce dernier. Il en avait une clef dans sa poche. Il l'ouvrit, pénétra dans le jardin, et, sans faire de bruit, marchant sur la pointe des pieds, en glissant derrière les massifs, il arriva au pavillon. Il entra et monta l'escalier à pas de loup. Il ouvrit et referma doucement une porte, celle de sa chambre, qui était effroyablement fermée.

Il se dressa debout en poussant un cri de triomphe. Son regard était effrayant. Ses yeux semblaient lancer des flammes ; il avait sur les lèvres un sourire atroce

Le moment était venu. Il prépara son poud coutant.

Gabrielle avait joint les mains et tourné ses yeux vers le ciel.

Placée comme elle l'était, son pâle et beau visage était entièrement éclairé par la lumière pâle de la chandelle.

Au même out Chauve Souris se disposait à faire passer au-dessus de la tête de sa victime la terrible corde, Gabrielle parla.

—Mon Dieu, dit-elle, je vais quitter cette vie où j'ai tant souffert ; je vous remets mon âme.

L'étranger s'était arrêté tout interdit devant cette femme agenouillée, qui avait les mains jointes, le regard fixé au plafond, et qui semblait avoir oublié qu'il était là, menaçant, tuant dans son ravissement le mort.

Gabrielle continua :

—Mon Dieu ! veillez sur mon fils !... Faites que les douleurs de la mère soient le prix du bonheur de l'enfant !

Que se passa-t-il alors dans de cœur et la pensée de Cholard ? De quelle clarté soudaine venait-il d'être frappé ? Nous ne saurions le dire. Mais un grand trouble était né en lui, et sa fureur sanguinaire s'était subitement calmée. S'était-il attendri ? Se sentait-il pris de pitié pour sa victime ? Pourquoi pas ? Mais qu'importe ! Par un regard qui regardait plus haut que lui, par une prière qui montait jusqu'à Dieu, cet homme, tout à l'heure rugissant, furieux, féroce, cet homme

LA PRESSE

1RE ANNEE NO. 4 — MONTREAL, JEUDI 23 OCTOBRE 1884 — UN CENTIN

RÉSUMÉ TÉLÉGRAPHIQUE

M. Curran, M.P, de Montréal, était à Ottawa, hier.

Le Dr Bergin, M. P, de Cornwall, est arrivé à Ottawa, hier.

La pavillon anglais vient d'être arboré sur une partie de la Nouvelle-Guinée.

Une dépêche de Paris annonce la mort de Jacques-Auguste Regnier, phtisiologue bien connu.

L'honorable M. Robertson est parti d'Ottawa pour Québec, hier après-midi.

L'honorable M. Ross, trésorier de la province d'Ontario, est parti d'Ottawa pour Toronto, hier soir.

Pendant les dernières vingt-quatre heures, il y a eu 110 nouveaux cas de choléra et 31 décès en Italie.

On dit que le prince Bismark se propose de faire un voyage à Paris prochainement.

La réduction de l'armée égyptienne effectuera une économie de £170,000 par année.

La diphtérie fait de grands ravages dans les Illinois. Les efforts des médecins pour l'arrêter sont impuissants.

Le prince Albert de Galles fera, le printemps prochain, un voyage sur le continent, et s'embarquera ensuite pour visiter le Canada et les Etats-Unis.

Tous les *Invincibles* qui étaient détenus dans la prison de Chatham, Angleterre, ont été transférés dans une autre prison.

Des rapports de différentes parties des états du Sud nous annoncent que le territoire qui a souffert de la sécheresse vient d'être arrosé par des pluies abondantes.

Le colonel Wilson est de retour à Dongola et il rapporte que les tribus de Merawi sont bien disposées. On n'a rien appris de certain sur le sort du colonel Stewart.

Une petite fille de M. Alexander Hendry, de Port Elgin, Ont., s'est fait couper tous les doigts de la main droite hier, par un coupe-paille. La petite infortunée n'est âgée que de trois ans.

La police à St Petersbourg a saisi une presse et a mis la main sur des documents qui démontrent que l'on avait formé le complot d'attenter à la vie du czar. Plusieurs personnes ont été arrêtées.

On croit que M. Gladstone donnera des explications plus complètes au sujet du bill pour le remaniement des collèges électoraux lorsqu'il déposera devant la Chambre des Communes le bill concernant les franchises électorales.

La nuit dernière des voleurs se sont introduits dans le bureau de la compagnie "Adams" Express Co., à Woonsocket, R. I., et ont enlevé une somme de $12,000. On n'a pas encore découvert les auteurs de ce vol.

—Un jeune homme nommé Thomas McBurney, s'est fait couper trois doigts de la main gauche, hier soir, à Worcester, Mass., en travaillant à des machines. Il était alors sous l'influence de la boisson.

—On dit que le cadavre de la malheureuse Malvina Grondin, *alias* Paquette, qui a été brûlée vive à Québec dimanche dernier, a été livré aux étudiants en médicines, la famille n'ayant pas jugé à propos de la réclamer.

L'excitation politique est toujours à son comble en Belgique. A Courtrai, Hasselt et autres villes, il y a des rencontres entre les catholiques et les libéraux. Trois de Malines et un homme a été tué et quatre ont été blessés.

Les membres ultramontains de l'ordre des Guelfes font des instances auprès du duc de Cumberland pour que celui-ci en renonce à sa prétention avec l'empereur Guillaume et pour qu'il cesse de se montrer hostile à l'empire allemand.

—Les distillateurs d'Ontario réunis en assemblée, hier, à Toronto, en sont venus à la conclusion que l'on dépensait trop d'argent à combattre la loi Scott dans les cours, et qu'il valait mieux se borner à la combattre au sein du parlement.

Hier, à la cour de l'Echiquier, le juge Fournier a rendu jugement dans la cause de Wm Dunn, de Montréal vs la Couronne.

L'exception péremptoire de la défenderesse a été renvoyée avec dépens.

Hier après-midi, a été célébré à l'église anglicane d'Ottawa, le mariage de M. J. Travers Lewis, de la maison McIntyre et Lewis, avec mademoiselle Ethel Schreiber, fille de M. Schreiber, ingénieur en chef des chemins de fer du gouvernement.

A Collingwood, Ont., hier soir, un matelot de la goélette Mowat, cheminait sur les quais dans les ténèbres, lorsqu'il tomba à l'eau et se noya. Son corps a été retrouvé presqu'aussitôt après l'accident. Il demeurait à Chicago où il laisse une femme et plusieurs enfants.

Lord Northbrook s'embarquera vendredi prochain, au Caire pour l'Angleterre.

On dit que sir Evelyn Baring a reçu instruction de retirer la proposition interdite au gouvernement égyptien au sujet de la suspension du fonds d'amortissement.

La frégate anglaise *Lord Nelson* est arrivée à la Nouvelle-Guinée et le commandant de ce vaisseau a pris sous la protectorat de l'Angleterre la côte méridionale de cette île, jusqu'au 141ième degré de longitude-Est. Ce protectorat s'étend aussi sur les îles voisines de la Nouvelle-Guinée méridionale.

Un nommé T U Fitzgerald, qui devait épouser hier soir, à Richmond, Etats-Unis, fille du maire Carrington, a été trouvé gisant, hier matin, dans sa chambre avec une balle dans la tête. On suppose que le coup aura parti pendant qu'il examinait le pistolet. Sa blessure est mortelle.

Le gouvernement égyptien a décidé de réduire le service de la police et celui du palais du khédive. Le nouveau budget recommandera une suspension du fonds d'amortissement pendant trois ans et insistera sur la réduction des taxes imposées sur les fellahs. Il recommandera de plus un emprunt de neuf millions de louis.

Le discours du trône à Londres contient bien des articles. Dans ce discours, Sa Majesté exprime ses regrets d'avoir été forcée de convoquer le parlement, discute le bill des franchises électorales, exprimant l'espoir que ce projet de loi sera adopté. Il n'est pas fait mention du projet de loi pour le remaniement des collèges électoraux et il est question de la situation au Cap de Bonne Espérance et en Egypte. On vante le courage que le général Gordon a déployé pour défendre Khartoum.

Une fromagerie va être établie à la baie St. Paul.

Sarah Bernhardt souffre d'une attaque de fièvres nerveuses.

66,000 voteurs se sont fait enregistrer cette année à Boston, contre 64,200 l'an dernier.

Deux gamins se colletaient hier, à Bedford, Ont., lorsque l'un d'eux trébucha et se fractura une jambe.

Le ministre du commerce en France demandera aux chambres un crédit de 50 millions de francs pour couvrir les dépenses de l'exposition universelle de 1889.

Il était rumeur à Rouen hier, que dix cas de choléra, suivis de cinq décès, s'étaient déclarés à Yport. Le préfet est allé s'assurer de la vérité de cette nouvelle.

Minnie Cummings, actrice, a obtenu un verdict pour $25,000 de dommages contre l'homme de police Dews et Delia Murphy, modiste, de New-York, pour faux emprisonnement.

Les délégués de l'alliance des fermiers anglais se réuniront en convention à Londres, dans le courant de novembre, pour discuter la crise agricole actuelle.

A une assemblée du parti parlementaire irlandais, tenue hier, à Londres, on a décidé de presser la question de l'éducation catholique en Parlement. On n'a adopté aucune résolution formelle au sujet du bill des franchises.

La convention annuelle de l'association nationale des pharmaciens des Etats-Unis, s'est réunie à Saint-Louis, hier. Il y avait des délégués du Canada présents à la séance. L'on se propose de jeter les bases d'une association internationale des pharmaciens.

Le nommé Boone, qui a commis un assaut sur le gouverneur Cleveland, lundi dernier, a été acquitté hier par la cour de police d'Albany. M. Cleveland ayant fait savoir au juge qu'il ne désirait pas poursuivre le prisonnier.

Eleazer Crowell, marchand, de Clarke's Harbour, comté de Shelburne, N.E., a été nommé sénateur, en remplacement de l'honorable Alexander Keith, décédé.

Il était rumeur à Rouen hier, que dix cas de choléra, suivis de cinq décès, s'étaient déclarés à Yport. Le préfet est allé s'assurer de la vérité de cette nouvelle.

Minnie Cummings, actrice, a obtenu un verdict pour $25,000 de dommages contre l'homme de police Dews et Delia Murphy, modiste, de New-York, pour faux emprisonnement.

Les délégués de l'alliance des fermiers anglais se réuniront en convention à Londres, dans le courant de novembre, pour discuter la crise agricole actuelle.

A une assemblée du parti parlementaire irlandais, tenue hier, à Londres, on a décidé de presser la question de l'éducation catholique en Parlement. On n'a adopté aucune résolution formelle au sujet du bill des franchises.

Tous les *Invincibles* qui étaient détenus dans la prison de Chatham, Angleterre, ont été transférés dans une autre prison.

Des rapports de différentes parties des états du Sud nous annoncent que le territoire qui a souffert de la sécheresse vient d'être arrosé par des pluies abondantes.

Le colonel Wilson est de retour à Dongola et il rapporte que les tribus de Merawi sont bien disposées. On n'a rien appris de certain sur le sort du colonel Stewart.

Une petite fille de M. Alexander Hendry, de Port Elgin, Ont., s'est fait couper tous les doigts de la main droite hier, par un coupe-paille. La petite infortunée n'est âgée que de trois ans.

La police à St Petersbourg a saisi une presse et a mis la main sur des documents qui démontrent que l'on avait formé le complot d'attenter à la vie du czar. Plusieurs personnes ont été arrêtées.

On croit que M. Gladstone donnera des explications plus complètes au sujet du bill pour le remaniement des collèges électoraux lorsqu'il déposera devant la Chambre des Communes le bill concernant les franchises électorales.

La nuit dernière des voleurs se sont introduits dans le bureau de la compagnie "Adams" Express Co., à Woonsocket, R. I., et ont enlevé une somme de $12,000. On n'a pas encore découvert les auteurs de ce vol.

—Un jeune homme nommé Thomas McBurney, s'est fait couper trois doigts de la main gauche, hier soir, à Worcester, Mass., en travaillant à des machines. Il était alors sous l'influence de la boisson.

—On dit que le cadavre de la malheureuse Malvina Grondin, *alias* Paquette, qui a été brûlée vive à Québec dimanche dernier, a été livré aux étudiants en médicines, la famille n'ayant pas jugé à propos de la réclamer.

L'excitation politique est toujours à son comble en Belgique. A Courtrai, Hasselt et autres villes, il y a des rencontres entre les catholiques et les libéraux. Trois de Malines et un homme a été tué et quatre ont été blessés.

Les membres ultramontains de l'ordre des Guelfes font des instances auprès du duc de Cumberland pour que celui-ci en renonce à sa prétention avec l'empereur Guillaume et pour qu'il cesse de se montrer hostile à l'empire allemand.

—Les distillateurs d'Ontario réunis en assemblée, hier, à Toronto, en sont venus à la conclusion que l'on dépensait trop d'argent à combattre la loi Scott dans les cours, et qu'il valait mieux se borner à la combattre au sein du parlement.

Hier, à la cour de l'Echiquier, le juge Fournier a rendu jugement dans la cause de Wm Dunn, de Montréal vs la Couronne.

L'exception péremptoire de la défenderesse a été renvoyée avec dépens.

Hier après-midi, a été célébré à l'église anglicane d'Ottawa, le mariage de M. J. Travers Lewis, de la maison McIntyre et Lewis, avec mademoiselle Ethel Schreiber, fille de M. Schreiber, ingénieur en chef des chemins de fer du gouvernement.

A Collingwood, Ont., hier soir, un matelot de la goélette Mowat, cheminait sur les quais dans les ténèbres, lorsqu'il tomba à l'eau et se noya. Son corps a été retrouvé presqu'aussitôt après l'accident. Il demeurait à Chicago où il laisse une femme et plusieurs enfants.

Lord Northbrook s'embarquera vendredi prochain, au Caire pour l'Angleterre.

On dit que sir Evelyn Baring a reçu instruction de retirer la proposition interdite au gouvernement égyptien au sujet de la suspension du fonds d'amortissement.

La frégate anglaise *Lord Nelson* est arrivée à la Nouvelle-Guinée et le commandant de ce vaisseau a pris sous la protectorat de l'Angleterre la côte méridionale de cette île, jusqu'au 141ième degré de longitude-Est. Ce protectorat s'étend aussi sur les îles voisines de la Nouvelle-Guinée méridionale.

Un nommé T U Fitzgerald, qui devait épouser hier soir, à Richmond, Etats-Unis, fille du maire Carrington, a été trouvé gisant, hier matin, dans sa chambre avec une balle dans la tête. On suppose que le coup aura parti pendant qu'il examinait le pistolet. Sa blessure est mortelle.

Le gouvernement égyptien a décidé de réduire le service de la police et celui du palais du khédive. Le nouveau budget recommandera une suspension du fonds d'amortissement pendant trois ans et insistera sur la réduction des taxes imposées sur les fellahs. Il recommandera de plus un emprunt de neuf millions de louis.

Le discours du trône à Londres contient bien des articles. Dans ce discours, Sa Majesté exprime ses regrets d'avoir été forcée de convoquer le parlement, discute le bill des franchises électorales, exprimant l'espoir que ce projet de loi sera adopté. Il n'est pas fait mention du projet de loi pour le remaniement des collèges électoraux et il est question de la situation au Cap de Bonne Espérance et en Egypte. On vante le courage que le général Gordon a déployé pour défendre Khartoum.

UN SHERIF MODÈLE

Cairo, Ill., 22—Harman, shérif du Dyersburg, Tenn., se trouvait dimanche soir à bord des chars du train de Paducah et Memphis. Il était ivre et commença à se promener dans les chars avec un couteau à la main menaçant tout le monde et se servant d'un langage obscène. Un nommé Boon Hatchettie, de Maysville, fatigué de ce tapage finit par le frapper, le shérif lui porta alors des coups de couteau dans les épaules et la figure et le mit tout en sang.

Hutsdittie courut sur la plate-forme, le shérif le suivit, lui plongea son couteau dans les entrailles et le jeta en bas des chars comme ils passaient sur un pont. On arrêta le train et Hutsdittie fut ramassé à peine vivant.

Le shérif continua à se promener dans les chars, défiant qui que ce soit de lui toucher. Il n'a pas été arrêté.

NOUVELLES DU LABRADOR

Québec, 22—*Le Chronicle* publie ce matin le rapport d'une entrevue qu'un de ses reporters a eu avec l'honorable M. Fortin, M. P. au sujet de la misère qui règne parmi les habitants des îles de la Magdeleine et des côtes du Labrador.

Le Dr Fortin, qui a fait un voyage aux Iles de la Magdeleine dans le cours du mois dernier, annonce que la pêche a manqué complètement cette année. Sur les côtes du Labrador, la pêche à la morue et au hareng a manqué aussi. On attribue ce malheur aux tempêtes qui ont été si fréquentes pendant la saison de pêche, tempêtes qui, suivant l'opinion du Dr Fortin, ont été causées par l'influence exercée sur l'atmosphère par les glaces qui ont flotté continuellement l'été dernier, dans le golfe et le détroit de Belle-Isle. Dans le golfe, on a rencontré des banquises jusqu'à la fin de septembre. La pêche au hareng, au capelan, etc., n'ayant pas donné, la bouette a fait défaut pour la pêche à la morue.

Le Dr Fortin fait les plus grands éloges des pêcheurs et dit qu'il ne sont pas responsables du malheur qui vient de les frapper.

Le Dr. Fortin est venu à Québec pour prier le gouvernement de venir au secours des habitants des Iles de la Magdeleine et du Labrador.

LA GUERRE DE CHINE.

Paris, 22—L'Amiral Millot déclare publiquement qu'il a quitté le Tonquin, parce qu'il était indigné de la manière dont on représente l'affaire de Lang Son.

Paris, 22.—L'Amiral Courbet a promulgué l'édit ordonnant le blocus de toute la côte septentrionale et occidentale de l'île Formose. On a accordé trois jours de grâce aux navires amis.

Londres, 22—On rapporte que deux vaisseaux français seulement sont à l'ancre à Tam Sui. Les Chinois ont réparé leurs travaux en terre ré-organisé leur système de défense. Les habitants des hauteurs arrivent en foule. Le général Ling est plein de confiance et de déférence pour les étrangers. Un édit a été promulgué défendant la décapitation des cadavres.

Paris, 22—Le cabinet a décidé d'envoyer dix bataillons de renfort au général De Lisle. Le premier contingent sera tiré de l'armée d'Afrique.

Londres, 22—Des dépêches mandent qu'il y a eu un engagement à Tam Sui, le 15 octobre dans lequel les Chinois ont perdu 18,000 Français. Les troupes chinoises se sont emparées d'un drapeau français.

Les dernières nouvelles annoncent que les Français, sous le commandement de l'Amiral Lespès, essayent de couper les communications des Chinois entre Tam Sui et Kelung.

Le gouverneur de Hong-Kong et les consuls anglais dans les ports chinois ont reçu ordre de communiquer au gouvernement anglais par télégraphie tout renseignements qu'ils pourraient avoir en leur possession au sujet de la visite de navires anglais par les Français. M. Terry déclare que toutes ces rumeurs sont mal fondées.

L'EXPEDITION GREELY

Washington, 22—Le rapport du commandant Schley, de l'expédition envoyée à la recherche du lieutenant Greely et de ses compagnons, a été transmis au département de la marine.

Le rapport contient des détails complets du voyage du commandant Schley.

Après avoir éprouvé beaucoup de difficultés à se frayer un passage dans la baie Melville, les navires de l'expédition sont arrivés au cap York le 18 juin, et se sont mis en communication avec les indigènes, mais on ne put avoir de nouvelles sur le sort de Greely.

A partir de cet endroit, en gagnant le nord, des hommes de l'équipage firent des recherches pour voir s'il ne découvrirait pas des cairns ou des notes. C'est le 22 juin, à Paynor Harbor, que l'on reçut les premières nouvelles concernant Greely, et que l'on apprit par l'un des marins chargés de faire des recherches sur la route, qu'il avait établi son camp au cap Sabine.

Lorsque la chaloupe à vapeur s'approcha de l'endroit où se trouvait le camp, on vit le sergent Long, couché sur un rocher et c'est lui qui apprit au lieutenant Greeley que l'on venait à son secours. Le sergent Long fut transporté à bord du steamer.

Le commandant Schley et les hommes de l'équipage du *Bear* descendirent à terre et arrivèrent au camp vers neuf heures du soir; la tente qui abritait Greeley avait été, en partie, renversée par le vent. On fit boire aux survivants de l'exposition du lait et du bouillon et les médecins leur donnèrent des soins.

RENVOYE AUX ASSISES

L'instruction s'est terminée hier dans l'affaire de Norbert Lessard, accusé de tentative de meurtre.

Il a été renvoyé devant la Cour du Banc de la Reine.

MAUVAIS MARI ET MAUVAIS GENDRE

Joseph Plante, marchand de tabac, a été arrêté sous accusation de ne pas subvenir aux besoins de sa famille. Il est accusé également d'avoir menacé sa belle-mère.

Plante a été libéré sous caution et comparaîtra lundi devant la cour.

FAUSSE ALARME

Hier soir le constable Payne crut découvrir la lueur d'un incendie dans les fenêtres du premier étage du magasin de M. T. Tiffin au No 318 rue St Paul et notifia immédiatement les pompiers de la station No 2 lesquels, après examen constatèrent que la lueur provenait d'un foyer de cheminée. Elle était tellement vive cependant que les pompiers eux-mêmes s'y trompèrent d'abord et ne s'aperçurent de leur erreur que lorsqu'ils eurent grimpé jusqu'aux fenêtres au moyen de leurs échelles.

LE DUC DE BRUNSWICK

Londres, 22—On portera le deuil à la cour pendant deux semaines par respect pour la mémoire du duc de Brunswick.

M. Scott, secrétaire de l'ambassade anglaise à Berlin, est parti pour la capitale du duché de Brunswick pour faire valoir les réclamations de la famille royale d'Angleterre au duché que le duc de Cambridge aura une entrevue avec l'empereur Guillaume après les funérailles du duc de Brunswick.

L'empereur de Russie, le prince de Galles et le roi de Grèce font des instances auprès du duc de Cumberland pour l'engager à en venir à une entente avec l'empereur d'Allemagne.

SIR JOHN A TORONTO

Toronto, 22—Une assemblée des principaux conservateurs de cette ville, a eu lieu ce soir au St-Lawrence Hall, sous la présidence du maire Boswelt. Les divers quartiers de la ville étaient largement représentés. Le but de l'assemblée était de prendre des mesures préliminaires pour faire une réception publique et offrir un banquet à sir John A. Macdonald, à l'occasion du quarantième anniversaire de son entrée dans la vie publique. On a chargé un comité d'une vingtaine de membres de choisir les sous-comités. On laissera à Sir John le soin de fixer lui-même la date de la démonstration. Le plus grand enthousiasme n'a cessé de régner durant cette assemblée.

LE GOUVERNEUR AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Saint-Jean, N. B., 22—Le marquis et la marquise de Lansdowne et leur suite ont visité les écoles publiques de cette ville, ainsi que quelques fabriques et quelques églises. A cinq heures cette après-midi, ils sont partis pour Fredericton par train spécial. A la junction de Fredericton, ils furent rejoints par les ministres du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Un dîner fut servi en leur honneur par le lieutenant-gouverneur, après il y eut lever. Leurs Excellences retourneront à Saint-Jean par train spécial demain après-midi. Il y aura aussi lever le soir au palais de justice de la St-Jean. Ils partiront pour Saint-Jean par le train régulier de nuit.

LE CENTENAIRE MONTEFIORE

Le club Montefiore doit donner ce soir un grand bal dans les salles du Queen's Hall, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de sir Moses Montefiore.

Ce bal promet d'être très brillant; un grand nombre de billets ont été placés, et l'élite de la société juive y sera présente.

NETTOYAGE DES EGOUTS

Plusieurs membres du comité d'hygiène ont d'avis de nettoyer les égouts avant les grands froids et recommandent d'y faire jeter une certaine quantité de chaux plusieurs fois par an, pour les assainir.

Cette mesure d'hygiène devrait être mise à exécution dès maintenant par les propriétaires des maisons des quartiers de la basse ville, dont les caves ont été inondées au printemps.

Avant de les fermer pour la saison d'hiver, il serait bon d'y jeter de la chlorure de chaux et de l'acide sulfurique.

EXEMPTION

Les citoyens de la nouvelle municipalité de Maisonneuve viennent de faire un arrangement par lequel ils n'auront plus à payer pour passer la barrière que les syndics des chemins à barrières de péage viennent de faire placer sur la limite d'Hochelaga.

Leur conseil municipal a voté $150 aux syndics et ceux-ci laisseront passer gratuitement à l'avenir les citoyens de la municipalité.

Les étrangers devront payer, comme d'habitude.

ENCORE UNE MORT SUBITE

M. Basile David, âgé de 60 ans environ, marchand de chaussure de la rue Sainte Catherine, près de la rue Montcalm, est décédé, hier matin, dans des circonstances bien pénibles.

Il était allé, comme porteur, aux funérailles d'un ami, et revenait du cimetière en voiture, vers dix heures, lorsqu'il descendit vis-à-vis l'hôtel Munier, rue Saint Laurent, avec d'autres porteurs, qu'il était allé reconduire.

Tout à coup, il fut pris d'un étourdissement et s'affaissa sur le pavé. On le releva en toute hâte, il était mort.

Le cadavre fut transporté à la résidence du défunt, rue Visitation.

M. David laisse une femme et plusieurs enfants.

AU CHEF DE POLICE

Le chef de police Paradis, a reçu hier matin du chef de police de Syracuse, Etats-Unis, une lettre l'informant d'un vol qui a été commis dans cette ville. Vendredi le 10 octobre courant, un jeune homme de Troy, employé depuis plusieurs années d'une compagnie de chemin de fer, s'est enfui emportant avec lui une somme de $500.00. On n'a découvert le vol que le lendemain matin quand Ivey était déjà loin. On le croit parti pour l'ouest.

Voici son signalement: Il a 5 pieds et 7 pouces, des cheveux bruns et porte une légère moustache.

On offre $50 de récompense à celui qui fera son arrestation et fournira des informations précises sur son compte.

LE CHEMIN DE FER DE SOREL

M. L. H. Massue, M.P., et un certain nombre des principaux cultivateurs et marchands des villages St-Denis, St-Antoine, Varennes et Verchères sont revenus d'Ottawa, où ils ont eu une entrevue avec sir Hector Langevin et l'honorable M. Pope, au sujet d'une demande d'octroi en faveur du chemin de fer de Montréal et Sorel.

Cet octroi est demandé pour remettre le voie en bon état; la compagnie du Grand-Tronc refusant d'annexer cette ligne à son réseau avant que ces réparations ne soient faites.

Les délégués paraissent satisfaits du résultat de leur entrevue et vont préparer immédiatement leur rapport sur cette affaire.

VOL ET ARRESTATION

M. Champagne, député grand connétable, a opéré, hier soir, l'arrestation d'un voleur dans les circonstances suivantes:

En passant dans la rue St-Urbain, il remarqua un individu d'allure suspecte qui, après avoir regardé attentivement autour de lui, entra vivement dans une maison dont la porte était ouverte.

Soupçonnant quelque chose d'anormal, le policier se cacha et vit bientôt l'homme sortir de la maison avec un manteau de femme sur le bras. Il l'arrêta et le conduisit au poste de police.

Il comparaîtra aujourd'hui devant le magistrat de police.

MAITRE ET SERVITEUR

Hier après-midi, M Wm Ross, comparaissait devant la Cour du Recorder sur la poursuite d'Annie McGillivry, servante, qui l'accusait de rupture d'engagement.

De la preuve il appert que la demanderesse entra au service du défendeur le 9 courant dans la soirée et que le lendemain matin elle prévint M. Ross que le genre d'ouvrage de la maison ne lui plaisant pas elle allait partir. Celui-ci lui donna vingt-cinq centins et elle quitta la maison sans faire aucune observation, et ce n'est que plus tard qu'elle s'est décidée à intenter cette poursuite, au grand étonnement de M. Ross.

Son Honneur déboute la demanderesse des fins de sa plainte en ajoutant qu'il espérait que cette décision servirait de leçons aux jeunes servantes qui devienneront tous les jours de plus en plus indépendantes.

ARRESTATION D'UN TAPAGEUR

Le sergent Gaudry de faction hier matin vers deux heures sur la rue Hypolite, près de la rue Sherbrooke, entendit crier "au meurtre! au secours." Il partit à la course dans la direction des cris qui venaient d'une maison de la rue Cadieux, portant le No 2. Cette maison est depuis longtemps une maison de rendez-vous.

Gaudry entra aussitôt dans ce repaire et aperçut Thomas William, un gredin de la pire espèce qui faisait un tapage d'enfer. Il avait brisé deux portes, des vitres et un grand nombre d'objets. A demi-vêtu, il voulait assommer un nommé Clarke qui se trouvait là. Mal lui en prit de faire du tapage, car le sergent de police l'empoigna et le conduisit de force au poste.

Hier matin il comparut devant le recorder et fut condamné à $10 de dommages ou la prison.

CONFERENCE DE MGR SEGHERS

Nous rappelons à nos lecteurs que la conférence de Mgr. Seghers aura lieu ce soir, dans la salle académique de Côte-des-Neiges.

Comme on le voit le sujet de cet entretien est choisi dans les souvenirs des voyages de l'éminent Prélat et c'est au profit de ses missions que ce texte est donné.

Nous ne doutons pas qu'il y ait foule.

LE VOL DE LA FABRIQUE

Les détectives se croient enfin sur la trace des voleurs qui ont enlevé dernièrement la caisse de la Fabrique de Notre-Dame contenant une somme de $600.

Ils ne commencent respectivement Franck Buck et Horace Horan *alias* "Petit Horace." Tous deux sont des récroes de New-York. Leurs portraits ont paru dernièrement dans la "Police Gazette." Le portrait du "Petit Horace" a été reconnu par M. Dubord, de la Fabrique, comme celui de l'un des voleurs.

Il est parfaitement connu qu'à l'époque du vol, les deux individus étaient à Montréal et on n'a pas le moindre doute que ce sont eux qui ont enlevé la caisse de la Fabrique de Notre-Dame.

Le détective Lapointe disait, hier après-midi, qu'avant longtemps les coupables seront entre les mains de la justice.

NOUVELLES PROVINCIALES

—M. Elie Mondor, forgeron de Joliette, s'est fait blesser grièvement par un cheval qu'il était en train de déferrer.

—M. N. Froment, de Saint-Cônie, comté de Terrebonne, est tombé sous les roues de sa voiture. On ne sait ce qu'il va résulter de cet accident.

—Un individu de Lévis a été arrêté hier par la police, sous l'inculpation d'avoir volé une somme de quinze dollars à un de ses camarades.

—Il y a eu à Spencer Cove, Québec, un incendie qui a consumé trois maisons.

—M. Joseph Beaudry, notaire, ancien élève du collège de Joliette, vient d'être victime, à Opelousas, Louisiane, d'un fatal accident.

Pendant qu'il était à arranger un pistolet, dont il croyait la chambre vide, le coup est parti, et la balle lui a traversé le cou. Il est probablement mort à cette heure.

—Nous regrettons d'apprendre que l'honorable juge Gill est indisposé depuis quelques jours.

—Il y a 39 ans que Sa Grandeur Mgr. l'archevêque de Saint-Boniface a été ordonné prêtre, dans la cathédrale de Saint-Boniface, Manitoba.

—M. E B Eddy, maire de Hull, a fait don de $150 à l'Institut Canadien d'Ottawa.

—Mademoiselle Bardy, de Saint Roch de Québec, fille de feu le Dr P M Bardy, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, vient d'être élue membre titulaire de l'Académie des Muses *Santones* de Royan, France.

—Malgré les explosions de ces jours derniers, on travaille activement aux édifices du palais législatif, à Québec.

—Mgr des Trois-Rivières est, en ce moment, en visite pastorale dans le comté de Champlain.

NOTES LOCALES.

—Il a plu pendant une partie de la journée hier.

—Le Conseil de Ville se réunira, lundi prochain, pour affaires spéciales.

Un nommé Flanigan, employé à l'hôtel St Louis, Québec, est mort subitement, hier.

—Les constables Beauchemin et Beaugrand ont fait la visite des boulangeries dans le district No. 5 et ont trouvé que le pain pesait le poids.

—Des ouvriers sont occupés actuellement à faire des améliorations à l'Hôtel de ville. On répare les planchers du sous-sol.

La police a fait une descente dans les boulangeries de la ville hier, et a constaté un bon nombre de pains ne pesant pas le poids réglementaire.

—M. Baker, surintendant du chemin de fer du Pacifique Canadien, voyageant actuellement en Europe, a dû quitter Liverpool ce matin pour Montréal.

L'ingénieur du gouvernement fait actuellement l'inspection du nouvel embranchement de St Charles, sur le chemin de l'Intercolonial, avant de le livrer au trafic.

—Les autorités devraient faire enlever les animaux morts qui encombrent les rues et répandent une odeur infecte autour d'eux. Tous les jours la police fait des rapports déplorables sur cet état de choses.

—Vers sept heures, mardi soir, des voleurs ont enlevé une quantité considérable de linge de corps, étendu sur des cordes en arrière du No. 233, rue St Constant.

—M. Middowson, un des directeurs de la "London and North Western Railway Company," d'Angleterre, est à Montréal en ce moment. Il est descendu à l'hôtel Richelieu.

—Dimanche matin, à bord du train de Toronto en destination de Montréal, un passager ayant son billet pour cette ville, a disparu sans que personne s'en aperçut. On fit des recherches mais en vain.

—La banque de Montréal et la banque des Marchands annonceront probablement leur dividende aujourd'hui ou demain.

—M. Robillard, surintendant de la compagnie des chars urbains et M. Lusher, gérant de la même compagnie arrivent de New-York où ils ont assisté à la convention des représentants des compagnies de chars urbains.

—Deux matelots de la barque *Alpheus Marshall*, ont déposés devant M. Dugas, magistrat de police, une plainte à l'effet qu'ils ont été traités avec cruauté pendant leur traversée d'un port chinois à Montréal. Ils prétendent que, sous prétexte qu'ils s'étaient rendus coupables d'insubordination ou de négligence de leur devoir, les officiers les auraient fait attacher par les pouces.

—Le feu qui s'était déclaré samedi dans un tas de houille appartenant à la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, et situé près du pont de la rue Ste Marie, n'a pu être éteint qu'hier à midi une escouade nombreuse de pompiers travaillaient constamment depuis samedi et l'immense quantité d'eau qu'ils ont lancé a transformé certaine partie de la Ste Marie en un marais fangeux. Des hommes sont occupés à faire des excavations pour envoyer l'eau dans les cannaux d'égout.

Cures Etonnantes!

PLUS DE CALVITIE

La *Valeria* continue d'opérer des cures étonnantes. C'est incontestablement le meilleur remède connu pour empêcher la chute des cheveux ou les faire repousser. Que l'on en juge par les témoignages suivants:

Boucherville, N. D. 4 janvier 1881.

MM. Laviolette et Nelson,
Pharmaciens,
Montréal

Auriez-vous la bonté de m'envoyer 8 ou 12 bouteilles de la *Valeria*? J'en ai fait usage d'une bouteille et le résultat a été ici que mes cheveux sont repoussés en quantité. Plusieurs qui avaient été témoins une cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure désirent en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la *Valeria*.

Votre tou dévoué,
G. A. GIRouard,
ex-député de Kent.

Je, soussigné, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans. Pendant ces deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès. En voyant l'annonce de la *Valeria* dans la *Minerve*, j'eus la curiosité de m'en servir.

J'en achetai une bouteille chez MM. Laviolette et Nelson, pharmaciens, rue Notre-Dame. C'est M. Laviolette lui-même qui me l'a vendue, et il pourra attester que j'étais alors—il y a environ six mois—complètement chauve. Je ne suis arrivé avec cette bouteille et elle n'a fait que me rendre ma chevelure d'autrefois, au lieu plus claire cependant, les cheveux étant plus fins. Tous ceux qui me connaissent sont comme moi émerveillés du résultat.

Je suis gardien de la barrière de la Côte Saint-Antoine, et je serai toujours à même de donner de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, ne voulant en reconnaissance pour l'auteur de cette merveilleuse découverte.

PIERRE DAME

En vente chez S Lachance, 648 rue Ste Catherine, Laviolette & Nelson, pharmaciens, rue Notre Dame, et E. E. Methot, 200 rue Notre-Dame, Montréal.

En gros par M. HARVEY, boîte 1115 P. O., Montréal. 1y0

Ottawa River Navigation Co'y

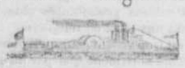

N. B.—Le vapeur quotidien sera supprimé après le 15 COURANT.

Service d'Automne commençant le 21 Octobre.

Vapeurs de Marchés *Princess* et *Maxwell*.

—INDICATEUR—

Départ de Hull } LUNDIS } — A —
Rideau jusqu'à } JEUDIS, } 4 heures
Nouvelle Edite } A.M.

Départ de Carillon } LUNDIS } — A —
} MERCREDIS } 6 heures
} et JEUDIS } A.M.

Arrivée de Montréal à 6 heures P.M. le même jour.

Départ de Montréal à 6 heures A.M., et se Lachine à l'arrivée de la gare Bonaventure } *Mercredis et Samedis*

Transport de marchandises pour tous les points entre Montréal et Ottawa à bas prix, promptement et sûrement.

Les vapeurs reçoivent des LUNDIS, MARDIS, JEUDIS et VENDREDIS, au bureau et entrepôt de la Compagnie, 87 et 89, rue Common, bassin du Canal.

R. W. SHEPHERD, Jr.,
Gérant.

1 Octobre, 1884.

CIMENT A COUVERTURES DE GRAHAM

Nouvelles couvertures faites et garanties pour dix ans	$4.75 par carré
Choque couverture neuve	$5.00 do
Vieilles couvertures en métal couvertes avec du coton et du ciment, garanties pour cinq ans	$4.00 do
Vieilles couvertures en gravier recouvertes avec du ciment, garanties pour cinq ans	$3.50 do
Vieilles couvertures en ferblanc soudé renouvelées avec du ciment, et garanties pour 5 ans	$3.00 do

La compagnie Spartan—capital $50,000—garantit tout ouvrage fait par ses agents:

JOHN CAMPBELL & Cie,
21 Saint-Jacques ouest, près du carré
36-a Victoria, Montréal

TUYAUX D'EGOUT

Ciment Romain, de Portland et du Canada, Briques et Argile Réfractaires,

Revêtements, travaux et faîtes de cheminées d'usines, briques blanches pressées, jardinières etc.

ALEX. BRUNNER,
210-6m 240 rue York, Montréal.

St. Lawrence Hall

Cet établissement est maintenant ouvert et sous la direction de son ancien propriétaire, et avantageusement connu par tout le Canada, les Etats-Unis et l'Empire Britannique. Il n'a épargné aucune dépense pour remettre tout à neuf, et a introduit de plus, dans son hôtel, toutes les améliorations modernes, ce qui ne contribuera pas peu à lui donner de l'avantage. La popularité dont jouit déjà cet établissement de première classe.

Toutes les pièces sont chauffées à la vapeur.

H. HOGAN, propriétaire.
S. MONTGOMERY, gérant.

M. ED. FORTIN,

le restaurateur bien connu du public, annonce qu'il vient d'ouvrir un magnifique restaurant, qu'il porte le nom de

'Mahogany Restaurant'

au No 1616, rue Notre-Dame, coin de la rue Saint Gabriel; entrée privée sur la même rue.

Il invite les messieurs et leurs dames de venir manger un bon steak ou une bonne soupe aux huitres.

Il y a accommodation aussi pour les messieurs du Clergé, principalement pour ceux qui sont en dehors de la ville.

Nous donnons aussi

LA PRESSE

imprimé et publié par

W. E. BLUMHART.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

No 1540, RUE NOTRE-DAME

(en face de l'Hôtel-de-Ville),

ABONNEMENT

Edition quotidienne..... $3.00 par an
Edition Hebdomadaire..... 1.00 "

ANNONCES, (mesure agate)

Première insertion.....10 cts la ligne
Insertions subséquentes..... 6 " "

Toutes correspondances doivent être adressimplement comme suit :

LA PRESSE,
Montréal, Canada.

T. O. Boîte, 1128.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Le département des annonces est sous la direction de M. EDMOND STEVENS. On devra lui confier les ordres ou les laisser au bureau de LA PRESSE, No 1540 rue Notre-Dame, en face de l'Hôtel-de-Ville.

Les avis de naissances, mariages et décès, les demandes d'emplois, demandes d'employés, annonces d'objets perdus ou trouvés, n'excédant pas trois lignes (agathe), pour trois insertions, seront publiées gratuitement dans LA PRESSE.

LA PRESSE

MONTREAL, 23 OCT. 1884.

LA SITUATION FINANCIERE

La *Gazette Officielle* a, dans un supplément, publié le tableau de la situation des banques au 30 septembre dernier.

Ce tableau offre, à première vue, une amélioration des plus marquées sur celui publié au mois d'août.

La circulation a pris une extension qu'on était difficilement en droit d'espérer dans les circonstances présentes, et les escomptes, d'autre part, ont subi un mouvement de contraction qui prouve la prudence avec laquelle nos négociants ont opéré en attendant la conversion en espèces de la dernière récolte.

Si nous comparons les circulations d'août et de septembre, nous trouverons :

Circulation.	Août.	Sept.
Province Québec	$15,695,403	$17,191,779
" Ontario	9,671,178	10,325,352
" N.-Ecosse	2,294,119	2,868,859
" Nouv. Br	986,005	959,851
	$29,137,261	$31,456,041
Augmentation totale		$ 2,318,725

Cette augmentation n'est pas entièrement, comme celle qui est survenue de juillet à août, le résultat de faits étrangers au commerce. L'augmentation du mois d'août était due aux opérations du Pacifique Canadien ; alors que celle du mois de septembre provient en grande partie d'une activité plus grande dans les transactions.

Mais il est bon d'examiner sur quoi porte ce développement financier. Les affaires purement commerciales, c'est-à-dire les ventes des marchandises de saisons, tant dans le gros que dans le détail, ne justifient certainement pas l'augmentation de la circulation. D'autre part, les exportations de septembre n'ont pas été assez considérables pour avoir absorbé un surplus de numéraires de plus de $2,000,000 ; il faut donc que ce surplus ait été employé dans les affaires intérieures du pays. Tous les renseignements que nous avons obtenus tendent à prouver que cette dernière hypothèse est la bonne. Les fermiers sur lesquels on a fait porter une grande partie de la stagnation actuelle des affaires, ne sont pas aussi coupables qu'on veut bien le dire, tout au moins pour un certain nombre d'entre eux et principalement pour ceux de notre province. Il est avéré qu'un grand nombre de cultivateurs se sont rendus à l'évidence et ont vendu leurs grains ; ce qui le prouve, du reste, c'est la distribution de l'augmentation de la circulation. Cette augmentation n'est pas restreinte aux grands centres d'importation et d'exportation, mais elle est générale à tout le pays. En consultant les tableaux fournis par le gouvernement, on voit que toutes les banques ont participé à cette amélioration de notre position financière. Or, les escomptes ayant diminué, ce n'est pas le commerce qui a profité de ce mouvement, mais bien les agriculteurs et les $2,000,000 qui ont circulé en septembre de plus qu'en août, en retranchant toutefois la partie afférente au Pacifique, représentent certainement, pour la plus grande partie, autant de produits de la terre de moins dans les granges.

Ce ne sont donc pas les fermiers seuls qui spéculent à la hausse, mais surtout les intermédiaires ; le jeu sera moins dangereux pour le pays, quoique la tournure accentuée prise par les marchés américains soit capable de causer des ruines qui auront sur l'ensemble des affaires, des résultats désastreux.

Si maintenant nous passons à la partie la plus intéressante du tableau, après la circulation, celle des avances au commerce et à l'industrie, nous trouverons encore là des changements en faveur de la situation du mois de septembre.

	Août.	Sep'.
Prêts aux corporations industrielles	$15,801,908	$15,242,525
Escomptes	126,441,686	125,760,956
Do en souffrance non garantis	2,521,671	2,844,161
Do garantis	131,673	160,904
	$144,896,338	$144,010,554

Ainsi, pendant le mois de septembre, les avances faites par les banques au commerce et à l'industrie, ont diminué de $886,000. Malheureusement, cette diminution est loin d'être des plus favorables. Elle indique que si les grains ont commencé à se mouvoir, le mouvement n'a pas encore été assez général pour avoir une influence salutaire sur l'ensemble des affaires, et la contraction des escomptes indique non-seulement que les importateurs restreignent leurs opérations, mais encore que les ventes de septembre n'ont pas été ce qu'elles devaient être. Quant à l'augmentation des effets en souffrance, qui a été d'environ 5309,000, elle est assez éloquente pour nous dispenser de tout commentaire.

Somme toute la situation financière du pays au 30 septembre dernier était certainement meilleure que celle au 31 août ; Notre position est excellente ; les réserves des banques sont des plus fortes ; la circulation augmente ; les dépôts publics quoiqu'ayant peu augmenté pendant le dernier mois ont cependant une tendance dans cette direction, les escomptes diminuent et les balances à l'étranger, qui nous garantissent le change dans de bonnes conditions, nous sont des plus favorables.

Nous pouvons dans ces conditions attendre sans trop d'impatience la tournure que prendront les événements tout en souhaitant que les agriculteurs et les marchands écoulent le plus promptement possible les récoltes et viennent nous rendre une période de prospérité semblable à celle que nous avons eue il y a quelques années. Ci-dessous nous donnons le résumé de la situation des banques au 31 août et au 30 septembre 1884, afin que nos lecteurs puissent vérifier les chiffres que nous venons de mentionner.

	Août.	Sept.
Capital autorisé	$ 71,890,666	$ 72,891,666
Capital payé	61,709,455	61,859,321
Fonds de réserve	18,379,120	18,479,120
PASSIF.		
Billets en circulation	$ 29,137,261	$ 31,456,624
Dépôts des gouvernements	6,865,064	6,069,186
Dépôt en garantie	507,891	516,593
Dépôts publics à demande	41,691,173	41,577, 63
Dépôts publics à date fixe	31,442,461	30,339,848
Emprunts faits à d'autres banques, garantis	981,767	701,266
Emprunts faits à d'autres banques, non garantis	1,178,117	1,044,231
Du à d'autres banques en Canada	1,132,775	1,251,879
Du à d'autres banques en Angleterre	931,895	920,194
Du à d'autres banques aux E.-U.	191,881	73,031
Autres dettes	252,793	100,197
Total du passif	$130,298,723	$131,010,625
ACTIF.		
	Août.	Sept.
Espèces	$ 7,573,109	$ 7,610,436
Billets de la Puissance	11,016,905	11,420,827
Do d'autres banques	1,206,530	5,774,218
Du par banques au Canada	2,921,743	2,618,656
Du par banques Etats-Unis	13,648,790	13,266,161
do do G. B.	3,120,851	3,511,861
Actif immédiatement réalisable	41,491,807	43,888,379
Bons du gouvernement	983,220	991,220
Effets publics non canadiens	1,519,705	1,525,861
Prêts aux gouvernements	2,121,956	1,315,447
Prêts sur valeurs publiques	12,104,816	12,1 9,780
Prêts aux corporations municipales	1,556,486	1,707,091
Prêts aux corporations industrielles	15,801,908	15,242,525
Prêts à d'autres banques garantis	1,965,044	1,619,672
Prêts à d'autres banques non garantis	351,893	310,072
Escomptes	126,441,686	125,760,955
do en souffrance non garantis	2,521,673	2,844,160
Autres dettes non garanties	131,673	160,904
Autres dettes garanties	2,841,519	2,782,101
Immeubles	1,872,494	1,868,846
Hypothèques	786,209	805,85
Edifices des banques	3,131,244	3,142,979
Autres actifs	2,442,191	2,669,243
Total de l'actif	$216,981,819	$215,875,961

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

Un journal français des plus autorisés annonçait, il y a quelques semaines, que les diplomates français et allemands travaillaient à un rapprochement entre leurs deux nations que tout faisait croire irréconciliables.

La nouvelle était tellement inattendue, tellement étrange même, qu'elle ne fut d'abord pas prise au sérieux et pas même discutée.

Il allait néanmoins se rendre bientôt à l'évidence, les voyages des ambassadeurs se succédaient entre Paris et Berlin, M. Ferry lui-même simulait un voyage à St-Dié pour avoir une entrevue avec le Grand Chancelier.

C'étaient là évidemment des indices qui se changèrent bientôt en certitude, lorsque l'on vit l'Allemagne prendre part à la conférence égyptienne à Londres en même temps que la France et adopter dans les questions discutées, les différentes doctrines professées par le représentant français.

D'un autre côté, la France laissait sans protestation l'Allemagne d'établir une station navale au Congo.

Il était facile de comprendre que les deux nations entraient dans la voie des concessions mutuelles et que le rapprochement s'accentuait.

L'opinion publique en France fut vivement émue, ce fut un moment de stupeur.

Les plus excités s'empressèrent de crier à la trahison, tandis que quelques esprits plus posés examinèrent attentivement, comme elle le méritait, une aussi grave question.

La triste blessure de l'invasion était toujours saignante et rappelait de trop douloureux souvenirs pour que le premier mouvement ne fût pas un mouvement de révolte.

Oublier l'Alsace et la Lorraine, terdre une main française aux meurtriers de Bazelles, amenait d'abord le rouge au front des patriotes.

Tout à coup l'on apprit que l'Allemagne serait peut-être disposée à restituer la Lorraine ou au moins à neutraliser l'Alsace-Lorraine.

C'était presque la liberté pour les frères prisonniers ; la liberté rendue sans effort, la liberté sans nouvelle effusion de sang.

Chacun songea à ces et les plus excités le recueillirent.

Depuis ce jour la France entière médite.

Elle n'a pas encore dit oui, le mot lui reste dans la gorge, mais peut-être le prononcera-t-elle.

Certes, nous aimons la France, certes nous avons souffert de voir ses malheurs, certes nous comprenons toutes les révoltes de son légitime orgueil, mais enfin les plus grandes douleurs se calment, et peut-on lui conseiller de perdre par fierté une occasion de reprendre le rang auquel elle a droit dans le monde ?

Aujourd'hui surtout que la France engagée dans l'expédition de Chine peut avoir besoin un jour d'un appui moral parmi les nations européennes pour régler les questions internationales qui éclateront ultérieurement, aujourd'hui que la France a besoin de voir régler la question égyptienne dans laquelle elle a de si graves intérêts, est-il vraiment sage pour elle de refuser l'aide qui lui est offerte ?

Nous ne le savons pas.

Si la Lorraine était rendue à la France, si seulement les provinces perdues étaient neutralisées ; si, en échange de cette garantie pacifique, les deux peuples consentaient simultanément à diminuer leur armée ; si le différend belligueux recevait une solution par la concurrence économique, ne serait-il pas plus sage d'examiner au moins les clauses du pacte, de faire la balance des bénéfices et des pertes ?

Les choses n'en sont pas encore là, c'est vrai. Malgré tout, l'opinion publique se calme.

On représentait au théâtre de la Porte Saint-Martin, il y a quinze jours environ, le magnifique drame de Pierre Newski, *les Danicheff*.

Au moment donné, un Français, le comte de Veldi, raconte que, dans une chasse à l'ours, le comte Danicheff lui a sauvé la vie et le remercie devant tous ses amis. Le comte Danicheff répond simplement :

" Une bête fauve attaque un Français : un Russe le sauve ; tant qu'il y aura des Français, des Russes et des bêtes fauves, ce sera comme cela."

Le soir de la première représentation, en 1876, des acclamations enthousiastes éclatèrent de toutes les poitrines.

Quelle était la bête fauve ? Que signifiait cette déclaration de union à nation ?

Cette fois, personne n'a paru s'en souvenir, et l'apologue a passé inaperçu au milieu d'un silence recueilli.

UNE NOUVELLE EPIDEMIE.

Pendant tout l'été, les médecins ont discuté à grands renforts de mots latins, les origines et la nature du choléra. Maintenant que l'approche de l'hiver enlève un peu d'actualité à cette question, nous conseillerions aux spécialistes de porter leur attention sur la question des enlèvements des jeunes amoureux, et des mariages clandestins.

Il n'y a pas un numéro de journal qui n'en mentionne des chapelets, ou en donne la statistique approximative, comme pour les victimes du choléra.

Si on ne veut pas voir les relations domestiques et sociales entièrement bouleversées, il faut se hâter de trouver quelque remède à cette dangereuse épidémie.

On finira peut être par trouver quelque microbe, bacille ou bactérie, qui cause tout le mal ; on voit maintenant partout des microzoaires. Un jeune Pasteur affirme avoir trouvé le microbe de la guillotine, et un disciple du Dr. Koch est à la recherche du bacille du piano.

L'épidémie des mariages hâtifs ou extraordinaires se manifeste surtout à l'automne, à l'époque des tremblements de terre. Les phénomènes terrestres sont expliqués plus ou moins par une théorie de l'emmagasinage de la chaleur durant l'été, ce qui se terminerait par des fissures ou des ruptures dans la croute du globe.

Le surcroit des enlèvements à une époque donnée, doit aussi avoir une cause, et toutes les circonstances comme la logique, tendent à faire croire que les places d'eau, et la vie qu'on y mène, contribuent pour la plus grande part aux variations physiologiques, morales et intellectuelles qui les suivent.

Dans tous nos Saratogas américains de même qu'à Dieppe, Brighton et Trouville, on trouve des centaines de jeunes filles vivant dans une série de fêtes d'amusements, de flirtations, dans une atmosphère nouvelle, avec un nouvel entourage, subissent constamment les mêmes compliments, les mêmes déclarations et les mêmes supplications.

Toujours la même brulante plaidoirie leur frappe l'oreille, et finit par trouver le chemin du cœur.

Il ne leur est pas seulement laissé un moment de répit, pas une minute pour la réflexion, pas une journée pour la rentrée en soi-même, pour la retraite, comme disent les prédicateurs avec une justesse d'expression qui ne saurait être surpassée.

C'est la goutte d'eau qui finit par user le rocher. C'est toujours une question de temps et comme le cœur des jeunes filles n'est pas dur comme le granit, les propos doucereux finissent par creuser leur chemin.

On doit ajouter à cela la lecture des romans.

Les publications françaises, par malheur, sont loin de peindre les plaisirs de la vie dans ce qu'il ont le plus pure et de plus honnête ; mais leur influence, dans notre pays, comme aux Etats-Unis, ne trouve combattue par leur tonontré, par l'exagération de leurs théories, par les côtés repoussants de leurs tableaux.

Les ouvrages américains, plus convenables dans la forme, sont plus dangereux dans leurs résultats. Ils n'étonnent pas, ils ne refoulent le courant d'aucune opinion absolument acceptée, ils ne blessent pas même les notions de la civilité puérile et honnête.

Ils familiarisent peu à peu le lecteur avec ces idées qui, en apparence, sont bien anodines.

C'est dans une sphère nouvelle, la même chose que les histoires de brigands sur les gamins de dix ans. Combien d'ontaws, dans les Etats-Unis, ont puisé leurs premiers instincts de brigandage dans l'histoire des Slade ou des James qui forment la base de la littérature à dix sous.

Pour la même raison, les jeunes Misses trouvent, dans les histoires d'amours mystérieux d'abord un intérêt de simple curiosité, qui finit promptement par les familiariser avec toutes ces idées d'aventures matrimoniales dont elles ne peuvent plus voir les inconvénients.

Elles se trouvent alors dans des conditions suffisantes de réceptivité, comme disent les médecins spécialistes.

Vienne une circonstance favorable, quelques détails un peu romanesques et la catastrophe se produit.

La forme du mariage, aux Etats-Unis, cette simple visite, sans aucun préliminaire, chez le juge de paix, sans plus de trouble ou de solennité, renvoie les époux chacun de leur côté

Il est facile de comprendre qu'une jeune fille dont le père ou la mère a divorcé quatre ou cinq fois, n'est guère disposée à comprendre ce que les législations perfectionnées appellent un grand acte de l'état civil, et que nous, catholiques, nous appelons un sacrement.

Au point de vue purement social, de la mésalliance, nous croyons que nos voisins ont tort de s'exalter autant, parce que, la fille d'un millionnaire a épousé son cocher. Le millionnaire d'aujourd'hui, au son ancêtre, sans remonter bien haut, a pu être cocher, et le cocher d'aujourd'hui pourra être le millionnaire de demain. Il n'y a pas de pays qui, autant que les Etats-Unis, présente de fluctuations dans les fortunes et dans les positions. Quand on fait profession d'appartenir à un pays aussi démocratique, on ne devrait jamais parler de mésalliance. On devrait laisser ces vieux préjugés aux aristocratiques sociétés de l'ancien monde.

Mais en dehors de la question de caste, dont même la républicaine Amérique ne pourra jamais se débarrasser, il existe un intérêt public dans la régularisation des mariages et des familles.

La règle de Mount Lebanon, d'Oneida Creek, du lac Salé, ne sera pas reçue de longtemps encore par la législation. Puisqu'on tient encore la famille, il faut empêcher l'institution elle-même de tomber dans l'abîme, où il elle paraît glisser rapidement.

En face d'un pareil danger, on aurait de la sécurité, des garanties, des remèdes dignes de confiance, dans la religion, dans ses enseignements et dans ses pratiques, mais il n'est pas probable que ce sentiment d'indifférence qui s'est emparé des nations protestantes cède le pas devant une réaction religieuse. Le courant est trop violent pour qu'il puisse être remonté autrement que par un esprit de sacrifice et de dévouement pareil ment individuels.

Il reste la législation : on a essayé de lui demander son concours, mais les résultats ont encore été imparfaits.

On suppose que, si on enrayait le mouvement des divorces, on affecterait par là même l'esprit faux avec lequel on regarde le mariage.

C'est une faible chance, mais on continue de l'essayer. On exige des motifs de séparation plus sérieux, et vont raver les questions de simples caprices, la futilité des incompatibilités de caractère ; on veut en un mot substituer un peu de sérieux à l'esprit de badinage qui, dans plusieurs états, préside à cette partie de l'administration de la justice.

On n'a pas eu le temps encore d'apprécier les résultats de ces tentatives réontes de réforme ; mais il faudrait être bien optimiste pour concevoir de grandes espérances.

L'esprit d'indépendance personnelle est tellement puissant aux Etats-Unis, qu'il paraît vouloir tout envahir, se substituer partout.

Il affecte l'institution du mariage, comme il a créé l'indifférence religieuse, comme il commande en politique.

La conclusion de tout ceci n'est pas sans avoir plusieurs points noirs ; la marche de ces idées et de ces courants d'opinion n'en est pas moins très intéressante, pour l'homme de profession, l'homme de religion et l'homme politique.

Ils renferment certainement plusieurs des plus importants secrets que nous réserve l'avenir.

L'HONORABLE M. CHAPLEAU

On lit dans le *Nouvelliste* :

Il est sérieusement question à Montréal de la prochaine retraite de l'honorable M. Chapleau du cabinet fédéral. Comme on le sait, la santé de l'honorable ministre n'est pas parfaitement rétablie, et actuellement encore l'honorable secrétaire d'Etat est allé demander à New-York un ciel plus clément, un climat plus tempéré. Nous donnons cette rumeur sous réserve.

Cette nouvelle n'est pas venue jusqu'à nous. M. Chapleau n'est pas allé à New-York dans l'intérêt de sa santé, mais pour des affaires à la fois officielles et privées. Le secrétaire d'Etat doit revenir incessamment pour se préparer au travail de la prochaine session.

Notre confrère sera sans doute charmé d'apprendre qu'il a été mal renseigné et que le gouvernement n'est pas menacé d'être privé des services d'un de ses membres les plus distingués.—*La Minerve*.

COMMUNICATION

VISITE DE SON EXCELLENCE MGR SMEULDERS A L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS A SAINT-LOUIS DU MILE-END.

Son Excellence Mgr Smeulders ayant accepté avec le plus bienveillant empressement l'invitation à lui faite par le R. P. Boucher, P. S. V., directeur de l'Institution des sourds-muets, s'est rendue le 16 octobre courant au Mile-End où une magnifique démonstration a eu lieu en son honneur. L'*Etendard* du 17 octobre a publié à ce sujet, à sa quatrième page, un compte-rendu où s'étalent tranquillement de nombreuses inexactitudes. L'intérêt de la vérité me fait un devoir de les rectifier.

L'auteur de ce rapport se méprend sur le but même de la visite de Son Excellence, qui n'a pas l'habitude de visiter les paroisses du diocèse, mais qui, au contraire, consacre ses rares loisirs à visiter les communautés religieuses et les institutions charitables. Voilà des choses qui sont de notoriété publique et l'on a peine à comprendre que l'auteur du compte-rendu ait cru essayer de donner le change à cet égard. Si Mgr Smeulders a lu ce compte-rendu, il a dû être surpris de voir que l'on désaturât ainsi ses intentions ; il les avait pourtant publiquement affirmées en descendant *tout d'abord* à l'institution des sourds-muets, qui était le but réel et unique de sa visite.

Son Excellence se rendit, il est vrai, à l'église paroissiale pour célébrer la sainte messe, mais c'était parce que la chapelle de l'institution, suffisante à peine pour les besoins ordinaires, n'avait pas paru convenable pour une solennité si imposante. Ce fait si simple, connu de toute la paroisse, a complètement échappé à l'auteur du compte-rendu ; il veut absolument que Mgr Smeulders ait quitté sa retraite pour visiter l'église de Mile-End, mais il verse dans l'illusion s'il se figure que cette étrange manière de voir a été partagée par le public.

Outre cette erreur capitale, que l'on a peine à concevoir et qui donne un air faux à toute la narration, on remarque dans ce rapport une foule d'inexactitudes de détail qui dénotent une absence complète de renseignements.

1o " L'église était parsemée de draps et de banderolles aux riches couleurs pour la circonstance." Voilà du lyrisme exprimé dans une langue quelque peu embarrassée ! L'église était décemment ornée, oui ; mais " les banderolles aux riches couleurs " n'ont existé que dans l'imagination du narrateur. Il est étonnant que son enthousiasme, si facile à s'enflammer, n'ait trouvé ni un accent ému ni même une simple parole pour signaler les belles décorations des salles de l'institution. Elles y étaient pourtant les " banderolles aux riches couleurs pour la circonstance " ; mais hélas ! on ne peut pas tout voir.

2o. " Le chœur, sous l'habile direction du Frère Gosselin..... " Nouvelle erreur. Le chœur était dirigé par le Frère Paul C. S. V., directeur de l'école de la Côte Saint-Louis ; le Frère Gosselin, professeur à l'Académie Saint Jean-Baptiste, a prêté son concours actif et dévoué en chantant les solos des principaux morceaux de chant, mais il n'a rien dirigé, attendu que cette fonction avait été dévolue au Frère Paul, un véritable musicien, dont la paroisse du Mile End connaît et apprécie le mérite.

3o. " Passons rapidement sur la liste des membres du clergé présents à la cérémonie et qui ont eu peine, sans doute, à reconnaître leurs noms sous l'orthographe fantaisiste qu'on leur a donnée. Le plus surpris a dû être le R. P. Lacasse, O. M. I., qui est pourtant bien connu à Montréal et qu'on a confondu avec le R. P. Lacombe, actuellement en mission aux Montagnes Rocheuses !

4o " Après la messe, Mgr ainsi que les messieurs du clergé, l'honorable M. Beaubien et M. A. G. L. Désaulniers, représentant de l'*Etendard*, prirent part à un *somptueux* déjeuner donné par les Frères des Ecoles Chrétiennes." Voilà qui est trop fort, par exemple ! Passons l'éponge sur l'épithète *somptueux* si inexactement appliquée à un frugal et modeste repas, et laissons le *somptueux, déjeuner* rejoindre les *banderolles aux riches couleurs pour la circonstance* ; oui, faisons grâce à ce nouvel accès de lyrisme maladroit ; mais ce qui est inexcusable c'est de confondre les Frères des Ecoles Chrétiennes avec les Clercs de Saint-Viateur. Ce sont ces derniers qui dirigent l'institution des sourds-muets ; tout le monde sait cela à Montréal, et l'on conçoit difficilement que l'auteur du compte-rendu puisse ignorer ce fait ; mais hélas ! on ne peut pas tout savoir.

5o " Deux adresses furent présentées à Son Excellence, l'une par un des élèves de l'école, l'autre par un sourd-muet." On se demande de quelle école il s'agit et d'où sort ce sourd-muet. Depuis le commencement de l'article, le nom de l'institution n'a pas été prononcé et voilà que soudain, obéissant à un coup de baguette magique, on voit surgir un sourd-muet qui vient lire une adresse, et cela, chez les Frères des Ecoles chrétiennes ! D'erreur en erreur, l'auteur du compte-rendu en est arrivé à devenir complètement intelligible. Il n'a pas compris que l'adresse lue par le sourd-muet était une des parties principales du programme, puisque Mgr était venu au Mile-End uniquement pour visiter et encourager ces pauvres infortunés, et, toujours victime de ses fausses impressions, il n'a pas eu la charité d'ajouter que cette adresse a été débitée avec tant d'aisance et une articulation si correcte que tous les auditeurs, sauf lui sans doute, en ont été émerveillés et profondément émus.

6o " Mgr se leva alors." Mille pardons, Mgr resta assis, comme il devait le faire.

7o " Il encourageait *les travaillants*." Ce mot ressemble furieusement à un anglicisme ; mais passons, car ici le fait, quoique mal exprimé, est parfaitement exact.

8o En parlant de la visite au couvent, l'auteur du compte-rendu écrit : " Les élèves étaient toutes *dans* la grande salle d'entrée qui était décorée *dans* le goût le plus parfait." C'est un phénomène curieux que chaque fois que notre narrateur essaye du lyrisme, sa langue s'embarrasse et s'appauvrit. L'enthousiasme est fatal à certains tempéraments. Il vaut mieux alors ne pas s'y abandonner, sinon, on court risque de placer, comme il le fait, la *salle d'entrée* au deuxième étage, qu'elle soit ou non décorée *dans* le goût le plus parfait.

Mais il est temps de terminer, j'en ai suffisamment dit pour établir que si ce compte-rendu ne brille pas par la forme, il a moins de valeur encore quant au fond, qui repose tout entier sur une fausse hypothèse. Quand on se mêle d'écrire des comptes-rendus, il faut prendre la vulgaire précaution de recueillir des informations exactes et précises ; voilà ce que dit, dans le simple intérêt de la vérité et sans incriminer les intentions de personne,

UN TÉMOIN.

RAPPORT ANNUEL DE L'HOPITAL NOTRE-DAME.

L'abondance des matières nous a empêchés de publier, hier, l'extrait suivant du rapport annuel de l'hôpital Notre-Dame.

Cet hôpital a été fondé pour la guérison et le soulagement des malades, sans distinction de nationalité ou de religion. Le soin des malades et la gestion intérieure sont confiés aux Révérendes Sœurs de la Charité *Sœurs Grises*, dont quatorze résident continuellement à l'hôpital. En outre, deux religieuses de la même communauté viennent à l'hôpital chaque jour pour veiller les malades durant la nuit.

L'hôpital possède un chapelain ou aumônier catholique qui y prodigue les secours et les consolations de la religion à ceux qui en ont besoin.

L'événement le plus remarquable de l'année 1883-84 a été la grande *Kermesse* du mois de juin 1884.

Dès le mois de décembre de l'année dernière, le comité des dames patronesses avait agité la question d'ouvrir un bazar au profit de l'hôpital. Acceptée avec empressement par toutes les dames patronesses, cette idée fut immédiatement mise à exécution. Un comité d'organisation fut nommé, et, après cinq mois de persévérants efforts et de travail assidu, la grande Kermesse s'ouvrit le 7 juin, sous des tentes, dans le jardin de la Place d'Armes. Le costume d'ambulance avait été adopté par les dames en charge des différents départements.

Pendant huit jours, la Kermesse fut ouverte, pendant huit jours elle fut visitée par une foule compacte, anxieuse de contempler de près cette œuvre admirable et de contribuer à en assurer le succès. Aussi le noble et infatigable dévouement déployé par les dames organisatrices de cette fête de charité fut-il couronné de la récompense la plus belle, après la satisfaction que laisse toujours avec elle une bonne action : une recette dont le chiffre dépassait toute espérances. Cette recette s'élevait à la somme de $15,621 42 qui, toutes dépenses payées, a laissé un profit net de $12,22 80.

Grâce à ce secours, l'hôpital a pu améliorer sensiblement les moyens d'existence. Une somme de $9,000.00 a été affectée au paiement d'une partie du prix d'achat de la propriété de l'hôpital. En outre différentes dettes ont été soldées.

Il n'y a eu qu'une voix dans le public pour louer le zèle et le dévouement des dames qui ont organisé et mené à bonne fin cette difficile entreprise. Le succès obtenu prouve à lui seul combien Montréal a pu comprendre et apprécier tout ce qu'il y avait d'admirable dans une œuvre semblable et dans la charité de celles qui la dirigeaient.

A toutes les dames patronesses qui ont contribué si activement à la réussite de la Kermesse ainsi qu'à toutes celles de leurs amies qu'elles avaient su intéresser à cette œuvre, plus spécialement encore aux membres du comité d'organisation, l'administration de l'hôpital Notre-Dame réitère ici l'expression de sa plus vive gratitude. Elle désire faire de celle-ci une part plus grande à la digne présidente de la Kermesse Ma lame J. B. Thibaudeau qui s'est dévouée toute entière au succès de l'entreprise et envers qui l'hôpital a, en cette occasion, contracté une dette de gratitude bien difficile à payer.

Le rapport du comité des dames patronesses pour l'année 1883 ne sera fait qu'à la fin de décembre prochain et sera publié dans le rapport annuel de l'hôpital pour 1884-85. Il contiendra tous les détails relatifs à la grande *Kermesse*.

Le 30 juin 1883, il y avait à l'hôpital 41 malades dont 20 hommes et 21 femmes.

Durant l'année comprise entre le 30 juin 1883 et le 30 juin 1884, on a admis 1089 nouveaux patients, dont 646 hommes et 443 femmes, ce qui donne un total de 1130 malades traités pendant l'année.

Sur ce nombre, sont sortis guéris	602
Sont sortis améliorés	288
Sont sortis non améliorés	124
Sont morts à l'hôpital	59
	1073
Restaient à l'Hôpital le 30 juin 1884	57
Total	1130

Ces 1073 malades sont répartis comme suit :

Hommes	638
Femmes	435
Total	1073
Malades ordinaires	756
" payants ordinaires	110
" privés	207
Total	1073
Catholiques	983
Protestants	90
Total	1073
Canadiens-français	744
Irlandais	173
Anglais	59
Ecossais	28
Français	26
Autres nationalités	13
Total	1073

Dans le cours de cette année, 3515 patients ont reçu des soins médicaments, etc., au dispensaire général attaché à l'hôpital, sur ce nombre, on comptait 1926 hommes et 1551 femmes.

Au dispensaire pour les maladies des yeux et des oreilles, on a traité 1038 malades, dont 950 hommes et 436 femmes. De plus, on y a donné 5728 prescriptions.

Le nombre total des malades traités à l'hôpital tant dans le service interne que dans les dispensaires, a donc été cette année, de 5071, soit 1550 de plus que l'année dernière.

L'état financier pour l'année expirée le 30 juin 1884, se lit comme suit :

RECETTES

Argent en Caisse le 1er juillet 1883		$ 2 00
Dons et souscriptions	5,860 65	
Legs et dépôts	2,490 00	
Allocation du gouvernement Provincial	1,800 00	
Année-lits dans les troncs	64 80	
Pension des malades privés	3,025 00	
payants ordinaires	1,127 78	
Dispensaire et pharmacie	878 66	
Inscription des étudiants	62 00	
Usage de la chambre des jurés	12 00	
Intérêts	339 59	
Recettes diverses	185 85	
Escompte à la banque	1,965 09	
Dames Patronesses, produits de la Kermesse	12,022 80	
		$20,733 73
		$29,733 73
Perte et profit		2 61
		$29,788 34

DÉPENSES.

Provisions	$ 5,029 37
Médicaments	1,379 48
Instruments	79 74
Vins et liqueurs	353 88
Marchandises sèches, literie, etc.	251 52
Savons, etc	124 12
Meubles et ustensiles	906 95
Impressions, papeterie, etc	260 58
Réparations diverses	1,278 28
Voyages, charrois, foin, etc	653 03
Charbon et gaz	1,601 30
Eau	45 70
Notaires	10 00
Intérêts	2,057 65
Chapelle, objets du culte	12 88
Salaire des médecins internes	434 18
Indemnité pour le vestiaire des sœurs	448 00
Gages des serviteurs employés	1,472 63
Assurances	42 50
Emprunts remboursés	3,865 00
Balance du 1er paiement de $10,000 sur la propriété de $30,000	9,000 00
	$29,394 69
Argent en caisse	433 65
	$29,788 34

ACTIF

Argent dû	$ 800 00	
Argent en caisse	433 65	
		$ 1,233 65
Valeur de la propriété		$30,000 00

PASSIF

A diverses personnes	$ 500 00	
Succession A. Furnis	20,000 00	
Total du passif		$20,000 00
Total de l'actif		1,233 15
		$19,266 85

E. A. GENDREAU,
Trésorier.

LITTERATURE AMUSANTE.

Si vous aimez à lire de belles histoires, abonnez-vous au *Feuilleton Illustré*, No 475 rue Craig, Montréal, ($1 par année.)

Afin de permettre au public de l'apprécier et de connaître les avantages exceptionnels qu'il offre maintenant, ce journal est envoyé gratuitement pendant un mois à toute personne qui le demande. d17

AFFAIRES MUNICIPALES

COMITÉ DE POLICE

Le comité de police s'est réuni hier après-midi sous la présidence de l'échevin Jeannotte.

Sont présents les échevins Grenier, Stroud et Hood.

Le secrétaire donne lecture du rapport de la dernière séance et ce rapport est adopté.

Le président donne communication au comité d'une lettre de l'association des touchers demandant que le comité fasse faire une enquête sur la conduite de l'officier de police Miller, lors de leur dernier pique-nique.

Le comité reconnait que l'officier de police Miller a fait son devoir en cette circonstance et la plainte est jetée au panier.

Le constable Logan demande au comité de lui payer son salaire pour les cinq semaines pendant lesquelles il a été absent. Le comité décide de lui en payer la moitié.

Le chef de police présente au comité un compte de $15 60 pour frais de transport et autres d'une pauvre femme de Saint Anicet, qui fut logée pendant quelque temps à la station de police de cette ville.

Le comité décide de payer la somme demandée, mais il est résolu à l'unanimité, qu'à l'avenir toutes les personnes venant des municipalités étrangères seront à la charge des dites municipalités, sinon la ville refusera de les recevoir.

Puis, après quelques affaires de routine, le comité s'ajourne.

Comité de l'Hôtel-de-Ville

Le comité de l'Hôtel-de-Ville s'est réuni sous la présidence de l'échevin Robert.

Sont présents les échevins Rainville, Rolland, Wilson, Roy et Berger.

Il n'y a aucune affaire importante devant le comité. On approuve les comptes courants, puis le comité s'ajourne.

Comité des Marchés

Le comité des marchés se réunit sous la présidence de l'échevin Beauchamp.

Sont présents les échevins Roy, Robert, Holland, Berger et Grenier.

M. Durand, notaire, se présente devant le comité et donne des explications sur les plaintes des Sœurs Grises touchant leurs propriétés avoisinant le marché Sainte-Anne, dont il fut question à la dernière séance du comité.

Les Sœurs Grises demandent que le comité voit à ce que les abords de leurs propriétés, à cet endroit, ne soient plus gênés par les auvents et les baraques attenant au marché. M. Durand appelle l'attention du comité sur une plainte du même genre faite, en 1382, par des marchands du voisinage qui furent obligés d'abandonner leurs établissements pour les raisons données par les Révérendes Sœurs.

L'échevin Berger est nommé pour faire partie du comité chargé d'examiner les lieux et de faire rapport à la prochaine séance.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de l'Union des abattoirs disant qu'elle a obtenu sa charte d'incorporation et qu'elle était prête à faire des arrangements avec la ville pour rapprocher les abattoirs du marché

TEMPERATURE.

P. M.—D'après le Thermomètre chez Kearn & Harrison, durant les dernières 24 heures :

6 p.m.	9 a.m.	1 p.m.	Max.	Min.	Moy
50	44	48	50	41	45

Barom., 9 a.m. 29.78 3 p.m. 29.78 6 p.m. 29.85

PROBABILITES.

Toronto 28.—Probabilités pour les provinces 24 heures

Vallée du St-Laurent

Vents de l'ouest au nord. Temps couvert et beau. Température plus froide et neige ou grêle dans quelques localités.

METEOROLOGIE.

Pendant ce mois les jours décroissent de 1 heure 44 minutes.

Le soleil se lève à 6h. 32m.

Le soleil se couche à 4h 57m.

La lune se couche à 8h 35m.

Premier Lune le 4, à 5h. 3m. du soir.

Dernier Quartier le 11 à 6h. 30m du mat.

Nouveau Lune le 18 à 7h. 37m. du soir.

Premier Quartier le 26 à 11h. 59m. du soir

A VENDRE

A VENDRE—Un magnifique cheval, une une voiture et attelage à vendre au No. 60, rue Barré. d-4

STOCK A VENDRE.—Un magnifique stock de tabac, fruits, *candies*, etc. au No 2617, rue Notre-Dame, Ouest. Le magasin est aussi à louer. d-4

PERDU

PERDU.—Un porte-monnaie perdu sur la Ste-Catherine, entre les rues Christ Church et Cathcart contenant à peu près $18 et deux billets de chemin de fer. Rapporter au No 29, rue Cathcart où une récompense sera donnée. d-4

A LOUER

A LOUER un magasin et logement avec licence d'ici au 1er Mai presque pour rien. S'adresser à Joseph Payette, coin des rues Dorchester et Sanguinet, No. 853 rue Dorchester. 3-c

CHAMBRE A LOUER meublée ou non meublée au No 4 rue St Denis. 3-4

CHAMBRE ET PENSION, maison privée, Monsieur âgé serait préféré ; s'adresser au No 29, rue Sanguinet d-5

CHAMBRES A LOUER élégamment garnies, grandes et petites. S'adresser au No. 24, rue St-Louis. d-5

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE un BON PRESSIER pour prendre charge d'un déracinement de presses. S'adresser par lettre à B. C., bureau de *La Presse*, 156 rue Notre-Dame. jno

ON DEMANDE deux garçons robustes pour se rendre généralement utiles. S'adresser à ce bureau jno

DEMANDE D'EMPLOI comme commis, teneur de livres. Peut fournir de bonnes recommendations. S'adresser au No 9 rue Carrière, Côteau Saint-Louis. 3-4

ON DEMANDE des PRESSEUSES chez G. E. Simms & Cie, fabricants d'habits, au No 759 rue Craig. 2-d

ON DEMANDE une servante munie de bonnes recommandations, et pouvant se rendre généralement utile. Un seul enfant. Lavage et repassage en dehors. S'adresser à Alex Dupuis, 169 rue Saint-Alberti. 3

SERVANTE DEMANDÉE immédiatement. S'adresser au No 301 rue Saint-Laurent. 3-4

ON DEMANDE un homme pour commencer dans la campagne. S'adresser au No 1175 rue Notre-Dame. 3

ON DEMANDE A ACHETER à bon marché un poêle de cuisine pour charson, de seconde main. S'adresser par lettre au bureau de *La Presse*, 156 rue Notre-Dame 3

ON DEMANDE plusieurs agents actifs S'adresser au No 1075 rue Notre-Dame de 9 heures a. m. Ceux connaissant la cité préférés. 3-n

UN JARDINIER FRANÇAIS, habitant le pays depuis sept ans, marié sans enfants, auteur d'un ouvrage sur la culture de la vigne, dans ce pays et porteur de bonnes références, désire se placer. Adresse : Gorut, rue St. Urbain, 177, à Montréal. 2-d

A VIS AUX CORDONNIERS—On demande des hommes pour travailler dans l'ouvrage à la main. S'adresser au No 38 rue St. Pierre. 3-4

CLASSES DU SOIR pour garçons et filles, au No 301 rue Saint-Laurent. Pour autres renseignements, s'adresser sur les lieux. 3-4

DEMANDE D'EMPLOI— Un jeune homme connaissant teneur de livres désire de l'emploi. Adresse : J. P., 62 rue Maisonneuve. 2-d

DEMANDE D'EMPLOI—Un jeune homme comme garçon de cour désire de l'emploi. S'adressé au bureau de *La Presse* 156 rue Notre-Dame. 2-d

ON DEMANDE un garçon intelligent. Doit parler anglais et français. S'adresser au No 695, rue Ste Catherine. d-5

ON DEMANDE une servante pour se rendre généralement utile ; s'adresser au No 52, rue Anderson. jno

CHARRETIERS.—On demande 25 charretiers le tombereau. S'adresser au coin de la rue McGill et de la rue Wellington. d-4

DRIVER.—On a besoin d'un "Driver" dans le commerce d'épicerie chez J. C. Marchand & Cie, 200 rue St. Paul. d-5

SERVANTE.—On demande une servante au No. 179, rue St-Denis. Bons gages. d-

SERVANTE.—On demande une servante au No 931, rue St. Christophe. d 5

VOITURIER.—On demande un voiturier au No 115, rue St. Charles Borromée. d4

SERVANTE DEMANDÉE.—On demande une bonne servante pour une famille de deux personnes. S'adresser au No 255 rue St. Hubert. jn-o

ON DEMANDE une fille de moulin dans les chaussures, il faut qu'elle sache border et une bonne main ; s'adresser au No 28 rue des Erables, village St Jean-Baptiste. d-4

ON DEMANDE plusieurs agents actifs, ceux connaissant la cité, préférés ; s'adresser 1675, rue Notre-Dame, lundi 9 h. a.m. d-4

DIVERSES.

ECRITURE LITTERATURE—Alexandre Brunet, professeur d'écriture, littérature etc. No. 239, rue St André. d-1

ARGENT A EMPRUNTER.—On demande de $3000.00 à emprunter sur une propriété de ville évaluée à $6000.00 par la corporation. S'adresser par lettre à A. L. Bureau de Poste. Boîte 957.

DISPARUE—Depuis 26 jours, Madame Denise Léveillée. Toute information concernant la dite dame sera reçue au No. 959, rue St-Bonaventure. d-4

DISPARU.—Un jeune homme âgé d'environ 19 à 20 ans est disparu de chez son père depuis jeudi soir. Figure imberbe taille 5 pieds 11 pouces, habillement noire. Toutes informations reçues avec reconnaissance au bureau du "Nouveau Monde". d-1

TROUVÉ—Le 17 courant, un capot en caoutchouc. Le propriétaire le trouvera en s'adressant au No. 315, rue Beaudry. d-4

CARTE.—A tous ceux qui souffrent des suites de leurs indiscrétions de la jeunesse, faiblesse nerveuse, perte de force, etc., j'enverrai une recette qui vous guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire de l'Amérique du Sud. Envoyez-nous une enveloppe adressée à vous-même. Révd Joseph T. Inman, Station D. New-York.

AUVENTS FAITS ET ARRANGÉS

ORDRES PROMPTEMENT REMPLIS

FORGERON et SERRURIER

POSEUR DE CLOCHES

S'EMPLOIE AUSSI A

Réparer les poêles,
Descendre les auvents,
Les ensaigner :
Se charge de la réparation et de l'affilage des Patins
De Grillage en fil de fer pour viteaux
ET DE
TOUTES SORTES D'OUVRAGES EN FER

FELIX MOINEAU
34 RUE WOLFE
MONTREAL

FOURRURES

Notre Assortiment d'Automne

EST MAINTENANT AU COMPLET.

Nous invitons nos pratiques à venir examiner nos

MANTEAUX DOLMANS,
CAPOTS, CASQUES, ETC.

pour se convaincre que la qualité et l'élégance ne peuvent être surpassées.

Nous les prions de ne pas retarder à donner leurs commandes, afin d'avoir le choix des fourrures. Nos prix sont très modérés. Nous nous occupons toujours de la réparation.

LANTHIER & Cie
d—86

SPECIFIQUES VETERINAIRES
HOMEOPATHIQUES DE
HUMPHREYS!
pour la guérison des Maladies de
Chevaux, Bêtes à Cornes, Chiens, Moutons, Cochons et Volailles.

Depuis 20 ans les *Spécifiques Vétérinaires de Humphreys* ont été employés par les Cultivateurs, Eleveurs, Propriétaires de Troupeaux Publiques, Hommes du Turf, Compagnies de Chars Urbains, Fabricants, Compagnies de Mines de Charbon, Cirques et Ménageries, un parfait succès.

Endossés et en usage par le Gouvernement des Etats-Unis.

Le Manuel Vétérinaire de Humphreys (336 pages) expédié franco par la malle sur réception de prix, 50 cents.

☞ *Pamphlets expédiés gratis sur demande.*

HUMPHREYS' MEDICINE CO.,
109 *Fulton Street, New York.*

SPECIFIQUE No 28
HOMEOPATHIQUE DE HUMPHREYS
DEBILITE NERVEUSE

Débilité vitale causée par l'excès de travail ou par indiscrétion, est guérie radicalement et promptement par ce spécifique.

En usage depuis 30 ans. C'est le meilleur remède connu. Prix $1 la fiole, ou 5 fioles et une grande fiole pour $5, expédié franco, par reçu. *Pamphlet gratis, Catalogue Illustré GRATIS.* Adresse :

Humphreys' Med. Co., 109 Fulton St. N.Y.

TRAVAUX DE PEINTURE
DE TOUTES SORTES
Enseignes,
Posage de Tapisserie
Décors,
Blanchissage,
Etc., Etc., Etc.
—PAR—
JOSEPH GIROUX,
No. 820, RUE SAINTE CATHERINE

Toutes commandes exécutées avec soin par des ouvriers de premier ordre et à court délai

JOSEPH FORTIER
NEGOCIANT
Fabricant Papetier, Fourniture de Bureau
LIVRES DE COMPTES, Etc.
256 & 258, RUE ST-JACQUES
MONTREAL

COMPAGNIE D'ASSURANCE
"Guardian Assurance Co."
OF ENGLAND
—(FONDÉE EN 1821)—

Capital payé	$ 5,000,000
Fonds disponibles	19,000,000
Dépôt entre les mains du gouvernement fédéral	100,000

Risques contre les Incendies

Acceptés aux taux courants.
Réclamations réglées promptement et d'une manière équitable.

ROBERT SIMM & CIE. GEO. DENHOLM.
Agents pour le Canada

No 13 Rue Saint-Sacrement, Montréal
179-a

SALLE D'ENCAN DE SHAW
No. 235, rue St Jacques.

Les salles d'encan les plus importantes pour la vente de meubles de ménage, piano, peintures, livres, objets d'art, et toutes sortes de marchandises. (Etablies depuis 25 ans en cette ville.)

Connaissance parfaite du marché et de la valeur des immeubles. Prompts paiements et avances argent comptant.

VENTES DE MEUBLES

chaque vendredi à mes salles d'encan Personnel composé de commis anglais et français. On reçoit des marchandises en entrepôt sur lesquelles sont fait des avances. Salle d'encan dans une localité centrale et bien éclairée. Chevaux, voitures, traîneaux, harnais. On annoncera les ventes spéciales pour l'automne.

W. E. SHAW,
10—jno Commissaire priseur

VIN
DE
Pepsine Bondault
(Couronné au 5e CONCOURS)

Ce Vin, d'un goût très agréable, est employé avec le plus grand succès depuis trente ans, dans les cas de :

DYSPEPSIES, GASTRALGIES, MANQUE D'APPÉTIT, MAUVAISE DIGESTION, FAIBLESSE DES ESTOMACS et toutes troubles de la Digestion

La PEPSINE BONDAULT a reçu cet équivalent recommandable dans les maladies ci-dessus.

BOTTOT-GOUDROT, Rouen (Seine-Inférieure), FRANCE.

Fonderie de l'Aigle
(EAGLE FOUNDRY)
GEORGE BRUSH,
44 et 34, rues King et Queen, Montreal

Fabricant d'engins à vapeur, bouilloires élévateurs, pompes à vapeur, scies circulaires, machines à broyer l'écorce, machines à faire du bardeau, roues turbines appareils de tout genre, pour moulins arbres de couche, crochets et poulies, élévateurs pour entrepôts, fonctionnant à la main ou par force motrice artificielle, etc

Agent pour le régulateur des engins à vapeur de "Water" et des pompes centrifuges de "Head & Sisco."

MICHEL TESSIER
FABRICANT DE
Chaussures A LA Mode
POUR
MESSIEURS, DAMES, JEUNES FILLES ET ENFANTS.
209 RUE McGILL
(*Entre les rues Notre-Dame et Récollets*)

M. TESSIER profite de cette circonstance pour offrir ses remerciements pour le patronage bienveillant et de plus en plus nombreux qui l'a favorisé, et il espère que cet accueil flatteur lui sera continué dans l'avenir.

Les chaussures à couture pour les pratiques sont des plus soignées.

LA POUDRE A PATE

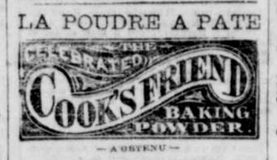

— A OBTENU —
UNE MEDAILLE D'ARGENT
Aux Expositions de 1882 à Montréal et Toronto.

Contient plus de valeur intrinsèque que toute autre.

☞ Attention !! Voyez le nom !! ☜
Si vous voulez avoir le vrai
COOK'S FRIEND
Voyez à ce qu'il n'y ait aucune addition ou variation dans le nom
EN VENTE PARTOUT.

121—RUE ST ANDRÉ—121
Vente par encan d'un fond d'épicerie

Nous avons instruction de Hormidas Augé, se retirant des affaires pour cause de santé,

De vendre par encan LUNDI le 20 OCTOBRE, tout son stock consistant en thé, 6 décoc, canistes à thé, balance, plate-formes, et de comptoirs, glacière, appareil à embouteiller et à laver à l'eau chaude.

Une magnifique jument noire, harnais, voiture d'hiver et d'été, robes, etc, aussi le lover jusqu'au 1er Mai 1886, le tout sera vendu au sans réserve à DIX hrs. a. m., par

REBERT & FORTIER,
d-5 E. HEBERT, Encanteur.

Eau-Poudres Dentifrices du Docteur Pierre
de la Faculté de Médecine de Paris
8, PLACE DE L'OPÉRA, PARIS
En vente chez tous les Droguistes, Pharmaciens, Parfumeurs et Coiffeurs

LAMPES, CANDELABRES ou CHANDELIERS à plusieurs lumières.

Nous avons en stock le meilleur assortiment de CHANDELIERS et de LAMPES Nous attirons surtout l'attention sur nos nouveaux patrons de chandeliers à deux et plusieurs lumières, à des prix très réduits.

Beaux Lustres à deux lumières, ornés de belles lampes de $2.50 la douzaine.

Les beaux Lustres à trois lumières $5.50 et au-dessus.

Les Beaux Lustres à quatre lumières $8.00 et au-dessus.

Empressez-vous de faire votre choix au nouveau magasin de Lampes de

FRED. R. COLE
No 1792, rue Notre-Dame

COMPAGNIE DE
Chemins de Fer et de Charbonnages
DE CUMBERLAND.

Cette compagnie est maintenant prête à faire des contrats et à livrer, en toute saison, la houille fraîche provenant de leur charbonnage à

SPRINGHILL
de qualité supérieure, pour locomotives et bouilloires à vapeur.

Arrangements spéciaux pour la livraison par chars à toutes les Stations du Grand Trone et de l'Intercolonial, donnant aux pratiques l'avantage de pouvoir s'approvisionner chaque semaine.

Commandes reçues et toutes informations données au bureau de la Compagnie Communication par téléphone.

Nos. 4 & 5, CHESTERFIELD CHAMBERS
Rue Saint-Alexis,
J. R. COWANS
SECRETAIRE.

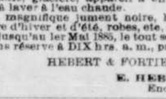

LIGNE ALLAN
STEAMERS DE LA MALLE ROYALE
1886—SERVICE D'ÉTÉ—1886
ENTRE LIVERPOOL & MONTREAL

Les steamers dont les noms suivent partiront de Québec :—

PRUVIAN	Samedi,	Oct. 30
BARONIAN	Samedi,	Nov. 6
BARMATIAN	Samedi,	Nov. 13
PARISIAN	Samedi,	Nov. 20
CIRCASSIAN	Samedi,	Nov. 27

Ligne de Liverpool, Halifax et Baltimore

Les steamers partiront d'Halifax :—

NOVA SCOTIAN	Oct.	30
HANOVERIAN	Nov.	6
CASPIAN	Nov.	13

Ligne de Glasgow & Québec.

Les steamers partiront de Québec :—

BUENOS AYREAN	Oct.	30
AUSTRIAN	Oct.	30
SANTONIAN	Oct.	
GRECIAN	Nov.	6
SIBERIAN	Nov.	13

Ligne de Glasgow et Boston.

Les steamers partiront de Boston :—

WALDENSIAN	Oct.	13
SCANDINAVIAN	Oct.	20
PRUSSIAN	Nov.	3
WALDENSIAN	Nov.	10

Ligne de Glasgow et Philadelphie.

Les steamers partiront de Philadelphie :—

KESTORIAN	Mercredi, Oct.	13
PHOENICIAN	Mercredi, Oct.	20

Pour tarif de fret et de passage ou autres informations, s'adresser à

G. W. ROBINSON,
103½, rue St-Jacques, vis-à-vis le St-Lawrence Hall ou à
H. & A. ALLAN,
Gommer St., Montréal,
Ou Haie St., Québec.

Ligne Allan

Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terreneuve pour le transport des malles canadiennes et américaines.

La ligne la plus courte entre l'Amérique et l'Europe, ne prenant que cinq jours pour se rendre d'un continent à l'autre

Les vapeurs du service des malles de Liverpool, London-erry et Québec, partant de Liverpool tous les lundis, de Portland et de Québec tous les samedis, faisant escale à Lough Foyle pour recevoir et débarquer les malles et les passagers d'Irlande et d'Ecosse, devront partir comme suit :

DE QUEBEC :

Polynesian	Samedi,	16 Oct.
Peruvian	Samedi,	23 Oct.
Sardinian	Samedi,	1 Nov.
Sarmatian	Samedi,	8 Nov.
Parisian	Samedi,	15 Nov.
Circassian	Samedi,	22 Nov.

Prix du passage de Québec :

Cabine	$60.00 $70.00 et $80.00
	(Selon l'aménagement)
Intermédiaire	$36.75
Entrepont	Au plus bas prix.

Les vapeurs du service des malles de Glasgow et Québec devront partir de Québec comme suit :

Austrian	Vers le 20 Oct.
Lucerne	Vers le 27 Oct.
Manitoban	Vers le 27 Octobre
Grecian	Vers le 3 Nov.
Siberian	Vers le 10 Nov.

Les steamers du service des malles de Liverpool, Quebec et Boston, Saint-Jean, Halifax et Baltimore devront partir comme suit :

DE HALIFAX :

Nova Scotian	Lundi, 20 Oct.
Hanoverian	Lundi, le 1 Nov.
Caspian	Lundi, 17 Nov.

Prix du passage de Halifax à Saint-Jean :

Cabine	$30.00 Intermédiaire $15.00
Entrepont	$6.00

Les steamers du service des malles de Glasgow Liverpool, Londonderry, Galway, Queenstown et Boston devront partir comme suit :

DE BOSTON :

Scandinavian	Vers le 28 Oct.
Prussian	Vers le 9 Nov.
Waldensian	Vers le 25 Nov.

Les steamers du service des malles de Glasgow Londonderry et Philadelphie devront partir de Philadelphie pour Glasgow comme suit :

DE PHILADELPHIE :

Phonician	Vers le 25 Oct.

Les personnes désirant amener leurs amis de la Grande Bretagne peuvent obtenir des billets de passage aux plus bas prix.

Un chirurgien d'expérience est à bord de chaque vaisseau.

Les lits doivent être payés d'avance.

Des connaissements directs seront donnés à Liverpool, Glasgow et aux différents ports du continent, pour tous les points du Canada et des Etats-Unis, et de toutes les gares de chemins de fer du Canada et des Etats-Unis pour Liverpool et Glasgow, via Boston, Portland et Halifax.

Les taux et les connaissements d'un port à l'autre pour le trafic allant à l'est peuvent être obtenus de tous les agents des chemins de fer ci-dessus mentionnés.

Pour les taux du fret, du passage et tous autres détails, s'adresser à John M Currie, 21 quai Orléans, Havre ; Alexander Hunter, 4 rue Gluck, Paris ; Aug Schmitz & Co. ou Richard Berns, Anvers ; Ruys & Co, Rotterdam ; C. Hagn, Hambourg ; James More & Co, Bordeaux ; Fischer & Behmer, Schusselkorb, Nos 8, Brême ; Charley & Malcolm, Belfast ; J. Scott et Cie, Queenstown ; Montgomerie & Workman, 11 Grace Church street, Londres ; James & Alex Allan, 70 Great Clyde street, Glasgow ; Allan Bros., James street, Liverpool ; Allan, Rae & Co, Québec ; Allan & Co, 72 La Salle street, Chicago ; H. Bourlier, Toronto ; Leve & Alden, 207 Broadway New-York, et 15, State street, Boston, où à

H. & A. ALLAN,
80 State street, Boston, et
25 rue Commune, Montréal

6 Octobre

ENVELOPPES,
FOURNITURES DE BUREAUX
ETC., ETC.,
Chez JOSEPH FORTIER
FABRICANT DE PAPIER
Nos 256 & 258, Rue Saint-Jacques
MONTRÉAL

COUCHETTES EN FER

pour Couvents, Collèges et Institutions publiques faites de la meilleure qualité de fer et bien finies.

Toutes commandes exécutées promptement. Correspondance sollicitée.

MOSES PARKER,
Nos 19 à 29, Rue Dalhousie, Nos 19 à 29
MONTRÉAL.
TELEPHONE, No 1089 298-a

ENDOMMAGES
PAR L'EAU
Poeles et Fourneaux
A BON MARCHE
—CHEZ—
CLENDINNENG
218—Rue Saint Jacques—216
MONTREAL
FELIX & HAMILTON

MACHINISTES
ONT DÉMÉNAGÉ AU
No 20 Rue Saint-Gabriel
(EN FACE DE L'HOTEL DU CANADA)
Spécialité : Presses à imprimer.
287-a

Verre Peint et d'Ornementation
POUR
VITRAUX COMMEMORATIFS ET FENÊTRES D'ÉGLISES
En style moderne et moyen-âge.
AUSSI POUR
Fenêtres d'escaliers, Panneaux de porte, etc.
Dessins et estimations préparés sur demande.
CASTLE & FILS,
No 40 Rue Bleury, Montréal

ROUES HYDRAULIQUES DE "LAMB"

Scies à Refendre de "Lamb"
Machines à Lattes et à Piquets de "Lamb"
Machines à contourner de "Lamb"
Machines à Bardeaux de "Lamb"
Etc, Etc, Etc.

Moulins à moudre le blé, l'avoine et l'orge ; machines construites d'après des principes scientifiques et dans le genre le plus perfectionné.

JOHN LAMB & FILS,
INGENIEURS
316 et 320, Rue Sparks, Ottawa

Faites-vous adresser notre catalogue illustré et notre liste de prix. 250-a-c-O

J. WRIGHT & CO
Fabricants de
Meubles d'art et d'églises, d'ameublements de banques et de bureaux, de parquets en marqueterie et de toutes sortes de jolis ouvrages en bois.
11 à 17 RUE HERMINE, Montréal.
Catalogues illustrés de parquets et marqueterie, fournis sur demande. 208 ao

TUYAUX D'EGOUTS, Briques & tes, Terre & feu. Enveloppes de tuyaux.
Ciment de Portland Romain, et du Canada Ventilateurs de cheminées, Dessus de cheminées, éviers faïences, briques blanches pressées, vases pour jardins etc., Suie de charbon, Benzine, Goudron etc.
ALEX. BRENNER,
Rue Craig, Montréal

Edition du Soir

AVIS

Les journaux qui désirent échanger avec notre nouveau journal et les personnes qui auraient à correspondre avec nous sont priés d'adresser avec soin, pour éviter toute confusion, de la manière suivante :

LA PRESSE,
W. E. BLUMHART,
Propriétaire.

SOCIÉTÉ DE NUMISMATIQUE

La première assemblée de la session d'hiver de cette société, a eu lieu mardi soir à la résidence de M. F. S. Murphy, sous la présidence de l'honorable juge Baby.

Après avoir disposé des affaires courantes, M. R. W. McLachlan donna lecture d'un long et intéressant travail sur l'histoire de la monnaie en Canada sous l'ancien régime.

La Société a l'intention de publier ce travail dans l'*Antiquarian Journal* qui, à l'avenir, paraîtra plus régulièrement.

Parmi les cadeaux reçus par la Société, mentionnons une jolie médaille en bronze, don de la Société de numismatique de Londres, et un gros volume de la part de la République Argentine.

UNE FUMISTERIE.

Pendant la nuit dernière, le constable Barker, faisant sa ronde rue Young, aperçut un individu, la figure couverte d'un masque et semblant en train de crocheter la porte d'un magasin d'épicerie.

Le vigilant gardien de la paix ne fit qu'un bond et empoigna son homme d'une main vigoureuse. A sa grande surprise le nocturne s'affaissa comme une masse inerte et il reconnut que le voleur n'était autre chose qu'un mannequin habilement fait.

Ne voulant pas rentrer les mains vides, Parker conduisit son homme de paille au poste où il le fit entrer avec force coups de pieds, à la stupéfaction du sergent indigné de voir un de ses subordonnés brutaliser ainsi un prisonnier.

La colère de l'officier se transforma bientôt en immense éclat de rire quand il reconnut l'espèce de délinquant qu'on lui amenait.

QUARANTAINE.

Par une proclamation publiée dans le dernier numéro de la *Gazette du Canada*, les derniers règlements spéciaux de quarantaine contre le choléra sont révoqués, sauf les cas d'exception suivants : 1o pour tout steamer ou vollier venant des ports de la Méditerrannée, 2o pour tous tels navires ayant à bord quelque maladie contagieuse. Il sera alors tenu de hisser dans les haubans d'avant un pavillon jaune comme signe de quarantaine, 3o les guenilles provenant d'un des ports mentionnés dans les derniers règlements de quarantaine, ne devront pas dépasser les limites de quarantaine avant d'être désinfectées d'une manière quelconque, 4o enfreindre d'une des dispositions de la présente proclamation s'expose à $400 d'amende et à l'emprisonnement jusqu'au paiement de la dite amende.

UNE CAUSE IMPORTANTE.

La cause de Lambkin *et al* vs., la Cie de chemin de fer Eastern Railway, a été plaidée hier devant Son Honneur le Juge Papineau.

Il y a quelques années les demandeurs M. Lambkin et M. Walbridge intentaient une poursuite contre la compagnie du North Eastern, à l'effet d'obtenir le payment d'ouvrages faits et marchandises livrées à la Compagnie et obtinrent jugement confirmant la saisie pratiquée sur les propriétés de la défenderesse. En 1881 le chemin de fer passa entre les mains de syndics, la Compagnie ayant toutefois, le droit de gérer ses affaires aussi longtemps qu'elle solderait les intérêts de $100,000 d'actions émises.

La Compagnie n'ayant pas payé ces intérêts les syndics en reprirent possession, en octobre 1883, et obtinrent un *bref* d'injonction défendant de vendre les propriétés saisies par Lambkin et Walbridge.

Il s'agit maintenant d'une nouvelle action prise par les mêmes demandeurs qui allèguent qu'après la cession de ses biens, la Compagnie n'a agi qu'en qualité de représentant des syndics.

Dans cette cause importante il est réclamé environ $12,890.

LES MODES D'HIVER

Les robes d'été ont repris le chemin de la garde-robe. Les magasins ne fourrures vont bientôt voir leurs chenises leur recommander vêtement de loutre et perlerines confiés à leur garde (entre parenthèses, les fourrures sont hors de prix cette année ; il paraît que les chasseurs se seront négligés dans les régions boréales.) Le moment est donc venu de donner un coup d'œil sur les premiers préparatifs de la campagne d'hiver.

Comme étoffes, le velour uni pour robes habillées de toutes couleurs sera encore très à l'ordre du jour. La vogue du velours est même telle qu'on l'emploi pour tout autre chose que les robes habillées, c'est à dire pour les costumes dits anglais, jaquette tailleur, etc. Dans ce cas, le velours sera on bien uni ou cotelé gros bleu, marron, loutre, noir. Bien entendu, pour ces costumes du matin, ce sera du velours de coton.

On portera donc moins de drap, mais les costumes qui seront faits dans cette étoffe seront beaucoup plus habillés qu'auparavant, et ils seront garnis de bandes de fourrures telles qu'astrakan, loutre du Canada et castor. Voilà à peu près les fourrures à la mode cette année.

En revanche, les manchons continuent à être faits en étoffes de toute sorte et la fourrure est délaissée, on tent au moins elle se servira que d'ornement. Le modèle de forme pour le manchon sera, par exemple, un tout petit manchon en forme aumonière en velours épinglé rouge, froncé aux deux extrémités qui seront garnies de bandes de plumes frisées noires. Au sommet, un chou de velours rouge, au sein duquel se becquettent deux ou trois petits bengalis.

Pour compléter la parure, ont peut se mettre autour du cou une espèce de petit boa en plumes frisées noires ayant comme col un biais de velours épinglé rouge *dépassant* et fermé par devant par une broche ou un bijou quelconque.

La mode des cols montants et des garnitures hautes autour du cou est plus que jamais en faveur. Elle s'explique par la suppression des brides du chapeau et par la nécessité de garantir le cou.

Pour les chapeaux de ville et de théâtre, la capote sans bride, en taffe perlée ou en drap brodé, est très bien portée.

Rien de changé pour les gants, qui se portent toujours longs et sans boutons, couleur suède, et pour les chaussures, qui conservent toujours la forme anglaise, c'est-à-dire bouts pointus et talons plats.

REVENANT AUX PAYS

La crise qui sévit en ce moment dans les centres manufacturiers des Etats-Unis, a pour effet de faire revenir au pays beaucoup de nos compatriotes qui avaient émigré. Ceux qui ont été assez heureux pour réaliser des économies, se tireront toujours d'affaire ; mais quant aux autres, il aurait mieux valu qu'ils fussent toujours demeurés ici, car ils ne reviennent pas dans un moment absolument fortuné. La perspective pour cet hiver n'est guère meilleure au Canada qu'aux Etats-Unis. Dans tous les cas, ils sont les bienvenus.

ENCORE UN CONCUSSIONNAIRE

Depuis quelques mois, le nombre des Montréalais qui ont pris la poudre d'escampette a été charmant. L'exemple est contagieux, et nous avons encore à enregistrer un nouveau cas de ce genre. C'est celui du comptable d'une importante maison manufacturière qui vient de partir sans tambour ni trompette. On a découvert plusieurs irrégularités dans ses livres, et l'opinion générale est qu'il a dû empocher un magot considérable ; mais comme l'enquête se poursuit sur l'état de sa comptabilité, on ne sait pas encore quel a été montant subtilisé.

COUR DU RECORDER

Présidence de Son Honneur le Recorder B. A. T. DeMontigny.

Francis Kavanagh, ivresse, $1 d'amende ou 5 jours de prison.

Charles Dufault, ivresse, $3 ou 15 jours.

Richard O'Connell, ivresse, $1 ou 8 jours.

Frank Read, ivresse, $1 ou 8 jours.

John McMahon, jeune garçon âgé de 16 ans, ivresse, $1 ou 8 jours.

Annie Devine, vieille ivrognesse, est condamnée à $5 ou 3 mois.

Peter Healy, garçon de salle, ivresse, 8 jours de prison.

Charles Smith, ivresse et obstruction du trottoir, $1 ou 8 jours.

Wm. Haynes, ivresse, $2 ou 15 jours.

Joseph Renaud et Joseph Bertrand ont été trouvés ivres derrière l'usine à gaz, $5 chacun ou 1 mois de prison.

Jaséphine Dubé, prostituée, ivresse et vagabondage, 3 mois de prison.

James Hatch, accusé d'avoir donné son numéro de charretier à un individu qui s'en est servi pour conduire une voiture de place, procès remis à demain.

AMUSEMENTS

ACADEMIE DE MUSIQUE

La célèbre troupe "Boston Museum Company" continue à attirer la foule chaque soir, à l'Académie de Musique. Hier, on a joué la jolie comédie "A scrap of paper" dans laquelle chacun des artistes a pu montrer son talent spécial avec beaucoup d'avantage.

Ce soir, on jouera le grand drame populaire "She stoops to conquer".

THEATRE ROYAL

On a donné hier soir, au Théâtre Royal, la dernière représentation du beau drame "Les deux Orphelines".

Comme toujours, il y avait foule et les acteurs ont été chaleureusement applaudis. Ce soir et demain on jouera "The ticket of leave Man" et la troupe finira son engagement samedi soir par le drame "Last Lynne".

THEATRE MUSEUM

La semaine d'inauguration a eu un plein succès au "Theatre Museum". Chaque soir, il y a salle comble et les applaudissements répétés de l'auditoire prouvent qu'on sait apprécier le talent des acteurs.

M. Honard a engagé une autre excellente troupe pour la semaine prochaine.

COMMERCE

LE COMMERCE DU GRAIN

Les commissaires du Havre et la compagnie du chemin de fer Pacifique canadien ont conclu des arrangements en vertu desquels cette dernière compagnie a obtenu la permission de construire un court embranchement à partir de sa ligne principale jusqu'au bord des quais, dans les environs des élévateurs qu'elle a l'intention d'ériger. Elle a entre autre obtenu la permission de transborder le grain directement des wagons dans les barges pour faire transporter ce grain aux moulins situés sur les canaux. Environ 80 chars de blé seront incessamment expédiés de cette manière aux moulins Ogilvie. On espère que le transport par cette voie coûtera moins cher que le charroyage.

MARCHE AU FROMAGE

Utica, 20 octobre 1884.

On ne peut pas considérer le marché comme étant actif. Les acheteurs sont assez indécis et ne se souciaient pas de payer les prix de la semaine dernière, quoique à la fin du marché ils se soient décidés à payer les prix demandés. Les fabricants ont presque tout vendu leur production et pour la grande majorité, la fabrication de septembre est complètement écoulée. Pourtant toute la production de septembre ne sera passée entre les mains des expéditeurs que d'ici à 8 ou 10 jours. Les fabricants ont été désappointés en ce que la fabrication de la dernière quinzaine de septembre qui est considérée comme étant d'une qualité exceptionnelle n'ait pas été aussi bien vendue qu'ils l'espéraient. Mais les fabricants qui permettent à leurs patrons d'écrémer leur lait ne peuvent pas se plaindre de ce que les prix qui leur sont offerts, soient au-dessous de ceux payés pour les fromages faits avec du lait non écrémé.

Les transactions de ce jour ont été comme suit :

6 lots,	600	boîtes à	11½
44 do	4028	do	11¾
6 do	330	do	11¾
7 do	662	do	11¾
7 do	736	do	12
1 do	150	do	12¼
5 do	511	do	prix inconnu
	7,017	do	
Commission	904		
Totale	1,921	boîtes.	

MARCHE DE LA VILLE

La douceur de la température avait encouragé les cultivateurs à venir faire un tour en ville, aussi nous en avons vu un grand nombre sur les derniers marchés.

Les jardiniers cependant n'ayant plus beaucoup de produits à apporter, étaient peu nombreux et les légumes en conséquence étaient très-fermes.

Grains et farines.—En grains et farines il n'y a pas la moindre activité ; on grains cependant la demande est bonne et les prix ont une tendance assez prononcée à la hausse.

Farine par 20 lbs	$2 15 à $2 60
Farine de sarrasin	2 50 à 3 00
Farine d'avoine	3 00 à 3 00
Farine de maïs	1 40 à 1 45
Moulée	1 30 à 1 50
Son	0 90 à 0 95
Avoine, par sac	0 80 à 1 01
Pois, par minot	0 85 à 1 00
Fèves do	1 00 à 1 75
Sarrasin, par sac	1 25 à 1 30
Maïs	1 00 à 1 00

Légumes—Les légumes ont été apportés en assez bonne quantité et la qualité en était assez bonne.

Les prix ont pris beaucoup de fermeté tant par l'avancement de la saison que les nombreux achats faits par les ménagères en vue de l'hiver.

Nous cotons :

Pommes de terre, 35 à 45c le sac.	
Oignons du Canada, 60c le minot.	
Choux-fleurs, 15 à 20c la douzaine.	
Carottes, navets et betteraves, 50c le minot.	
Choux, 30c la douzaine.	
Céleri, 30c la douzaine.	
Choux de Bruxelles, 20c la nouzaine.	

Fruits—Toutes les raretés de pommes sont maintenant sur nos marchés et les prix en sont très bas. Les citrons de Sicile ont fait leur apparition et ont amené une certaine baisse sur les prix.

Nous cotons :

Pommmes le baril	$1.50 à $3.50
Citrons la boîte	8.00 à 0 00

Derniere Edition

ACADEMIE DE MUSIQUE.—She stoops to Conquer.

ROYAL THEATRE MUSEUM.—The ticket of leave man.

MONTREAL MUSEUM.—Agnes Wallace.

POUR CE SOIR

UNE MACHINE INFERNALE

Paris, 23—On a trouvé hier, une machine infernale aux mines de Mont-Carlos. Elle contenait 300 kilogrammes de dynamite et 100 de poudre à canon. La mèche était à moitié brûlée.

COMTÉ DE BEAUCE

L'*Evénement* a reçu hier la dépêche suivante du comté de Beance :

"Saint-Joseph, 22 oct. 1884.

"Affirmes que la rumeur que Linière Taschereau se retirait de la lutte est fausse; immense succès dans tout le comté pour Taschereau. Majorité de mille voix certaine.

NOUVELLES DE CUBA

La Havane, 23—On rapporte que le capitaine général Castillo a donné sa démission parce que le gouvernement a destitué son secrétaire. Senor Fajardo, gouverneur actuel de Porto Rico, lui succèdera.

LA MARIAGE DU PRÉSIDENT

New-York, 13—Geo. G. Frelinghuysen dit que le nouvelle annonçant le prochain mariage du président Arthur avec sa sœur, est fausse.

UN SCHISME DANS L'ARMÉE DU SALUT.

New York, 23.—L'armée du salut aux Etats-Unis a décidé de se séparer des forces anglaises sous le commandement du général Booth. Le Major Thomas G. Moore sera probablement du général des forces américaines.

LE DUCHÉ DE BRUNSWICK

Berlin, 23—Relativement à la question de la succession du duché de Brunswick la *Zeitung* pousse un cri d'alarme et avertit l'empire allemand du danger qu'il courrait si les Guelphs revenaient à régner en Brunswick.

Ils feraient de leur cour un centre d'intrigues et prépareraient le triomphe de la politique du parti Guelph, dans le cas ou des complications survenant dans l'empire allemand, lui en fournirait une occasion favorable.

L'ELECTION PRESIDENTIELLE

M. CLEVELAND SE DEMAND

New-York, 23.—M. Beecher a adressé la parole à Brooklyn, hier. Au cours de ses remarques, il dit : "Mme Beecher, mon épouse, décéda, sans que j'en eusse connaissance, des extraits des journaux concernant la conduite du gouverneur Cleveland à Albany. Elle les lui adressa sous enveloppe. Elle reçut du gouverneur Cleveland une lettre qu'il ne destinait pas à la publicité et qu'il avait marquée confidentielle, mais je réussis à obtenir son consentement à sa publication. Beecher donna alors lecture de la lettre suivante :

"Chère madame Beecher :—

"Votre lettre, comme vous devez bien le supposer, m'a profondément affecté. Que diriez-vous si quelqu'un me parle comme on m'en fait parler. Je ne connais ma mère; elle était convaincue, elle, en mourant, qu'elle laissait un vrai et noble fils, comme elle savait qu'il lui avait toujours été bonet fidèle. Ce que vous m'avez envoyé m'a indigné et consterné. Je m'informais en de ma vie à Albany une femme dont j'eu pu avec raison soupçonner le caractère. J'ignore où peut vivre le femme dont il est question dans ces journaux. A Albany je n'ai mis le pied dans aucune autre maison que ma résidence, le capitole, deux fois au club "Orange" où il y avait réception, puis dans deux autres occasions, et peut-être chez quinze ou vingt de mes fidèles citoyens d'Albany, où j'avais été invité à dîner. Je suis, comme de raison, allé à l'église. Jamais homme n'a travaillé chaque jour plus assidument. J'ai passé presque tout mon temps dans mes bureaux au Capitole, je ne crois pas que l'on puisse citer vingt occasions durant les vingt et un mois que j'ai passés à Albany, où j'ai quitté le travail avant minuit. Je ne puis m'expliquer comment l'on puisse inventer d'aussi basses et d'aussi infâmes calomnies. Les misérables qui s'en sont rendus coupables semblent croire que mon silence est un aveu de ma part. Quant à la vie que j'ai menée, à Buffalo, la manifestation sécondaire et d'attachement à laquelle une visite en cette ville a donné lieu dernièrement, doit être une preuve que ma conduite n'y a jamais été déshonorante, et quant à Albany, tous ceux qui pourraient prétendre que la vie que j'y ai menée a été autre chose que laborieuse et honorable seraient des menteurs et des calomniateurs.

Buffalo 23—M. Blaine, parlant à Evansville, Indiana, hier soir, dit : "Nous ne cherchons pas à intervenir dans les rapports des nations européennes, mais nous cherchons l'extension de notre commerce avec nos voisins en Amérique. De quel plus touchant spectacle pourrions nous être témoins, que celui de l'alliance de tous les peuples du Nouveau-Monde dans une idée de paix et d'union.

Peoria, Ill., 23—Une imposante démonstration a eu lieu ici hier, en l'honneur du général Logan, candidat républicain à la vice-présidence.

Il fut reçu à Galesburg, par un comité de réception formé des membres des diverses organisations républicaines et escorté jusqu'en cette ville. A un mille à l'ouest de Knoxville, des malfaiteurs tentèrent de faire dérailler le train, qui allait alors à une vitesse de quarante milles à l'heure. En tournant une courbe, le mécanicien aperçut une obstruction sur la voie. Il serra les freins immédiatement, mais il ne put empêcher la locomotive de passer sur quatre pièces de bois qui avaient été placées en travers sur la voie. Le train arriva sans autre encombre. Logan fut escorté à son hôtel par une grande foule. Hier soir il adressa la parole à une immense assemblée. Il a parlé brièvement et uniquement sur la question du tarif.

Columbus, Ohio, 23.—Voici le chiffre officiel des majorités dans les 21 districts électoraux de l'Ohio pour le congrès de Washington :—

1er, Butterworth, républicain, 1,663; 2e, Brown, républicain, 2,003; 3e, Campbell, démocrate, 412; 4e, Anderson, démocrate, 310; 5e, Lefevre, démocrate, 5,122; 6e, Hill, démocrate, 3,531; 7e, Seney, démocrate, 4,006; 8e, Little, républicain, 7,548; 9e, Cooper, républicain, 1,850; 10e, Romeis, républicain, 229; 11e, Elsbery, démocrate, 410; 12e, Thompson, républicain, 2,504; 13e, Outhwaite, démocrate, 5,829; 14e Grosvenor, républicain, 5,614; 15e, Wilkins, démocrate, 3,018; 16e, Geddes, démocrate, 724; 17e, Warner, démocrate, 317; 18e, Taylor, républicain, 9,153; 19e, Taylor, républicain, 13,907; 20e, McKinley, républicain, 1,231; 21e, Foran, démocrate, 1,270. La majorité totale des républicains est de 19,370

NOUVEAU VAPEUR

Ottawa, 23—Le nouveau vapeur du gouvernement qui a été construit à Marcan, N.-B., pour remplacer la *Princess-Louise*, qui a fait naufrage l'an dernier, sera lancé le 1 novembre prochain. Le ministre de la marine et des pêcheries lui a donné le nom de *Lansdowne*.

UNE FEMME LYNCHÉE

Chattanooga, Tenn., 23—J. B. Dorsey, maître de poste d'Alpine Ga., et sa femme nommée Jane Wate, ont été pendus à la même corde par la populace lundi soir.

Ils étaient accusés du meurtre de Mad. Mary Davis, tuée de Dorsey et de C. C. Jones. Le meurtre en question est l'un des plus atroces qui ait jamais été commis dans cette partie des Etats-Unis.

LA ROBE "MOTHER HUBBARD"

Chicago, 23—Plusieurs femmes de réputation douteuse ont été arrêtées hier en cette ville, sur l'accusation de s'être montrées dans les rues vêtues de la robe *Mother Hubbard*. La police a reçu instruction de n'arrêter que cette classe de femmes.

UN FAUSSAIRE EN GROS

New-York, 23—Joseph Behrest, qui faisait affaires en cette ville sous le nom de J. Barnet, a été arrêté sur l'accusation d'avoir commis des faux et autres fraudes en Allemagne, pour un montant de $130,000.

NOUVELLES DU LABRADOR

Ottawa, 23—Il y a quelque temps on annonçait que Mgr Bossé, préfet apostolique de la Côte Nord, avait demandé des secours au gouvernement pour les pêcheurs du Labrador qui sont menacés de la famine, et que le gouvernement avait promis de mettre l'un de ses vapeurs à la disposition du dévoué prélat, pour transporter les provisions qu'il pourraient recueillir. Le vapeur *Le Canadien* est actuellement à Dalhousie, N.B., où il prend un chargement de 800 barils de provisions destinées aux pêcheurs du Labrador.

ANIMAL VICIEUX.

Hier après-midi, vers deux heures, on était à conduire sur le quai quelques étalons importés qui venaient d'arriver à bord d'un vapeur océanique, lorsqu'un de ces animaux, ayant passé près d'un cheval appartenant à un arrimeur, le mordit au genou et la cassa la jambe. On a été obligé d'abattre le pauvre animal.

DIFFICULTÉS COMMERCIALES

Le fait que de coton de Shetucket, dont nous avons annoncé la fermeture, avait payé des dividendes de 16 p. c. pendant ces vingt-cinq dernières années.

Pittsburg, 22 oct.—Le marché au pétrole s'améliore; on a enregistré une seule faillite aujourd'hui.

TENTATIVE DE SUICIDE

Une jeune dame bien connue de Sutten, canton de l'Est, femme d'un riche et respectable cultivateur, a essayé de se suicider en se pendant au poteau de son lit avec un drap converti en corde. Quand on l'a trouvée, elle était presque morte.

A L'ECOLE DE REFORME.

Philippe M. Guerill, jeune garçon de 12 ans, qui a été arrêté dernièrement pour vol de différents articles, au préjudice de Richard R. Tuge, a été condamné, ce matin, par Feu Henneur le Juge Dugas, à trois ans de détention à l'Ecole de Réforme.

BATAILLE D'HUISSIERS

Les causes de Mercier, contre St. Amour, et de St. Amour contre Mercier, ont été appelées ce matin en Cour du Recorder.

M. Mercier porte encore les traces des coups qu'il a reçus et expose à la Cour les circonstances dans lesquelles il a été battu et qui ont déjà été publiées.

Plusieurs témoins ont été entendus et la cause se continue.

ECHOS DE LA COTE ST-PAUL

Les Dames patronesses du bazar qui a eu lieu dernièrement à la Côte Saint-Paul, présentent leurs remerciements les plus sincères à toutes les personnes qui ont bien voulu les encourager dans leur bonne œuvre.

Nous sommes heureux de constater que grâce à l'énergie et au zèle des dames et à la générosité du public, ce bazar a donné un profit de $800.

La paroisse de la Côte Saint-Paul longtemps grevée de dettes est maintenant dans un état très prospère.

Depuis deux ans, le Révd M. Prévost, curé de l'endroit, a réussi à payer $4,000 de dettes dues par la fabrique, et a pu faire achever la partie supérieure de l'église.

Ce fait de chose fait honneur et à l'infatigable curé et aux zélés paroissiens de la Côte Saint-Paul.

CELEBRATION DE LA ST LUC

Les élèves de l'Ecole Catholique de Médecine et de Chirurgie de Montréal, ont célébré, aujourd'hui la fête de St. Luc, avec un éclat et une pompe tout à fait extraordinaires. La fête a commencé par une messe solennelle à l'église de Notre-Dame. Les élèves de l'Ecole, au nombre d'environ 180 se rendirent à l'église en procession, chacun portant une lanigue et tous munis de la cocarde traditionnelle de ruban. Le bourdon et toutes les cloches de Notre-Dame sonnèrent à toute volée au moment où les professeurs et les élèves arrivèrent.

Un grand nombre de Dames étaient présentes et sur les premiers siéges on remarquait, entre les professeurs, son Honneur le maire Beaudry, l'honorable M. Laviolette, C.I., M. le Recorder Desmeules, M. le Dr Pagneuf, C.R., M. le Dr Bourgouin, etc.

La messe fut célébrée par le Rév. M. T'Evêque, chapelain de l'Hôtel-Dieu, assisté du Rév. M. Truteau, P.S.S., comme diacre, et du Rév. M. Dalmault, curé de St. Pie, comme sous-diacre.

Au-delà de cinquante prêtres étaient présents. Le chœur des étudiants, sous la direction de M. Bertz, a chanté la messe de Battman, avec accompagnement d'orchestre, M. A. Ringuet touchait l'orgue.

Son Honneur le Maire est allé lui-même à l'offrande du Pain-bénit. La quête a été faite, dans la grande allée, par Madame Hingston accompagnée de Son Honneur le Maire et, dans les allées latérales, par Delle. Annie Wilson accompagnée du Dr. Archambault, et Delle. Simard accompagnée de son frère M. P. Simard.

Après la Messe, les étudiants ont parcouru, en procession, les principales rues de la ville et se sont ensuite rendus au collège Mc Gill pour prendre part aux sport des élèves de cette école annoncés pour aujourd'hui. Ce soir, les élèves des collèges Victoria, McGill et Bishop doivent se réunir pour assister en corps à la représentation à l'Académie de Musique et terminer ainsi la célébration de leur fête patronale.

PENIBLE ACCIDENT

Le train express du Grand Tronc, qui devait partir hier soir de la gare Bonaventure à 11 heures, n'est parti qu'à minuit et quart, vu qu'il attendait le train de New-York. A la Pointe-Claire, il a tamponné la locomotive d'un convoi de marchandises qui entrait dans la voie d'évitement.

Bien que les deux convois allassent alors à petite vitesse, le choc a été terrible. Les deux locomotives sont entrées l'une dans l'autre.

Le mécanicien du convoi express, nommé Alexander Stewart, a été tué raide et le chauffeur du train de marchandises s'est fait couper un pied et casser une jambe.

Cent vingt moutons ont péri, deux wagons à marchandises ont été littéralement mis en pièces. Le wagon-poste est endommagé. Les dommages sont évalués à $150,000.

On ne sait pas au juste qui est responsable de l'accident.

NOUVEAUX DÉTAILS

Les deux trains sont arrivés presqu'en même temps à la Pointe-Claire. Le train de fret entra dans la voie d'évitement pour se garer, mais comme il y avait du verglas sur la voie, les freins ne purent agir qu'imparfaitement sur les roues et le train de fret revint sur la ligne principale par le bout de la voie de garage opposé à celui par lequel il était entré.

Le mécanicien du convoi - express ayant vu le train de marchandises s'engager dans la voie d'évitement crut qu'il y évierait, et au lieu de renverser la vapeur comme il l'eut fait s'il eut pu prévoir ce qui est arrivé, il se contenta de modérer l'allure de sa locomotive.

Ce n'est qu'après deux heures de travail qu'on est parvenu à retirer des décombres le cadavre, brûlé, inutile, méconnaissable du malheureux Stewart le mécanicien du convoi-express.

Plusieurs des voyageurs du train-express ont reçu des contusions et de légères contusions mais aucun d'eux n'est sérieusement blessé.

Les voitures du train-express ne sont pas endommagées mais la plupart des chars du convoi de marchandises et l'animaux sont démolis.

Une enquête doit avoir lieu cette après-midi sur le corps de l'infortuné Stewart.

LES SUITES D'UNE CHUTE

Un nommé Richard Mulrony, chauffeur de la locomotive l'"Ange Gardien," est tombé du haut d'un convoi de fret, jeudi dernier, sur le parcours de Montréal à Farnham et a été horriblement mutilé par les chars. La victime a pu être administrée et conduite à sa demeure avant de rendre le dernier soupir.

LES AMÉLIORATIONS DU VAPEUR "QUÉBEC"

M. L. A. Sénécal, président de la compagnie Richelieu, M. J. B. Renaud, et l'honorable Henry Starnes, directeurs de la même compagnie, sont revenus ce matin d'un voyage à New-York, voyage qu'ils avaient entrepris dans le but d'étudier de nouvelles améliorations qu'ils se proposent de faire subir durant l'hiver, au vapeur *Québec*.

Ils ont constaté avec satisfaction que les nouvelles roues brevetées, construites de manière à ne pas soulever l'eau, s'adaptent tout aussi bien aux navires de grandes dimensions qu'aux petits navires. L'un des grands vapeurs de la ligne Fall River est pourvu de ces roues nouveau-modèle, qui économisent 25 pour cent de force motrice.

Aussitôt la saison terminée, le vapeur *Québec* sera pourvu de ces roues, amélioration qui lui permettra de faire le trajet plus rapidement contre courants et marées.

LE RAPPORT DU COMMODORE SCHLEY SUR L'EXPÉDITION GREELY.

(*Traduit spécialement pour la "Presse"*.)

Le Ministre de la Marine aux Etats-Unis vient de recevoir le rapport du commodore Schley, à propos de l'expédition de secours envoyée à la recherche de Greely.

Nous donnons à nos lecteurs une analyse de cet émouvant récit, qu'un de nos amis a bien voulu traduire pour la *Presse*.

Après avoir poursuivi sa route avec beaucoup de difficultés jusqu'à la baie de Melville, Schley était au cap York le 16 juin. Il y trouva quelques esquimaux qui ne purent lui donner aucune nouvelle de Greely. A mesure que l'expédition remontait vers les régions arctiques, elle explorait toutes les caches et tous les coins qui se trouvaient sur sa route. Le 22 juin on apprit au havre de Payer que le camp de Greely s'trouvait au cap Sabine. Lorsque la chaloupe à vapeur s'approcha du campement où étaient ces malheureux, l'équipage aperçut le sergent Long étendu sur les rochers du rivage. On le transporta avec mille précautions dans le salon du steamer. Schley, les officiers et l'équipage de l'*Ours* débarquèrent alors. A 9 heures ils étaient au camp de Greely. La tente du courageux explorateur avait été ramassée par le vent. On l'enleva et du lit et du bouillon on conserva tiédi immédiatement distribués aux survivants. Les médecins administrèrent quelques stimulants à Greely, aux sergent Ellison, Brainard, Baiver, Clok, Frederick, et au soldat Connell. Pendant ce temps le commodore faisait photographier la tente, le cimetière et le campement. Ce dernier était situé à mi-chemin entre *Cockel Hill* et le cap Sabine, à 75 pieds du rivage de la mer. La tente avait été plantée sur une légère élévation défilée par les hautes montagnes. Tous les survivants de l'expédition à l'exception de Long étaient incapables de marcher.

Ils furent déposés sur des brancards. A 11 heures, les stimulants leur avaient donné assez de force pour permettre leur transbordement sur l'*Ours*. Tout a journée la vent avait soufflé en tempête, mais le soir, il tomba et l'on prit la mer et le vaisseau des chasseurs de phoques fit voile vers le nord. Le 24 juin, à 2 heures du matin, le 25 juin, les navires étaient à la vapeur et voyageaient le long de Payer.

Nous laissons ici la parole au Commodore Schley :

"Je trouvai Greely enveloppé dans un sac—lit : son corps était légèrement incliné et sa tête reposait sur sa main gauche. Dans sa droite il tenait ouvert un livre de prière, qu'il semblait lire au soldat Connell qui était mourant. Greely était glacé jusqu'à la ceinture; toute sensation de la faim avait disparu chez lui. Le pouls battait à peine. Il respirait difficilement. Ses yeux étaient fixes, ternes, et sa faiblesse était telle qu'il pouvait à peine avaler les stimulants que je lui fis administrer. La médecine rendait son cœur battait à peine, et la température de son corps était très basse.

"Tout mon équipage pleura lorsqu'il se trouva en présence de cet officier ayant lui-même et ayant encore la courage de tenir ouvert son livre de prière devant un soldat moribond, qui il rappelait les consolations et les splendeurs de la foi.

"Les sergents Brainard, Frederics et Beiderbick étaient aussi très-faibles et ne pouvaient pas se tenir sur leurs jambes. Depuis quelques jours ils s'étaient trouvés dans l'impossibilité d'aller aux provisions. Leur figures, leurs mains et leurs pieds étaient très-enflés. Ils étaient méconnaissables. Ces gens-là, quand nous arrivâmes à leur tente, n'avaient certes pas de heures de vie. Eux-mêmes l'admettaient. Le sergent Ellison fut trouvé couché dans un sac-lit, avec les pieds et les jambes gelés. Il était resté dans cette triste position depuis plusieurs mois. A portée de sa bouche on avait attaché une cuillère pour lui permettre de manger un peu. Malgré ses souffrances, sa condition physique était meilleure que celle de ses compagnons, qui le soignaient à tour de rôle. Le médecin crut qu'il serait assez fort pour subir l'amputation des pieds, mais Ellison mourut trois jours après.

"Greely, au physique, était le plus faible, mais c'était lui qui avait le plus d'énergie morale. Depuis des semaines, il était couché dans son sac-lit; il lui était impossible de remuer une autre position que couché ou assis. Ses cheveux étaient d'une longueur démesurée, ses mains étaient couvertes de blessures et de rafelés, son corps n'était abrité que par des haillons. Il avait la maigreur d'un squelette, ses jointures étaient enflées et ses yeux mourants.

"En nous voyant, il nous demanda si nous étions des Anglais.

"—Nous sommes de vos compatriotes, lui dis-je.

"Il me regarda fixement pendant un moment, puis il reprit :

"—Que je suis heureux de vous voir!

"Un spectacle aussi triste que celui de l'intérieur de la tente, nous attendait au dehors. Partout on ne voyait que cadavres d'hommes gelés, étendus sur la neige, habits en loques et quelques vestes contenant des fragments de viande de loup-marin bouilli. L'imagination ne peut se représenter une scène de désolation plus complète.

"En disposant les morts pour le transbordement sur les navires, j'acquis la preuve que six de ces malheureux, le lieutenant Kislingbury, les sergeats Jewell et Ralston, les soldats Whistler, Henry et Ellis, avaient eu les chairs enlevées ou en partie. Tous les autres cadavres étaient intacts. Ils furent identifiés avant d'être mis dans les tombes, les uns par leurs photographies que des parents m'avaient confiées, les autres par leurs camarades. Je suis certain qu'il n'y a pas eu d'erreur à ce sujet.

En finissant son rapport, le commodore Shley fait les plus grands éloges des officiers et des équipages de ses deux navires *l'Ours* et le *Thetis*.

LE BAZAR DE SAINT-JACQUES

Nous ne saurions trop conseiller à nos lecteurs d'encourager le bazar ouvert dimanche dernier par l'abbé Maillet dans la salle de l'Union Saint-Joseph, coin des rues Sainte Catherine et Sainte Elizabeth. Les recettes doivent être appliquées à la fondation d'une bibliothèque pour les jeunes gens. Offrons à ces derniers les moyens de s'instruire et s'amuser. Ce sera le moyen d'en faire des citoyens utiles et de les détourner des amusements pernicieux.

BATTU PAR SES AMIS.

Thomas Ouellette, voyageur, est venu à la ville avant hier et a fait la rencontre de deux jeunes gens Marquis et Deschênes avec lesquels il s'est lié de suite sans les connaître.

Ouelette charmé de la conversation et de la bonne humeur de ses nouveaux amis leur offrit un premier verre, puis un second plusieurs autre encore, il ne peut pas en dire le nombre, quand arrivé au coin des rues Dorchester et St Constant il fut frappé et volé par les inconnus.

Cette cause a été appelée ce matin devant la Cour du Recorder, et s'est continuée cette après-midi.

NOTES LOCALES

—L'eau des fontaines publiques sera arrêtée la semaine prochaine.

—La société des jeunes catholiques de Ste Marie s'est réunie, hier soir, dans la sacristie de l'église du même nom.

—M. Henry Hogan qui depuis une dizaine de jours était retenu chez lui par la maladie a repris ses occupations habituelles.

—M. Mercier, le chef de l'opposition libérale de la province de Québec, doit, paraît-il, recevoir une bourse de la part de ses amis politiques.

—Un cheval qui avait pris le mors aux dents, a brisé un carosse, hier, près de la porte de cour du Séminaire, sur la rue Notre-Dame.

—Nap. Lessard, qui doit subir son procès devant la cour du Banc de la Reine, pour tentative de meurtre est sorti de prison en donnant des cautionnements.

—L'instruction de la cause de Sam. Brown, accusé de tentative de meurtre s'est continuée aujourd'hui devant M. le magistrat de police Dugas.

—Il y a actuellement à l'hôpital Notre-Dame, un jeune homme nommé Patrick McNeice, qui prétend que les blessures qui l'ont amené à l'hôpital, lui ont été infligées par un homme de police qui l'a arrêté pour ivresse.

—Le commandement du 58ème des fusiliers royaux écossais, l'un de nos plus beaux régiments de milice volontaire, a été offert au major Caverhill qui a accepté. C'est un officier compétent et l'un des anciens du régiment.

—Le concours annuel de labour de la société d'agriculture d'Hochelaga a eu lieu hier sur la ferme de M. Marioire Delorme à la Côte St Michel. Bien que la température ne fut pas aussi favorable qu'on eut pu le désirer, le concours a été couronné d'un véritable succès.

—M. Thomas J Potter, le commissaire-priseur si favorablement connu du public montréalais offre une malaille d'or pour un concours de labour entre les comtés de Jacques-Cartier et d'Hochelaga.

—Mardi dernier une jeune fille nommée Durocher est tombé d'une hauteur de deux huits pieds sur le sol à la résidence de son père au No 312 rue Visitation. Lorsqu'on la ramassa elle avait perdu connaissance. Un médecin appelé immédiatement a constaté qu'elle n'avait reçu aucune lésion sérieuse mais que la commotion au cerveau avait été très grave. Elle est dans un état critique.

DENRÉES

Malgré la hausse d'hier, à Chicago, le marché est absolument sans changement. Le mouvement dans la campagne est peu actif, les cultivateurs s'entendant avec l'association des prix modérés. Du nombreux vendeurs à livrer ont cru prudent de se couvrir et ce qui explique suffisamment la fermeté des cours.

En Angleterre, le marché est complètement démoralisé, les prix sont très bas, le mouvement faible, et les ventes de la semaine ne sont faites à 22sh 6d par quarter contre 32sh 6d, l'an dernier. Les existences étant telles qu'il pouvait à peine avaler les stimulants que je lui fis administrer. La médecine rendait son cœur battait à peine, et la température de son corps était très basse.

"Tout mon équipage pleura lorsqu'il se trouva en présence de cet officier ayant lui-même et ayant encore la courage de tenir ouvert son livre de prière devant un soldat moribond, qui il rappelait les consolations et les splendeurs de la foi.

"Les sergents Brainard, Frederics et Beiderbick étaient aussi très-faibles et ne pouvaient pas se tenir sur leurs jambes. Depuis quelques jours ils s'étaient trouvés dans l'impossibilité d'aller aux provisions. Leur figures, leurs mains et leurs pieds étaient très-enflés. Ils étaient méconnaissables. Ces gens-là, quand nous arrivâmes à leur tente, n'avaient certes pas de heures de vie. Eux-mêmes l'admettaient. Le sergent Ellison fut trouvé couché dans un sac-lit, avec les pieds et les jambes gelés. Il était resté dans cette triste position depuis plusieurs mois. A portée de sa bouche on avait attaché une cuillère pour lui permettre de manger un peu. Malgré ses souffrances, sa condition physique était meilleure que celle de ses compagnons, qui le soignaient à tour de rôle. Le médecin crut qu'il serait assez fort pour subir l'amputation des pieds, mais Ellison mourut trois jours après.

"Greely, au physique, était le plus faible, mais c'était lui qui avait le plus d'énergie morale. Depuis des semaines, il était couché dans son sac-lit; il lui était impossible de remuer une autre position que couché ou assis. Ses cheveux étaient d'une longueur démesurée, ses mains étaient couvertes de blessures et de rafelés, son corps n'était abrité que par des haillons. Il avait la maigreur d'un squelette, ses jointures étaient enflées et ses yeux mourants.

"En nous voyant, il nous demanda si nous étions des Anglais.

"—Nous sommes de vos compatriotes, lui dis-je.

"Il me regarda fixement pendant un moment, puis il reprit :

"—Que je suis heureux de vous voir!

"Un spectacle aussi triste que celui de l'intérieur de la tente, nous attendait au dehors. Partout on ne voyait que cadavres d'hommes gelés, étendus sur la neige, habits en loques et quelques vestes contenant des fragments de viande de loup-marin bouilli. L'imagination ne peut se représenter une scène de désolation plus complète.

"En disposant les morts pour le transbordement sur les navires, j'acquis la preuve que six de ces malheureux, le lieutenant Kislingbury, les sergeats Jewell et Ralston, les soldats Whistler, Henry et Ellis, avaient eu les chairs enlevées ou en partie. Tous les autres cadavres étaient intacts. Ils furent identifiés avant d'être mis dans les tombes, les uns par leurs photographies que des parents m'avaient confiées, les autres par leurs camarades. Je suis certain qu'il n'y a pas eu d'erreur à ce sujet.

En finissant son rapport, le commodore Shley fait les plus grands éloges des officiers et des équipages de ses deux navires *l'Ours* et le *Thetis*.

—LA VALERIA, pommade sans égale contre la chute des cheveux et la calvitie, brevetée à Ottawa et à Washington. $1 00 la bôite. En vente chez Laviolette & Nelson, R. E. McGale, et chez tous les pharmaciens. En gros par M. Hervey, boîte 1115 Bureau de Poste, Montréal.

Pour les Piqures d'Insectes, de Scorpions, de Scolopendres et les Morsures des Insectes à venin, appliquez sur la plaie un linge bien humecté de Pain-Killer et laissez-le jusqu'à ce que la douleur cesse. Il est bon aussi de prendre ce remède intérieurement.

DE ES

—A St Lambert, le 22 d'octobre, à l'âge de 4 ans, Ernest Edouard troisième fils de M. Hte Lapierre, comptable du département de l'eau.

UN CARETIER de première classe, munis de bons certificats et pouvant garantir son ouvrage, désire prendre un 9 à 10 moulin à carde, foulon, raze, presse, etc, à gage ou à la part. S'adresser à O. D., No 753 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 4

UN COMMIS D'EPICERIE SD'expérience et pouvant de bons certificats demande de l'emploi. S'adresser au No 2584 rue Wolfe. 4-1

ON DEMANDE une jeune fille parlant l'anglais, comme servante. S'adresser au No 213 rue St Denis. 4

DEMANDE D'EMPLOI—Un jeune homme ayant deux ans d'expérience comme tailleur, désire se placer. S'adresser à Gauthier, No 81 rue Ambers'. 4-3

ON DEMANDE une femme de chambre pour prendre le soin de quatre chambres de garçons. S'adresser au No 91 rue St Jacques. On exigera de bonnes recommandations. 4-1

UNE FEMME demande du lavage soit à la journée ou au mois. S'adresser au No 2578 rue Notre-Dame. 4-1

UNE BONNE MODISTE désire avoir de l'ouvrage dans des familles privées. S'adresser au No 681 rue Mignonne. 4-1

Paquet de Bijouteries Broadway !

Contient : 1 parure en imitation de corail pour dames, épingles et boucles d'oreilles ; 1 épingle en imitation de corail pour châle ; 1 paire de boutons en imitation de corail pour manchettes ; 1 épingle en imitation de corail pour sacré ; 1 paire de bracelets pour dames ; 1 épingle pour châle ou voile ; 1 anneau en plaqué d'or avec diamant pour dames ; 1 assortiment de fantaisies de prix ; 1 bague avec améthystes pour manchettes ; 1 paire de boutons, genre japonais, pour manchettes ; 1 paire de boutons d'oreilles avec camée ; 1 paire de boucles d'oreilles, genre Alaska ; 1 parure en jais avec épingle et boucles d'oreilles ; 1 chaîne pour montre de dames ; 1 paire de boutons pour manchettes ; 1 épingle Alaska pour devant de chemise ; 1 bijou pour cravate de dentelle ; 1 paire de boucles d'oreilles, avec camée, pour dames ; 1 paire de boutons avec diamants, genre "Lake George" ; 1 bouton de cravate, genre "Lake George" ; 1 bouton de cravate plaqué pour col ; 1 paire de boutons gravés pour manchettes ; 1 anneau gravé pour dames ; 1 anneau gravé pour dames ; 1 anneau gravé pour dames ; 1 assortiment gravés de mots suivant "Amitié" ; 1 épingle pour châle ou voile ; 1 épingle avec diamants, genre "Alaska pour devant de chemise ; 1 épingle Alaska pour devant de chemise ; 1 bijou pour cravate de dentelle ; 1 paire de boucles d'oreilles, genre Alaska ; 1 paire de boucles d'oreilles, genre Alaska ; 1 paire de boucles d'oreilles, genre Alaska pour devant de chemise ; 1 bijou pour cravate de dentelle

fait connaissance. Je ne puis vous exprimer la joie que j'éprouve d'avoir si vite conquis son amitié. Il paraît que ma rudesse de loup de mer n'a rien d'effrayant pour lui, lorsque je reviendrai, je suis sûr qu'il me reconnaîtra.

—Oui, je vous reconnaîtrai, dit l'enfant ; et penserai à vous souvent.

Le comte l'embrassa.

—Il est charmant ! dit-il.

Le marquis souriait. La marquise était rêveuse.

—Je ne l'oublierai pas non plus, reprit le comte avec émotion ; je te rapporterai quelque chose de mon voyage. Chaque fois que je tournerai mes yeux du côté de la France, debout sur le pont de mon navire, je reverrai ton doux sourire, ton visage rose et ton regard intelligent. Cher petit, tu vas être un de mes souvenirs.

Le marquis se leva et proposa de faire une promenade dans le parc.

—Avec plaisir, répondit M. de Sisterne.

—Papa, veux-tu que j'aille avec vous ? demanda Eugène.

—Oui, nous t'emmenons.

L'enfant s'élança hors du salon, en criant :

—Mon chapeau, mon chapeau !

— Et toi, Mathilde, viens-tu avec nous ? demanda le marquis.

—Je me sens un peu lasse, répondit-elle. Et puis, continua-t-elle, un fin sourire sur le lèvres, vous avez probablement bien des choses à vous dire ; je veux vous permettre de causer librement. Ce soir, après le dîner, M. de Sisterne m'appartiendra et je me dédommagerai.

—Faut-il emmener Maximilienne ?

—Votre promenade sera un peu longue pour ses petites jambes ; je crois qu'il vaut mieux ne pas l'emmener.

—Alors nous te laissons avec ta fille.

Eugène rentra dans le salon, son chapeau de paille à la main.

Un quart d'heure plus tard, les deux amis causaient de leurs souvenirs de jeunesse, en marchant lentement au milieu d'une des magnifiques allées du parc.

—Où conduit cette sortie ? demanda M. de Sisterne.

—Sur la Marne, répondit le marquis.

—Ah !

—Au fait, nous pouvons continuer notre promenade au bord de la rivière, reprit le marquis.

—Je sentais l'eau, dit le marin en riant.

—L'eau douce, fit le marquis.

—Oui, mais l'eau des rivières va à l'Océan.

Ils sortirent du parc.

—Ce site agreste est ravissant, quel délicieux paysage ! s'écria M. de Sisterne émerveillé.

—N'est-ce pas ? dit le marquis. Ce qui fait surtout le charme de ce pays si riche de culture, c'est que chaque mois le paysage change d'aspect et se pare d'une autre beauté.

—Mon cher Edouard, je connais à peu près tous les pays du monde, mais je le dis avec fierté et un légitime orgueil, il n'en existe aucun qui soit comparable à notre belle France !

—Je suis absolument de ton avis, répliqua M. de Coulange. Montjoie et Saint-Denis ! comme disaient nos pères, de glorieuse mémoire, la patrie avant tout ! Si nous n'avons plus l'oriflamme de Saint-Louis, nous possédons le drapeau tricolore, l'étoilaux trois couleurs de la France, toujours vaillante, toujours noble, toujours grande ! A tous les cœurs français, la patrie est chère, et il n'est pas vraiment Français celui-là qui ne sent pas vibrer en lui l'enthousiasme patriotique !

Le capitaine de frégate saisit la main du marquis et la serra dans la sienne.

Et ils se mirent à marcher silencieusement, laissant leurs mains fraternellement unies. Cette noble étreinte avait plus d'éloquence que beaucoup de paroles. Elle signifiait que ces deux hommes se comprenaient, qu'ils avaient les mêmes sentiments d'honneur, et que le cœur qui battait dans la poitrine de l'un était digne du cœur de l'autre. Séparés depuis près de vingt ans, mais sans avoir cessé de s'estimer et de s'aimer, ils étaient heureux, non-seulement de se voir, mais encore de se retrouver tels qu'il s'étaient connus, c'est-à-dire animés des mêmes pensées.

—Quel est le nom de ce village en face de nous ? demanda M. de Sisterne pour rompre le silence.

—Miéran, répondit le marquis.

A ce moment, l'enfant, qui marchait devant eux, poussa un cri de surprise et de joie.

Ils levèrent brusquement la tête, et, à vingt-cinq ou trente pas de distance, ils virent deux femmes arrêtées au milieu du chemin.

Eugène s'était tourné vers eux.

—Papa, dit-il d'une voix qui révélait une émotion violente, c'est Mme Louise, ma bonne amie du Jardin des Tuileries.

Et, sans attendre la réponse du marquis, il partit comme un trait.

Presque aussitôt, ils virent l'une des femmes se baisser et recevoir l'enfant dans ses bras. Ils hâtèrent le pas. Le front du marquis s'était assombri ; il avait l'air contrarié.

L'autre femme, dans laquelle le lecteur a reconnu Mélanie, s'avança à leur rencontre.

—Madame, lui dit sèchement le marquis, je ne veux pas vous cacher mon étonnement ; en effet, je ne m'explique pas comment votre compagne, qui demeure à Paris, se trouve aujourd'hui à Coulange, sur le passage de mon fils. Je sais qu'elle a rencontré Eugène plusieurs fois dans le jardin des Tuileries et qu'elle l'a pris en amitié ; mais ce n'est point une raison suffisante pour qu'elle se croie autorisée à venir le chercher jusqu'ici. Je vous avoue que ceci me paraît singulier, et que cette dame me donne le droit de suspecter ses intentions.

Le front de Mélanie s'était couvert de rougeur. Interloquée et confuse, elle ne trouvait rien à dire.

—Cette dame est-elle votre parente ? demanda le marquis.

—Elle est mon amie, répondit Mélanie ; mais nous nous aimons comme deux sœurs. Monsieur le marquis peut se rassurer, elle n'a aucune mauvaise intention. Regardez-la ; en embrassant votre fils, elle pleure de joie.

—Je veux bien vous croire, répliqua le marquis d'un ton radouci ; mais cela ne me donne point l'explication de cette rencontre imprévue.

—La voici, monsieur le marquis : J'ai amené mon amie à Miéran pour y passer quinze jours ou un mois avec moi dans ma famille.

—C'est différent. Ainsi, c'est le hasard ?

—Je ne veux pas mentir, monsieur le marquis ; nous avons dirigé notre promenade de ce côté, avec l'espoir que mon amie pourrait voir vos enfants de loin, en passant devant la grille du château.

—Je vous remercie de votre franchise, madame, dit le marquis, dont la figure avait repris son expression souriante. Allons, continua-t-il, j'ai eu tort, je le reconnais. Est-ce que vous êtes de Miéran ?

—J'y suis née, monsieur le marquis ; dans mon enfance, j'ai eu l'honneur de voir plusieurs fois madame la marquise de Coulange, votre mère.

—Et maintenant, vous habitez à Paris ?

—Depuis mon mariage.

—Comment appelez-vous vos parents de Miéran ?

—Les Rouget et les Blaisois sont mes cousins germains. Les Blaisois de Coulange sont aussi mes parents.

—Je connais plusieurs membres de votre famille. Eh bien, madame, je ne veux pas que vous gardiez l'impression qu'ont dû produire en vous mes paroles un peu trop vives. Lorsque vous et votre amie dirigerez votre promenade du côté de Coulange, vous voudrez bien entrer au château ; vous y serez reçues avec cordialité.

Mélanie balbutia quelques paroles de remerciement.

Après avoir embrassé l'enfant à plusieurs reprises, en le serrant contre son cœur, Gabrielle s'était relevée. Tout entière à sa joie, elle avait oublié qu'elle était en présence du marquis.

Soudain, rapides et brillants comme deux éclairs, son regard et celui de M. de Sisterne se rencontrèrent.

Gabrielle resta comme pétrifiée.

Le comte paraissait en proie à un trouble extraordinaire. Cependant, il n'avait point reconnu Gabrielle ; mais le regard de cette femme si pâle, qui lui rappelait un autre regard qu'il n'avait pu oublier, venait de pénétrer en lui comme une flamme, et de mettre en émoi tous les tristes souvenirs de son cœur.

Et immobile, lui aussi, en face de la jeune femme, il semblait la dévorer des yeux. Peut-être attendait-il un nouveau regard. Mais Gabrielle tenait ses yeux baissés.

Une minute s'écoula ainsi, une minute d'anxiété et de malaise indescriptibles pour Gabrielle. On aurait dit qu'elle sentait le feu du regard qui pesait sur elle. Enfin, se raidissant contre sa faiblesse, elle parvint à se rendre maîtresse de son émotion. Alors, sans prononcer un mot, elle s'inclina devant les deux hommes. Puis, saisissant brusquement le bras de Mélanie :

—Viens, lui dit-elle, viens !

Et elle l'entraîna rapidement.

—Au revoir, madame Louise, cria l'enfant.

Elle l'entendit, se retourna sans s'arrêter et lui fit avec la main plusieurs signes d'adieu.

—Étrange femme, murmura le marquis.

Le regard de M. de Sisterne suivait les deux amies.

Il n'avait pas fait un mouvement. Il semblait que ses pieds fussent cloués au sol.

Au bout d'un instant, il laissa échapper un soupir.

Le marquis l'examina avec surprise. Il s'aperçut qu'il tremblait légèrement, qu'il y avait dans son regard une tristesse profonde et quelque chose d'amer dans le pli de ses lèvres.

—Octave, qu'as-tu donc ? lui demanda-t-il d'un ton affectueux.

M. de Sisterne se tourna vers lui et le regarda fixement.

—Tu es mon meilleur ami, répondit-il ; aujourd'hui j'éprouve le besoin de soulager mon cœur. Edouard, veux-tu être mon confident ?

—Je serai tout ce que tu voudras.

—Rentrons dans le parc.

IV

—Tiens, dit tout à coup l'enfant, j'ai laissé mon bouquet au bord de la rivière.

—Eh bien, mon ami, répondit le père en souriant, tu n'as qu'à te baisser pour en faire un autre.

—C'est cela, c'est cela ! s'écria joyeusement Eugène ; je le ferai gros, très-gros, beaucoup plus beau que le premier et je le donnerai à maman.

Et il partit en courant.

—Nous pouvons causer, dit le marquis.

—Édouard, je voudrais d'abord que tu me disses quelle est cette jeune femme pâle, qui a pour toi fils une si grande affection.

—Mon cher Octave, je l'ai vue aujourd'hui pour la première fois, c'est te dire que je ne la connais pas : néanmoins, je vais t'apprendre ce que je sais.

Très-brièvement, le marquis raconta à son ami tout ce que la gouvernante de son fils lui avait appris concernant la femme pâle du jardin des Tuileries, appelée par les enfants Figure de cire.

Le comte l'avait écouté attentivement sans l'interrompre.

—Ainsi, dit-il, elle se nomme Louise ?

—Oui.

—Et on croit généralement que c'est une pauvre folle.

—Nous venons de la voir ; n'as-tu pas remarqué comme moi son attitude étrange, son air effaré ?

—Non, je regardais ses yeux et son visage pâle.

—Eh bien, moi, je l'ai observée avec beaucoup d'attention, et je reste convaincu que nous étions en présence, je ne dis pas d'une femme complètement folle, mais d'une malheureuse qui ne jouit pas de toutes ses facultés intellectuelles.

—Pauvre femme ! pauvre femme ! murmura tristement M. de Sisterne.

—Dans tous les cas, reprit le marquis, elle est bien telle qu'on me l'a dépeinte ; elle a la folie douce et rêveuse ; c'est une manie qui la pousse irrésistiblement vers les enfants et qui surexcite sa sensibilité d'une façon extraordinaire. En somme, l'égarement de sa raison n'est nullement redoutable.

Ces paroles furent suivies d'un moment de silence.

—Édouard, reprit le comte de Sisterne, tout à l'heure, tu m'a entendu pousser un soupir, et tu t'es étonné de me voir agité, triste, troublé.

—C'est vrai, dit le marquis.

—Eh bien, c'est cette femme pâle qui a causé mon émotion ; je ne saurais te dire l'impression aussi étrange que subite qu'un seul de ses regards a fait naître en moi ; elle m'a remué jusqu'au fond du cœur. Attends, tu vas comprendre : La coupe et les traits de son visage, sa chevelure, sa taille, la façon dont elle porte sa tête et son regard, surtout, qui a rencontré le mien, tout dans cette femme, m'a rappelé une jeune fille belle et chaste que j'ai aimée, que j'aime encore, que j'aimerai toujours, car jusqu'à mon dernier souffle son cher souvenir restera dans mon cœur et ma pensée, pur de toute profanation.

—Oh ! mon ami, dit le marquis visiblement ému, je ne te demande pas ton secret ! Si tu dois un jour regretter d'avoir parlé, ne me dis plus rien.

Le comte secoua tristement la tête.

—Non, reprit-il, je ne regretterai pas de t'avoir ouvert mon cœur. Pour un ami tel que toi, un frère, je ne veux rien avoir de caché. Il me brise, il me tue, il m'étouffe, ce secret que je traîne partout, sur terre et sur mer, comme le forçat traîne le boulet rivé à ses pieds. Il me semble qu'après te l'avoir confié, je serai soulagé. S'il n'y avait dans ma pensée que l'image gracieuse d'une femme aimée et dans mon cœur le regret seulement du bonheur perdu, ce serait un doux souvenir dont je vivrais. Mais ma conscience n'est pas sans reproche, Édouard, et le remords a attaqué mon cœur !

Ami, continua-t-il, ce n'est pas seulement une confidence que je vais te faire ; c'est aussi une confession que tu vas entendre.

—Parle, dit le marquis : je commence par te plaindre : ensuite, si je le peux, je te consolerai.

—Tu ne me consoleras point ; mais tu peux me plaindre, car je suis réellement très-malheureux.

Je te disais donc que la femme pâle, que les enfants de Paris appellent Figure de cire, m'avait rappelé une triste époque de ma vie.

Un instant, j'ai cru que j'allais reconnaître, dans cette femme, Gabrielle, — Gabrielle est le souvenir. — Je me trompais. Ce n'est point Gabrielle qui était devant moi. Maintenant, je me demande si la ressemblance existe réellement. N'ai-je pas eu un mirage des yeux ou une hallucination momentanée ?

—Je crois, en effet, que tu as été sous le coup d'une illusion d'optique, dit le marquis : si surprenantes que soient certaines particularités de la vision, elles ne sont pas rares et s'expliquent facilement.

—Quoiqu'il en soit, reprit M. de Sisterne, je suis encore tout étourdi du choc que j'ai reçu, et cette pauvre femme a provoqué la confidence que je vais te faire.

—A l'occasion du mariage de ma sœur, qui s'est mariée au mois d'août 1852, j'avais demandé et obtenu un congé de six mois. Il est vrai qu'on ne pouvait guère me le refuser ; je venais de rentrer dans le port de Brest après une absence de six années.

Quelques jours après le mariage qui fut célébré à Saintes, j'accompagnai les jeunes époux qui allaient s'installer à Paris. Mon beau-frère était alors,—du reste, il n'a pas changé,—un bon et joyeux garçon, qui fit tout ce qui dépendait de lui pour me retenir à Paris et empêcher le spleen de me saisir. Mais il se devait à ses fonctions, et le temps qu'il ne donnait pas au ministère de la marine, il le consacrait à sa femme. Certes, je n'avais garde de me plaindre d'être un peu oublié et abandonné.

Ne connaissant personne à Paris, je n'avais pas la ressource d'aller demander à des amis de me procurer des distractions. Tu étais à cette époque gravement malade, et après t'avoir fait trois visites seulement, je n'avais plus osé me présenter à l'hotel de Coulange. Bref, je m'ennuyais.

Je n'avais pris qu'un mois encore du congé que je jouissais, que j'avais ardemment sollicité, et déjà je m'effrayais de sa durée. Je résolus de quitter Paris pour aller courir à travers l'Angleterre, l'Allemagne ou l'Italie.

Or, j'avais déjà fixé le jour de mon départ lorsque, passant un soir rue Saint-Honoré, j'eus la singulière idée d'entrer dans le bal public de la salle Valentino. Ce soir-là, il y avait foule. Aveuglé par la lumière éclatante des lustres, abasourdi par le bruit de l'orchestre et ahuri par le mouvement extraordinaire que j'avais sous les yeux, je m'avançai jusqu'au milieu de la salle en me frayant difficilement un passage.

Je découvris une place libre sur une banquette et je m'en emparai. Au bout d'un instant, je m'aperçus que le hasard m'avait placé à côté d'une jeune fille d'une beauté ravissante, idéale. Je la regardai à la dérobée, d'abord, et je me sentis émerveillé et saisi d'admiration.

Il y avait sur ses lèvres souriantes un charme indéfinissable et sur son front pur le calme et la sérénité de l'innocence. Rien ne saurait rendre l'expression douce et enchanteresse de sa physionomie un peu rêveuse. En elle tout était gracieux et révélait la pureté de son âme.

N'ayant guère plus de dix-sept ans, fraîche et rose, heureuse de sa jeunesse en fleur, ravie de se sentir vivre, il semblait qu'elle fût éclose d'un rayon de printemps.

Je lui adressai la parole.

—Vous ne dansez donc pas, mademoiselle ? lui demandai-je.

Alors, son regard, que je n'ai jamais oublié, son regard voilé, expressif s'arrêta sur moi. Il reflétait comme un miroir l'innocence de son cœur, la blancheur de son âme.

J'eus une sorte d'éblouissement.

D'une voix mélodieuse, un peu timide, elle me répondit :

—Je suis venue ici ce soir avec deux de mes compagnes ; elles aiment la danse et je les regarde se divertir ; moi, je ne danse jamais.»

—Pourquoi ? Est-ce que vous n'aimez pas la danse ?

—Je l'aimerais peut-être, monsieur, me répondit-elle avec son air plein de candeur ; mais la danse, dans un bal public, est un plaisir que je crois devoir me refuser.

Je fus enchanté de cette réponse. Alors, je lui adressai plusieurs autres questions. Elle m'apprit qu'elle était employée dans une maison de commerce en qualité de demoiselle de magasin, et qu'elle n'était à Paris que depuis quatorze mois environ. Née à Orléans, ses parents étaient des commerçants aisés de cette ville.

Mais ayant eu le malheur de perdre sa mère, qui l'adorait, et son père s'étant remarié, on l'avait retirée du pensionnat où elle était élevée. Malheureusement, elle n'avait pu s'accorder avec sa belle-mère qui, loin d'être bonne pour elle et de lui témoigner de l'amitié, était parvenue, au contraire, à lui aliéner le cœur de son père. Enfin, lasse de souffrir, elle s'était enfuie de la maison paternelle pour venir à Paris où elle se trouvait relativement heureuse.

A onze heures et demie, je sortis du bal en même temps que Gabrielle. Je n'avais pas eu la hardiesse de lui demander où elle demeurait.

Le lendemain, je ne parlai plus de quitter Paris.

Revoir Gabrielle et m'en faire aimer était ma seule pensée. Et après ? aurais-je dû me demander.

Certes, si j'eusse été capable de réfléchir et d'examiner froidement la situation, j'aurais bouclé ma valise et je me serais sauvé à Paris par un train rapide. Malheureusement la réflexion ne me vint pas.

Je cherchai donc à revoir Gabrielle ; mais trois jours s'écoulèrent sans que je pusse parvenir à la rencontrer. Alors je pris le parti de lui écrire et je signai ma lettre : Octave Longouet ; mon prénom et le nom du chef de ma famille, qui porta le premier le titre de comte de Sisterne.

Comme tu vois, je cachais mon véritable nom. Pourquoi ? Je ne saurais l'expliquer.

Octave Longuet, un simple bourgeois pouvait attirer sa confiance ; le comte de Sisterne, officier de marine, devenait pour elle, au contraire, un épouvantail et la mettait en garde contre moi. Et puis, je dois le dire, puisque je veux ne te rien cacher, j'étais quelque peu défiant.

Hélas ! l'homme est fait ainsi ; le meilleur ne peut échapper au scepticisme et nous sommes généralement trop disposés à accepter le soupçon injurieux à l'égard de la femme. C'est tout simplement abominable. Ah ! mon ami, comme nous sommes loin de ces temps où, pour nos pères, la femme était un culte ! Nous n'avons plus la foi sainte ; nous ne savons plus rien idéaliser !

Eh bien oui, malgré mon cœur qui se révoltait, je doutais de Gabrielle. Oh ! je ne puis me rappeler cela sans honte ! Comme j'étais aveugle et misérable !

Ma lettre resta sans réponse. Je m'y attendais un peu, je ne me sentis nullement découragé. Voulant voir Gabrielle à tout prix, je me décidai à entrer un jour dans le magasin de nouveautés de la rue Montmartre où elle était employée. A ma vue elle se troubla, une vive rougeur colora ses joues. Je compris que je ne lui étais pas indifférent et que ma lettre avait produit l'effet espéré. Je m'adressai à elle pour acheter je ne sais plus quoi, et, pendant quelques minutes, je pus ainsi échanger quelques paroles avec elle. Je revins plusieurs fois dans le magasin, faisant à chaque visite l'emplette d'un objet quelconque.

Enfin, un soir, jugeant que le moment était venu de me prononcer sérieusement, j'attendis Gabrielle à la porte de sa maison. Un peu malgré elle, je m'emparai de son bras et nous nous mîmes à marcher sur le trottoir, le long des maisons. Ce que je lui dis, je ne me le rappelle plus. Elle m'écoutait en proie à une violente émotion. Je lui parlai de ma lettre.

— " Oh ! me répondit-elle, j'ai été tout un jour sans pouvoir me remettre de l'émotion qu'elle a produite en moi ! Cependant, continua-t-elle avec une naïveté charmante et un adorable abandon, si vous n'étiez pas venu au magasin, j'aurais réussi à vous oublier.

Après cette réponse qui lui était[illegible] ainsi dire échappée, l'ingénue [illegible] cette jeune fille que Gabrielle [illegible] sentis aussitôt mon cœur inondé d'une joie infinie. Je l'entourai de mes bras et je posai mes lèvres sur son front. Dès lors, je résolus de l'épouser, mais je reculai devant l'éclat que me causerait telle mésalliance, et usant de mon empire sur Gabrielle, je la fis consentir à un mariage secret.

Plus tard connaissant la pureté de toutes ses pensées, sachant quels rares trésors étaient renfermés dans mon cœur, je me jurai de lui donner en face de tous ce noble nom de mes aïeux qu'elle était si digne de porter.

—Lui as-tu dit alors que tu étais le comte de Sisterne ?

—Non.

—Pourquoi ?

—Pour ne pas avoir à rougir de mon mensonge ; pour ne pas lui laisser supposer qu'après lui avoir menti une fois, je pouvais la tromper encore.

—Faible excuse, mon cher Octave.

—Je voulais aussi, le moment venu, me donner la joie de sa joie, de sa surprise. Mais, comme je te l'ai déjà dit, tout cela était fatal. Tout à l'heure tu en auras la preuve.

Tu ne saurais te faire une idée, Édouard, de l'élévation, de sa grandeur et de la véritable noblesse qu'il y avait dans cette adorable enfant. Et dans les quelle délicatesse exquise !

—Comment cela est-il arrivé ?

—Papa, dit tout à coup Eugène, voici l'allée des Pins, faut-il la prendre pour retourner près de maman ?

—Oui, mon ami, répondit le marquis, nous retournons au château par l'allée des Pins.

Satisfait de cette réponse, l'enfant les bras chargés de fleurs, partit en avant-garde.

—J'aurai, je pense, le temps d'achever mon récit, dit le comte de Sisterne.

—Nous avons encore un quart d'heure à nous, répondit le marquis.

V

M. de Sisterne reprit :

—Voulant naturellement cacher mes amours à ma sœur et à mon beau-frère j'avais loué, pour la circonstance, un petit appartement dans un hôtel de la rue de Richelieu. Cela ne m'empêchait pas de voir tous les jours M. et madame de Valcourt et de coucher dans la chambre que j'avais chez eux plus souvent qu'à l'hôtel. Mais pour Gabrielle, qui m'écrivait quelquefois, il fallait que j'eusse un logement à moi. Toutefois, elle venait très-rarement à l'hôtel, elle préférait me voir et nous faisions ensemble de fréquentes excursions aux environs de Paris.

Un jour,—six semaines avant l'expiration de mon congé,—je trouvai chez ma sœur un pli cacheté aux armes de la marine. C'était l'ordre de me rendre immédiatement à Brest, à bord du vaisseau l'*Orgon*, qui venait d'appareiller pour les Antilles. Je passais, avec avancement, d'une corvette sur un navire de première classe.

Dans une autre circonstance, j'aurais été certainement très heureux, mais ce qui m'arrivait était si inattendu, que je considérai cette faveur, dont j'étais l'objet, comme un véritable malheur. Pour surcroît de mauvaise chance, le pli était arrivé la veille, et comme je n'avais pas couché chez ma sœur, il me restait strictement le temps nécessaire pour me rendre à Brest, au moment où j'en prenais connaissance. Que faire ? L'ordre était formel. Il fallait partir.

J'ai soupçonné alors, et j'ai encore cette idée aujourd'hui, que mon beau-frère, ayant découvert mes relations avec Gabrielle, n'avait rien trouvé de mieux, pour y mettre un terme, que de me jouer ce vilain tour, en usant de son influence auprès du ministre.

Mes malles, faites à la hâte et chargées sur une voiture, je courus rue de Richelieu où j'avais des effets et quelques papiers importants. De là, après avoir pris seulement le temps d'écrire une lettre de quinze ou vingt lignes à Gabrielle, que je remis à un garçon de l'hôtel, avec ordre de la porter à son adresse, je me rendis précipitamment au chemin de fer. Deux heures après mon arrivée à bord, les marins de l'*Orgon* levaient les ancres. Je n'eus pas le temps, avant de gagner le large, d'écrire une nouvelle lettre à ma pauvre Gabrielle. Mais, au bout de quelques jours, je lui en écrivis une très longue, que je pus faire partir pour la France un mois plus tard.

Dans cette lettre, dictée par mon cœur et pleine de tendresse, je lui révélais enfin la vérité ; je lui jurais de ne pas l'oublier, de l'aimer toujours, et je lui faisais encore la promesse solennelle de la reconnaître pour la comtesse de Sisterne dès que je serais de retour en France. Je lui indiquais le moyen de me faire parvenir sa réponse, je lui donnais en même temps l'adresse de mon notaire, à Saintes, et je la suppliais de se faire envoyer par lui tout l'argent dont elle pourrait avoir besoin.

Cette lettre et plusieurs autres que je lui écrivis successivement restèrent sans réponse. Je ne savais quoi m'imaginer. Pendant tout le temps que dura ce voyage, je fus dans une inquiétude mortelle. Son souvenir ne s'éloignait pas de ma pensée ; je sentais, au contraire, mon amour grandir et devenir plus ardent. Tu vois dans quelle situation je me trouvais, et tu devines ce que j'ai souffert.

Je revins en France. Plus de deux ans et demi s'étaient écoulés. Je me rendis d'abord à Sisterne. Là, je trouvai trois des lettres que j'avais écrites à Gabrielle ; elles avaient été envoyées à Sisterne, par les soins de l'administration des postes. Qu'étaient devenues les autres ? Je ne l'ai jamais su. Après avoir réglé diverses affaires pressées, ce qui me prit une semaine, je pus enfin partir pour Paris. Au lieu de me rendre directement chez ma sœur, je descendis à l'hôtel de la rue de Richelieu, sous le nom de Longuet.

Je n'ai pas besoin de te dire combien j'étais impatient d'avoir des renseignements au sujet de Gabrielle. Je me présentai le même jour au magasin de la rue Montmartre. J'espérais encore, et je me faisais cette illusion que j'allais y retrouver Gabrielle. La patronne de l'établissement, à laquelle je m'adressai, me reconnut ; elle me reçut froidement et même d'une manière un peu hostile.

Je l'interrogeai. Elle me répondit en me disant tout ce qu'elle savait. Je ne me rappelle jamais ce douloureux instant de ma vie sans sentir mon cœur se déchirer. J'apprenais, enfin, toute l'étendue du mal que j'avais fait. Ah ! j'aurais moins souffert si l'on m'eût enfoncé un poignard dans la poitrine.

Un jour Gabrielle ne vint pas au magasin. On pensa qu'elle était indisposée, et sa patronne alla pour avoir de ses nouvelles. On lui répondit que Gabrielle, emportant tous ses effets, était partie sans dire où elle allait. Oui, la pauvre enfant, elle était partie sans prévenir ses patrons, sans avoir instruit de son projet aucune de ses compagnes. Pourquoi ce départ qui ressemblait à une fuite ?

Le comte baissa la tête et continua d'une voix tremblante :

—La malheureuse enfant s'était sauvée comme une misérable pour aller cacher dans un coin ignoré son abandon et ce qui, aux yeux de tous, devait être sa honte... Elle allait devenir mère !

—Oh ! la pauvre femme ! s'écria le marquis.

—Oui, mère, reprit M. de Sisterne d'une voix entrecoupée, mère d'un enfant dont je suis le père ! Et elle est partie, la noble victime, n'ayant peut-être pas vingt-cinq francs dans sa poche.

—Affreux ! murmura le marquis.

—Quelque temps après, une de ses camarades du magasin la rencontra par hasard. Elle était allée se loger ou plutôt se cacher à l'extrémité des Batignolles. N'ayant pas le moyen de se donner le luxe d'une chambre, elle demeurait dans un taudis, une sorte de trou infect dans lequel ne voudrait pas dormir un chien l'Anou.

La courageuse enfant travaillait ; elle faisait, je crois, de la passementerie et parvenait à gagner vingt ou vingt-cinq sous par jour, à peine de quoi ne pas mourir de faim !... Et elle était sur le point de donner un enfant au comte de Sisterne, qui a plusieurs millions de fortune !

Mes meilleurs amis s'étonnent de ma prétendue aversion pour le mariage.

Certes, on m'a présenté des jeunes filles charmantes, très-capables d'inspirer une affection profonde. Devant elles je suis resté insensible et froid comme un marbre. Me marier, moi ! Quand même je serais sûr de la mort de Gabrielle, je n'y pourrais m'y résoudre. Il n'existe plus aucune femme que je puisse aimer ! Or, je considère que le mariage sans amour est la profanation d'une chose sainte et sacrée.

Quand on me conseille de me donner une compagne et qu'on me parle des douces et pures joies de la famille, j'écoute, je pense à Gabrielle et à son enfant, et je garde le silence. Toi-même, Édouard, tu m'as demandé pourquoi je ne me décidais pas à me marier. Je viens de répondre à ta question. Non, je ne me marierai pas... Il peut se faire que je sois d'un puritanisme exagéré, mais nul mieux que moi ne connaît les sentiments qui m'inspirent et auxquels j'obéis. Oui, je resterai fidèle à mon unique amour, et je ne donnerai pas à une femme, serait-elle la plus belle et la plus parfaite, le nom de Sisterne que j'ai promis à une autre.

Quant aux joies de la famille, dont on se sert vis-à-vis de moi comme d'un moyen de séduction, je n'en suis pas absolument déshérité. En dehors de mes amis, je les compte bien pour quelque chose, j'ai ma sœur, que j'aime beaucoup, et près d'elle son mari et sa fille, ma nièce et ma filleule. Emmeline va atteindre sa troisième année, ce n'est encore qu'un enfant au berceau, mais elle est déjà intelligente, gracieuse et jolie comme un ange, la toute mignonne. J'en suis idolâtre. Dans l'affection que j'ai pour elle, il me semble qu'il y a de la paternité. Je reporterai sur ma nièce toute la tendresse et l'amour que j'aurais eu pour l'enfant de Gabrielle, pour mon enfant !

Eh bien, plus tard, quand il faudra quitter la mer, c'est chez sa sœur et de sa nièce que se retirera le vieux marin.

Il resta un moment silencieux. Puis avec avec un sourire doux et triste, il reprit :

— Édouard, une idée vient de me venir.

— Quelle est cette idée ?

— Que ton fils pourrait épouser ma nièce si, toutefois, Emmeline donne tout ce qu'elle promet.

— Ils auront l'occasion de se voir souvent, répondit le marquis en serrant la main de son ami : s'ils s'aiment, ce n'est certe pas moi qui mettrai opposition à ce mariage.

— Voilà où j'en suis, reprit amèrement M. de Sisterne, réduit à échafauder des projets de bonheur sur des têtes d'enfants !

Ils n'étaient plus qu'à trente pas du château.

Prévenue de leur arrivée par l'enfant, la marquise était descendue pour venir à leur rencontre. Elle tenait dans sa main le bouquet cueilli par Eugène à son intention.

— Édouard, dit vivement le compte au marquis, tout ce que je viens de te dire doit être un secret entre nous.

— Révéler ce que tu m'as confié serait une trahison, mon cher Octave.

— Madame de Coulange elle-même ne doit rien savoir.

— Elle ne saura rien.

VI

Gabrielle et Mélanie, marchant très-vite, arrivèrent au pont de Coulange. Jusque-là elles n'avaient pas échangé une parole.

— Vous êtes fatiguée, lui dit Mélanie ; aussi, pourquoi avoir marché si rapidement ? J'avais de la peine à vous suivre. Nous allons nous asseoir un instant dans l'herbe, sur ce talus, et nous reprendrons notre chemin quand vous serez reposée.

— Oui, asseyons-nous, répondit Gabrielle, j'ai un peu de faiblesse dans les jambes.

Elles s'assirent, faisant face au château de Coulange.

— D'ici, le coup d'œil est ravisant, dit Mélanie : n'êtes vous pas de mon avis, Gabrielle ?

— Oui, ravissant ! répondit la jeune femme rêveuse.

Son regard errait sur la rive droite de la Marne ; elle cherchait à revoir les deux hommes et l'enfant. Ne les apercevant point, elle laissa un soupir s'échapper de sa poitrine.

— Ils sont rentrés dans le parc, lui dit Mélanie, qui avait deviné son désir.

— Oui, ils sont rentrés, murmura Gabrielle.

— C'est égal, nous avons été servies à souhait par le hasard. Après avoir passé inutilement trois fois devant la grille du château, nous avons eu une excellente idée de continuer notre promenade au bord de l'eau.

— C'est vrai.

— Si je le voyais, de loin seulement, je serais contente, me disiez-vous. Eh bien, vous n'avez pas fait que de le voir, vous l'avez tenu dans vos bras et vous l'avez embrassé !

— Je n'ai eu que le temps de lui ouvrir mes bras. Vous avez causé avec M. le marquis, Mélanie, que vous a-t-il dit ?

— Oh ! des choses tout à fait gracieuses et aimables. D'abord, il a paru étonné de vous rencontrer à Coulange ; mais je me suis empressée de lui donner l'explication qu'il désirait, en lui disant que nous sommes venues passer quelque temps à Miéran.

— A-t-il été satisfait ?

— Certainement.

— Il ne m'empêchera point de le voir ?

— Quelle idée !

— Mon Dieu, je ne sais pas ce qu'il peut penser... M. le marquis de Coulange est un bien grand seigneur, et je ne suis, moi, qu'une pauvre femme.

— Eh bien, ma chère Gabrielle, vous allez savoir ce que [illegible] le marquis de Coulange. Nous [illegible] point de vue et [illegible] lorsque [illegible]

sommes invitées, vous et moi, à entrer au château.

— Vraiment, Mélanie ?

— Je vous fais part de l'invitation de monsieur le marquis.

— Il est bon, lui aussi !

— Si vous lui aviez laissé le temps de vous parler, ma chère Gabrielle, il avait certainement l'intention de vous faire lui-même son invitation et de vous adresser quelques paroles affectueuses.

Gabrielle baissa la tête et resta silencieuse.

— Voulez-vous que je vous parle franchement ? reprit Mélanie au bout d'un instant.

— Dites.

— Eh bien, je ne comprends pas pourquoi vous êtes partie si brusquement.

— Oui, vous ne pouvez pas comprendre.

—M. le marquis a peut-être trouvé cela un peu singulier.

—Ne suis-je pas une femme bizarre ? répliqua Gabrielle, en ébauchant un sourire.

—Après avoir embrassé l'enfant, vous vous avanciez vers le marquis pour lui dire quelque chose.

—Oui, je voulais le remercier de n'avoir pas rappelé son fils lorsqu'il s'est élancé vers moi.

—Et, au lieu de prononcer ces paroles, que le marquis semblait attendre, vous vous êtes arrêtée brusquement et vous avez subitement changée d'idée.

—C'est vrai.

—J'ai cru voir sur votre visage l'expression d'un vif mécontentement.

—Non, Mélanie, ce n'était que de la surprise, quelque chose de semblable à de la stupéfaction ou même à de la peur.

Mélanie la regarda avec étonnement.

—Et c'est M. le marquis... fit-elle.

Gabrielle secoua la tête.

—Un homme était près de lui, dit-elle.

—Un de ses amis, sans doute ; ce monsieur a l'air très-distingué, il doit être, comme le marquis de Coulange, un homme du monde très riche.

—N'est-il pas décoré ?

—Oui, il avait à la boutonnière de sa redingote la rosette rouge de la Légion d'honneur. Ainsi, Gabrielle, c'est ce monsieur qui vous a effrayée ?

—Oui.

—Pourquoi ?

—Parce que je l'ai reconnu.

—Cela explique votre surprise et non votre frayeur.

—Avez-vous remarqué avec quelle attention il me regardait ?

—Oui, ses yeux s'étaient fixés sur vous avec une sorte de curiosité.

—Il n'y avait que de la curiosité dans ce regard, n'est-ce pas ?

—Je n'y ai pas vu autre chose.

—Alors, c'est bien ; vous me donnez la certitude complète qu'il ne m'a pas reconnue. Mélanie, ce monsieur qui était avec le marquis de Coulange se nomme Octave Longuet ; c'est le père de mon enfant.

Mélanie fit un brusque mouvement.

—Est-ce possible ! s'écria-t-elle.

—Maintenant, ma chère Mélanie, vous connaissez la cause de mon attitude singulière.

—Gabrielle, vous vous êtes peut être trompée...

—Non, Mélanie, je ne me suis pas trompée.

—Il y a quelquefois des ressemblances...

—Mélanie, je l'ai parfaitement reconnue ; je n'ai jamais oublié ses traits, et il n'a pas changé comme moi, lui ! C'est bien M. Octave Longuet qui était tout à l'heure avec le marquis de Coulange.

Mélanie était stupéfiée.

—Oh ! c'est étrange ! pensait-elle.

L'amitié qui existait entre le marquis de Coulange et celui qui avait abandonné Gabrielle venait encore compliquer à ses yeux la situation déjà si intéressante et si grave.

—

FEUILLETON DE "LA PRESSE."

No 4

— LE —
SUPPLICE D'UNE FEMME

TROISIEME PARTIE

XXII

(SUITE.)

—Enlevée ! Et pourquoi, mon Dieu ?

—Tu vas comprendre. C'est la dame Trélat, la voleuse d'enfant, que Gabrielle a rencontrée sur le boulevard Montrouge.

—Oui, oui, tu as raison, mon ami. Que vas-tu faire ?

—Continuer mes recherches. Pour savoir ce que Gabrielle est devenue, il faut d'abord retrouver le cocher de la voiture qui a servi à l'enlèvement.

Le soir même, une note de la préfecture de police était envoyée dans tous les dépôts de voitures de place et de remise de Paris.

Cette note invitait le cocher qui avait pris deux femmes et deux hommes sur le boulevard de Montrouge, devant le cimetière du Mont-Parnasse, à se présenter sans retard à la préfecture de police.

La note expédiée, il n'y avait plus qu'à attendre.

Le lendemain, dès six heures du matin, Morlot était à la préfecture. Il attendit avec une impatience fébrile. A midi, le cocher ne s'était pas encore présenté. L'agent de police revint chez lui pour déjeuner.

—Rien encore, dit-il tristement à Mélanie.

Ils se mirent à table et mangèrent silencieusement. A une heure, Morlot se leva, disant :

—Je suis sur des épines, je retourne à la préfecture.

Il avait son chapeau sur sa tête, il allait sortir, lorsqu'on sonna à la porte. Mélanie s'empressa d'ouvrir. Un homme entra. Il portait une blouse, ses pieds étaient chaussés de gros souliers ferrés couverts de terre ; il tenait sa casquette à la main.

—Monsieur Morlot ? demanda-t-il.

—C'est moi, monsieur, répondit l'agent de police en s'avançant ; qu'y a-t-il pour votre service ?

—C'est mon maître qui m'envoie.

—Qui est votre maître ?

—Un cultivateur de Chatillon.

—Ah ! Qu'avez-vous à me dire ?

—Je viens vous prévenir qu'une jeune dame, au sujet de laquelle vous devez être très-inquiet, est en ce moment chez mon maître.

Ces paroles furent suivies d'un double cri de surprise et de joie.

Morlot prit la main du messager.

—Depuis quand est-elle chez votre maître ? demanda-t-il d'une voix oppressée par l'émotion.

—Depuis ce matin, monsieur.

—D'où venait-elle ? Pourquoi n'est-elle pas venue avec vous ?

—Elle est malade, monsieur.

—Malade ! exclama Mélanie.

—Oui, et bien faible, si faible qu'elle ne peut pas marcher. Il paraît qu'elle n'avait pas mangé depuis trois jours.

Mélanie se mit à sangloter.

—Continuez, mon ami, dit Morlot.

—De vilaines gens, des brigands l'avaient enfermée dans une chambre.

—Ah ! les misérables ! fit Morlot.

—On l'a couchée dans un lit, continua le messager, on lui a fait prendre un potage, un peu de vin ; on la soigne ; quand je suis parti pour venir vous trouver, elle commençait à se trouver mieux.

—Mélanie, dit Morlot, ce brave garçon est tout en sueur, il a besoin de se rafraîchir ; apporte une bouteille de vin. Il va boire un coup et me conduira tout de suite près de Gabrielle.

—Morlot, je veux aller avec toi.

—Je ne demande pas mieux ; habille-toi.

Sans se faire prier, le paysan avala un verre de vin rempli jusqu'au bord.

—Donc, reprit Morlot, la jeune dame était enfermée dans une chambre, et c'est votre maître, c'est vous qui l'avez délivrée ?

—Non, monsieur, mais je vais vous dire la chose ; ce matin, à sept heures, mon maître, sa fille et moi nous étions occupés à couper de l'oseille dans un champ. Tout à coup nous entendons des cris ou des gémissements. Nous regardons tout autour de nous avec étonnement. D'abord, nous ne voyons rien ; mais au bout d'un instant nous apercevons une main et un bras qui s'agitent en l'air derrière un mur. Nous courons de ce côté et nous trouvons la jeune dame étendue sur un tas de pierres et essayant de se traîner pour passer par une brèche qu'il y a dans le mur.—

"La pauvre malheureuse va mourir, dit la jeune patronne, il faut tout de suite la porter chez nous."

Et dessous, je pris la dame dans mes bras et je l'emportai. Quand elle fut couchée et qu'elle eut pris un potage, elle put parler un peu. Elle nous raconta tout et nous raconta que des scélérats, qui voulaient d'abord l'étrangler, l'avaient emprisonnée dans une chambre où elle se croyait condamnée à mourir de faim.

Morlot ne put s'empêcher de frissonner. Des lueurs fauves passaient dans son regard aride et terrible. Mélanie s'habillait. Elle n'entendait point ce sombre récit.

—Il n'y avait donc personne pour la secourir et la défendre contre ces brigands ? demanda Morlot.

—Dame, personne ne pouvait savoir cela. C'est dans une vieille maison isolée, au milieu des champs, et entourée de murs, qu'ils avaient emprisonné la jeune dame.

—A-t-elle dit comment elle est parvenue à s'échapper ?

—Oui, il paraît que, la nuit dernière, un homme est venu dans la maison et a ouvert la porte de sa prison. Elle suppose que cet individu a eu peur en la voyant. Quoi qu'il en soit, il s'est sauvé comme si le diable l'emportait, en oubliant de refermer la porte. Alors elle est sortie de la chambre et est restée jusqu'au jour couchée sur le carré. Comme elle ne pouvait pas marcher, elle s'est laissée glisser en bas de l'escalier ; puis, en se traînant, elle a pu sortir de la maison et arriver à l'endroit où nous l'avons trouvée. Heureusement, elle avait conservé assez de force pour se faire entendre.

Mélanie reparut. Elle était prête.

—Partons, dit Morlot ; nous prendrons sur le quai une voiture à quatre places. A propos, as-tu de l'argent ?

—J'ai cent francs dans ma poche, répondit Mélanie.

—C'est bien. Tu donneras cette somme à Gabrielle pour qu'elle puisse récompenser elle-même les braves gens qui l'ont secourue.

XXIII

Deux heures plus tard, Gabrielle était dans les bras de Mélanie. Elles s'embrassaient comme deux sœurs. La scène était des plus touchantes ; on pleurait autour d'elles. Morlot lui-même se détourna pour essuyer furtivement deux larmes.

—Mais que me veut-il donc, cet homme ? exclama-t-elle.

Elle se redressa, superbe d'énergie, le regard éclairé d'une noble fierté, et, le front haut, parut jeter un défi au danger inconnu qui la menaçait.

QUATRIEME PARTIE

I

Quatre jours de soins avaient suffi pour remettre Gabrielle sur pied. La joie de se retrouver sous la protection de Morlot et d'avoir Mélanie près d'elle avait aussi contribué à son prompt rétablissement.

—Vous voilà guérie, dit l'agent de police à la jeune femme ; c'est égal, il n'était que temps que vous sortiez de votre prison. Je frissonne en pensant que je serais peut être arrivé trop tard le lendemain.

—Près de vous, mes bons amis, répondit Gabrielle, j'oublie l'effroyable danger que j'ai couru. "Il me semble que c'est un rêve horrible que j'ai fait.

—Et dont le souvenir s'effacera, ajouta Morlot. Maintenant, voici ce que j'ai décidé : Vous et Mélanie, vous allez faire vos malles ce soir, et vous partirez pour Méran demain par le train de midi.

—Demain ? fit Gabrielle.

—Oui. Blaisois est prévenu ; vos deux chambres sont prêtes et vous attendent. Comme je suis convaincu que vous ne vous ennuierez pas à Méran, vous pourrez y passer un mois ou deux et même plus si cela vous convient.

J'aurais voulu, interrompit Gabrielle, aller deux ou trois fois encore au jardin des Tuileries.

—Ma chère Gabrielle, vous n'y rencontreriez plus les enfants du marquis de Coulange. Ils sont au château de Coulange.

Les yeux de Gabrielle s'illuminèrent. Elle se tourna vers Mélan e et lui dit :

—C'est convenu, nous allons préparer nos malles et nous partirons demain.

—Dans quelques jours j'irai vous rejoindre, dit Morlot,

—Morlot, tu as ton idée, lui dit Mélanie à part.

—Parbleu ! Mais tu connais la consigne : jusqu'à nouvel ordre, silence !

—Et mystère ! ajouta-t-elle en riant.

Pendant les trois jours qui avaient suivi l'enterrement de madame de Perny, l'agent de police s'était livré à de nouvelles investigations. Il avait fouillé plus complètement dans la vie intime de Sosthène et était parvenu à savoir qu'il faisait du jeu un métier, dans lequel il trouvait les ressources qui lui manquait ailleurs.

Il avait appris en même temps que la maîtresse de M. de Perny, demeurant rue de Provence, était la dire trice d'un tripot.

—Je n'ai plus à m'occuper de cette affaire s'était-il dit ; dans quelques jours la dame et ses complices seront coffrés. Je n'ai qu'à allonger le bras et ouvrir la main pour l'empoigner. Reste à savoir ce que je révélerai à l'instruction. Voleur d'enfant, faussaire, voleur au jeu, garricide, sans préméditation, je le crois, mais parricide quand même, c'est une condamnation aux travaux forcés à perpétuité qui l'attend si je dis tout. Cela va dépendre de mon entretien avec la marquise de Coulange. La sœur va décider du sort de son frère. Etrange situation tout de même !

Il accompagna sa femme et Gabrielle à la gare de l'Est et les installa dans un compartiment de 2e classe.

Un employé ferma la portière. Le train se mettait en marche.

—A bientôt ! dit Mélanie.

—Oui, à bientôt ! répondit Morlot.

Pendant un instant encore, il vit s'agiter la main de sa femme et celle de Gabrielle, puis le train disparut.

—Allons, tout va bien, se dit l'agent de police. Eh ! eh ! je prépare ma mise en scène.

A une heure un quart, il entrait dans un petit café en face du Palais de Justice. Il jeta un coup d'œil dans l'établissement et s'avança vers deux hommes qui buvaient de la bière, assis seuls à une table. Après leur avoir donné une poignée de main, Morlot prit place à leur table, et commanda une nouvelle canette.

Ces deux hommes, qui paraissaient avoir de vingt-cinq à trente ans, étaient des collègues de Morlot. L'un se nommait Mouillon, l'autre Jardel.

Morlot les savait intelligents, zélés, actifs, capables, en un mot, de répondre à sa confiance et de devenir ses auxiliaires quoiqu'encore nouveau dans le métier.

—Camarades, leur dit l'inspecteur, je vais vous lancer dans une affaire de première importance. Tous les deux et d'un seul coup vous aller gagner vos galons. Je n'ai pas besoin de vous dire pourquoi je vous ai choisi : je vous connais, je sais ce que vous valez et j'ai de l'amitié pour vous.

—Dites-nous vite de quoi il s'agit.

C'est vingt, trente, quarante, cinquante scélérats de la pire espèce ; voleurs, receleurs et même des assassins, que nous allons envelopper d'un seul coup de filet, s'il est bien jeté ou bien tendu. Comme toutes les entreprises, celle-ci aura ses difficultés ; mais nous réussirons, j'en suis certain. Je dois vous prévenir que je vais être obligé de m'absenter de Paris pour huit jours peut-être. Cela ne retardera rien, car, d'après mes calculs, ce temps vous est nécessaire pour le travail que je vais vous confier. Si les choses marchent comme je l'espère, à mon retour nous n'aurons plus qu'à agir rapidement.

A vous, d'abord, Mouillon. Rue de Bretagne, No. 22, il y a un marchand de meubles et de curiosités, un brocanteur, qui se nomme Joblot. Il faut se renseigner adroitement sur les antécédents de cet individu, regarder dans sa vie privée, connaître un peu les gens qu'il fréquente et savoir surtout comment il achète les marchandises qu'il vend.

—Oh ! oh ! receleur ! j'ai compris, dit Mouillon.

—A vous maintenant, Jardel.

Celui-ci se pencha vers Morlot qui lui présentait une adresse.

Jardel lut : "Monsieur Jules V... 18, rue Saint... Paris."

Puis, ouvrant de grands yeux, il regarda Morlot avec un air qui disait clairement :—Je ne comprends pas.

—Ce que je vous donne là, mon cher Jardel, dit Morlot, c'est la copie exacte de la moitié d'une adresse, qui a été écrite sur l'enveloppe d'une lettre. Il va sans dire que je ne peux pas vous donner l'adresse entière. Mais je compte sur vous pour la compléter. Voilà le travail que je vous confie. Il s'agit donc de trouver avec ces deux lettres V, 1, le nom de l'individu qui porte le prénom de Jules, et de savoir quel saint a donné son nom à la rue où il demeure. Vous connaissez Paris et vous avez d'excellentes jambes ; je suis convaincu que vous trouverez les deux mots de cette espèce de charade.

—Parfaitement.

—Dès que vous aurez découvert votre homme, vous ne le perdrez pas de vue ; vous le suivrez partout où il ira, pas à pas, comme son ombre. Vous mangerez quand il mangera, vous vous reposerez quand il dormira.

Maintenant, écoutez-moi bien tous les deux. Vous devrez agir sans préci-

II

Le lendemain de leur arrivée à Coulange, après le déjeuner, le marquis et la marquise allèrent s'asseoir sur la terrasse du salon d'été. De là, ils pouvaient voir les enfants qui jouaient sur la pelouse fleurie, sous les yeux de l'une des gouvernantes.

Mathilde tenait dans ses mains un livre ouvert, mais elle ne lisait pas. Elle méditait. Elle était triste et paraissait soucieuse, pensant sans cesse à l'agent de police Morlot, et tout ce que cet homme lui avait dit restait gravé dans sa mémoire.

Pour la centième fois peut-être elle se demandait : Que me veut-il ? Mais elle avait beau chercher et mettre son esprit à la torture, elle ne parvenait pas à deviner les intentions de Morlot.

—Mathilde, lui dit le marquis, d'où ton affectueux, tu es triste, je le comprends et ne saurais m'en étonner. Mais je vois aussi que tu es préoccupée. Qu'as-tu ?

La marquise leva sur lui ses beaux yeux humides.

—Tu penses à ton frère, n'est-ce pas ?

—C'est vrai, répondit-elle.

—Sosthène est aujourd'hui absolument sans ressources. Nous savons, par ce qu'il a fait depuis sept ans, qu'il est incapable de se procurer des moyens d'existence par le travail.

Mais si indigne qu'il soit du bien qu'on peut lui faire, nous ne devons pas l'abandonner tout à fait. Son honneur est encore intact, j'aime à le croire, et c'est lui, surtout, que mon devoir m'ordonne de sauver. A tout prix il faut l'empêcher de s'engloutir dans la fange où il patauge. Je veux transmettre à mes enfants mon nom pur, honoré et respecté, tel qu'on me l'a remis ; et je te le dis, Mathilde, je préférerais la mort pour eux, qu'une tache à leur honneur !

La marquise devint affreusement pâle.

—Ce que je crains est malheureusement possible, continua le marquis ; mais, pouvant prévenir le danger, je ne veux pas me laisser surprendre par le mal accompli. Ce que je fais, ce n'est pas pour M. de Perny, qui ne le mérite point, mais pour Mathilde et pour mes enfants.

—Alors, tu voudrais ?.....

—Si tu ne t'y opposes pas, tu continuer la pension que nous faisions à ta mère. Avec dix mille francs par an, elle pourra vivre, sinon dans le luxe, mais d'une manière convenable et sans rien faire, ce qui paraît être toute son ambition.

—Oui, dit tristement la marquise, nous ne pouvons pas l'abandonner ; il faut l'arrêter sur la pente fatale pour qu'il ne roule pas au fond de l'abîme. Ah ! Edouard, s'écria-t-elle avec un accent désolé, quelle parenté je t'ai donnée !

Et elle se mit à pleurer.

Le marquis l'entoura de ses bras, l'attira contre son cœur et lui mit un baiser sur le front.

—Oui, dit-il d'une voix émue ; mais tu t'es donnée à moi, Mathilde, toi qui as toutes les vertus ! Va, un seul de tes regards ou un seul de tes sourires rachète bien des choses ! Les qualités de la sœur font oublier facilement les défauts du frère.

Ils restèrent un moment silencieux. La marquise réfléchissait.

—Edouard, j'ai une chose à te demander. Je voudrais m'occuper seule de cette affaire.

—Je ne demande pas mieux.

—Alors, en écrivant à ton notaire aujourd'hui ou demain, ou dans deux ou trois jours, ce n'est pas absolument pressé, tu le préviendras que j'aurai une demande à lui faire ?

—Oui, répondit le marquis en souriant, et j'ajouterai qu'il devra se conformer aux intentions de la marquise de Coulange et considérer sa volonté comme étant la mienne.

—As-tu fixé le jour de ton départ ?

—Ta question me rappelle que je ne t'ai pas prévenue encore d'une visite que nous allons avoir. Par une lettre que j'ai reçue ce matin et qui m'était adressée à Paris, un de mes amis d'enfance, le comte de Sisterne, que tu connais déjà, m'annonce son arrivée à Paris, en ajoutant que ce sera pour lui une joie de nous revoir. Je lui ai répondu immédiatement pour l'inviter à venir passer deux ou trois jours avec nous à Coulange. Il doit se rendre à Toulon ; je partirai avec lui et l'accompagnerai jusque-là. De Toulon, je me dirigerai vers les Pyrénées.

—Tu prendras le chemin des écoliers, dit la marquise en souriant.

—C'est vrai, répliqua le marquis, mais je le ferai avec un ami.

—Le comte de Sisterne est riche ?

—Il possède une des plus grandes fortunes de Saintonge.

Il marche bruyamment sur les traces de ses ancêtres. Il était lieutenant de vaisseau, il y a cinq ans ; il est aujourd'hui capitaine de frégate. Et comme il aime la mer, il ne s'arrêtera pas en si beau chemin. Sa frégate, l'*Ebanine*, mouille actuellement dans la rade de Toulon.

—Et il reste toujours célibataire ?

—Toujours.

—Peut-être aime-t-il trop la mer pour pouvoir aimer une femme ?

—Je crois, en effet, qu'il ne trouve pas sa position de marin compatible avec le mariage. Pourquoi ne te marierais-tu pas ? lui ai-je demandé un jour.

—D'abord, il faudrait trouver une femme, ensuite il faudrait l'aimer, m'a-t-il répondu ; or, je ne la cherche point, parce que je suis à peu près certain que je ne pourrais pas l'aimer.

—Singulière réponse ! fit la marquise.

—J'ai cru devoir m'absenter en m'accompagnant que j'avais abordé un sujet délicat, sur lequel il ne voulait pas se prononcer. Même chez ses meilleurs amis, il y a des choses intimes qu'il faut savoir respecter.

—C'est vrai, murmura la marquise.

III

Le quatrième jour après la conversation que le marquis et la marquise avaient eue sur la terrasse du salon d'été, sorte de galerie qui ressemblait assez à une véranda des pays tropicaux, le comte Sisterne arriva au château de Coulange.

Il s'était annoncé par une lettre que le marquis avait reçu la veille, et on l'avait attendu pour déjeuner.

Il fut accueilli à bras ouverts par M. de Coulange et très-affectueusement par la marquise. Deux mêmes les enfants lui tendirent leurs petits bras. Il les embrassa l'un après l'autre ; puis il resta un instant immobile, les regardant avec une sorte d'admiration extatique. Il paraissait très-ému, et on aurait pu voir deux larmes rouler dans ses yeux. Evidemment son émotion se rattachait à un souvenir.

—Comme ils ont grandi, et comme ils sont beaux ! dit-il, en se tournant vers la marquise.

Et tout bas, à l'oreille de son ami :

—Tu es bien heureux, Edouard, ajouta-t-il.

—Oui, mon ami, et tu vois ici toutes mes joies et tout mon bonheur, répondit le marquis, en montrant sa femme et ses enfants.

M. de Sisterne eut un soupir étouffé. Eugène, qui s'était tout de suite familiarisé avec le marin, avait sauté sur

sur la personne de Jacques Lafontaine, colporteur, de Valleyfield.

Elle est condamnée à trois ans de pénitencier.

Une enquête doit avoir lieu cette après-midi sur le corps de l'infortuné Stewart.

Le funérailles auront lieu demain.

propel sur Québec, pour l'enfant, 10 cts ; pour Montréal, 12 pour Ottawa, 12 pour Kingston, 12 pour Ottawa, 8 pour Valleyfield.

J. LEE & Cie, Montréal, P. Q.

naître la vérité sur sa chute, afin de soustraire le coupable aux recherches de la justice et au châtiment qu'il a mérité.

La marquise saisit le bras de Morlot.

—Que croyez-vous, dites, que croyez-vous ? lui demanda-t-elle d'une voix oppressée.

—Je crois que madame de Perny est morte assassinée ? répondit Morlot.

Elle recula en poussant un cri rauque. Mais aussitôt elle s'écria :

—Se croyez pas cela, monsieur, ne le croyez pas !

—Madame la marquise, répliqua Morlot, le jour de l'accident, madame de Perny a reçu vingt mille francs qui lui étaient envoyés par M. le marquis de Coulange. Avez-vous retrouvé cette somme ?

La marquise resta silencieuse, la tête baissée.

—Non, n'est-ce pas ? continua Morlot ; les vingt mille francs ont disparu ; ils ont été volés ..... Et le vol a précédé ou suivi la chute de madame de Perny. Ainsi, madame la marquise, il y a eu ici assassinat et vol.

Elle tressaillit et fit entendre un sourd gémissement.

—Maintenant, reprit Morlot, en baissant la voix voulez-vous que je vous dise le nom du criminel ?

La jeune femme sedressa brusquement.

—Non, non, taisez-vous ! lui dit-elle avec égarement. Ah ! vous me faites peur !...

Elle reprit aussitôt :

—Mais qui donc vous donne le droit de me parler ainsi ? Répondez-moi, monsieur, qui êtes-vous ?

—Je suis un homme qui vous honore, qui vous respecte et qui vous admire, je me nomme Morlot, je suis inspecteur de police.

—Ah ! je comprends, murmura la marquise.

Elle se laissa tomber sur un siége et cacha sa figure dans ses mains !

—Non, madame la marquise, répondit Morlot, vous ne pouvez ni comprendre, ni deviner quelle sont mes intentions, mais je vous répète, vous n'avez rien à douter de moi. Loin d'être votre ennemi, si un danger vous menaçait, je serais un de vos défenseurs.

La marquise le regarda avec étonnement.

Il reprit avec animation :

—Madame la marquise, je sais quelle est la bonté de votre cœur ; on vous appelle la bonne marquise, et, comme les autres dames de Coulange, la mère des malheureux ; je connais la plupart de vos belles et nobles actions ; je sais aussi que vous avez beaucoup souffert et que vous souffrez encore. Croyez-le, madame la marquise, je ne suis pas votre ennemi. Si je vous causais une douleur, je serais désolé, et une larme que je ferais tomber de vos yeux serait pour moi un reproche continuel.

—Je vous crois, monsieur ; mais je ne comprends plus dans quel but vous êtes ici.

L'agent de police parut embarrassé. Après un moment de silence, il répondit :

—J'ai soupçonné le crime et j'ai voulu avoir la certitude.

—Pourquoi ?

—Bientôt, madame la marquise, vous connaîtrez la pensée qui me fait agir ; pour le moment, je dois garder le silence.

—Vous avez fait naître en moi une grande inquiétude, monsieur ; oui, je suis effrayée... Après l'affreuse découverte que vous venez de faire, vos paroles ne peuvent me rassurer.

—Ce que madame de Perny a caché aux autres, elle vous l'a dit, à vous ; vous ne le nierez pas ?

—Hé, le puis-je ? s'écria la marquise d'une voix déchirante ; nier serait mentir et des larmes jaillirent de ses yeux.

—J'ai eu l'honneur de dire à madame la marquise que je n'étais pas un ennemi, que j'avais pour elle un respect profond et une grande admiration, reprit Morlot d'une voix vibrante d'émotion ; madame la marquise ne veut-elle pas avoir confiance en moi ?

—Je ne sais que penser, monsieur, votre présence ici pour moi a une signification terrible. Vous êtes inspecteur de police, j'ai donc tout à redouter. Ce que ma mère a caché, ce que je voulais cacher aussi, vous l'avez découvert. Pourquoi avez-vous pénétré cet effroyable secret ? Ah ! mon mari, mes enfants et moi, vous nous menacez tous !

—Permettez-moi de vous faire observer, madame la marquise, qu'il n'y a qu'un coupable.

La jeune femme se leva brusquement,

—Oui, répliqua-t-elle d'une voix frémissante, il n'y a qu'un coupable ; mais autour de lui il y a le scandale, et pour les innocents la honte et l'opprobe ! Je porte un nom respecté, monsieur, un nom dont l'honneur n'a jamais reçu une tache... Si j'étais seule, j'aurais moins peur de la flétrissure ; mais j'ai une fille, j'ai un fils !... Doivent-ils être condamnés à porter toute leur vie le poids du crime d'un mandit ? Et le marquis de Coulange, qui est l'homme le meilleur, le plus généreux et le plus noble qu'il y ait au monde, a-t-il mérité ce stigmate de honte ? Voyons, monsieur, dites, son nom doit-il être souillé parce qu'il me l'a donné ?

Morlot avait baissé la tête. Il paraissait très-agité.

—Vous ne me répondez pas, reprit la marquise.

—Les paroles que vous venez de prononcer, madame la marquise, me font réfléchir.

—Enfin, monsieur, qu'allez-vous faire dites-le-moi.

—Rien.

—Rien ?

—Oui, rien, avant d'avoir eu avec vous, madame la marquise, un entretien secret que vous ne refuserez pas de m'accorder.

—Nous sommes seuls, monsieur ; pourquoi ne parlez-vous pas tout de suite ?

—Je le pourrais, mais je veux respecter votre deuil, votre douleur ; j'attendrai quelques jours encore.

—Et c'est un entretien secret que vous voulez avoir avec moi ?

—Dans votre intérêt, il le faut.

—Qu'avez-vous donc à me dire ?

—Beaucoup de choses.

—Vous m'effrayez, monsieur !

—Non, ne soyez pas effrayée. Ne voyez plus en moi un agent de police, mais un de vos serviteurs. D'aujourd'hui en huit, si vous le voulez bien, madame la marquise, j'aurai l'honneur de me présenter à l'hôtel de Coulange.

—Je vous accorde l'entretien que vous me demandez, monsieur ; mais je me trouve très-embarrassée.

—Pourquoi, madame la marquise ?

—Nous partons demain pour le château de Coulange.

Après avoir décidé moi-même ce départ, je ne vois pas sous quel prétexte je puis maintenant le retarder.

—Que madame la marquise ne soit pas embarrassée, elle n'a rien à changer aux dispositions qu'elle a prises.

Dans huit jours j'aurai l'honneur de la voir au château de Coulange.

Morlot la salua respectueusement et se retira.

La jeune femme resta immobile au milieu de la chambre, les yeux mornes et la poitrine oppressée.

—Et je conclus de mon examen, continua Morlot, que la marquise n'a rien à craindre.

—Mais je ne vous connais pas, balbutia-t-elle.

—Tout à l'heure je vous dirai qui je suis, madame la marquise ; je suis monté dans cette chambre qui était celle de madame votre mère, afin d'examiner comment elle a fait cette chute terrible qui a causé sa mort. Maintenant j'ai vu et je sais à quoi m'en tenir.

—Que voulez-vous dire, monsieur ? s'écria la marquise visiblement troublée.

Morlot qui la regardait fixément, la vit pâlir :

—Elle sait tout, pensa-t-il.

Et il répondit :

Madame la marquise, sans avoir de très-bons yeux, il est facile de voir que cette barre d'appui ne s'est point détachée parce qu'un poids pesait sur elle. Il est donc impossible d'admettre que madame de Perny soit tombée, la tête en avant, en voulant fermer la persienne.

Plus inquiète encore que surprise, la jeune femme s'était avancée près de la fenêtre.

—Pourtant, monsieur, dit-elle d'une voix émue, c'est ce que Mme de Perny a dit.

—Je connais la déclaration qu'elle a faite, madame la marquise.

—Eh bien ?

—Permettez-moi de vous adresser cette simple question : Y croyez-vous ?

—Ma mère a dit comment l'accident était arrivé ; je dois avoir une foi entière en ces paroles, monsieur.

Morlot secoua la tête.

—Madame la marquise de Coulange oserait-elle jurer qu'elle croit que, dans sa déclaration, madame de Perny a dit la vérité ? demanda-t-il.

—Mais que supposer-vous donc monsieur ? s'écria la marquise éperdue.

—Regardez, madame la marquise, reprit Morlot ; la pression sur la barre ne s'est pas faite perpendiculairement, mais horizontalement ; on remarque même, avec un peu d'attention, qu'on lui a imprimé un mouvement de bas en haut. En effet, c'est au-dessus de la barre que le plâtre a cédé ; de plus, pour se détacher, elle a été soulevée au-dessus de cette arête que vous pouvez voir aussi bien que moi. Ce n'est pas tout, madame la marquise, regardez encore là ces nombreuses rayures sur le parquet, elles vont dans tous les sens, ce qui indique qu'il y a eu piétinement. Et là aussi, ces égratignures sur le plâtre.

—Eh bien, monsieur, eh bien ? fit la marquise d'une voix anxieuse.

—Eh bien, madame la marquise, ce que je vois me démontre clairement que madame de Perny n'a pas déclaré la vérité.

—Mais, monsieur...

—Et je conclus de mon examen, continua Morlot, que la marquise n'a rien à craindre.

—Mais que me veut-il donc, cet homme ? exclama-t-elle.

Elle se redressa, superbe d'énergie, le regard éclairé d'une noble fierté, et, le front haut, parut jeter un défi au danger inconnu qui la menaçait.

QUATRIEME PARTIE

I

Quatre jours de soins avaient suffi pour remettre Gabrielle sur pied. La joie de se retrouver sous la protection de Morlot et d'avoir Mélanie près d'elle avait aussi contribué à son prompt rétablissement.

—Vous voilà guérie, dit l'agent de police à la jeune femme ; c'est égal, il n'était que temps que vous sortiez de votre prison. Je frissonne en pensant que je serais peut être arrivé trop tard le lendemain.

—Près de vous, mes bons amis, répondit Gabrielle, j'oublie l'effroyable danger que j'ai couru. "Il me semble que c'est un rêve horrible que j'ai fait.

—Et dont le souvenir s'effacera, ajouta Morlot. Maintenant, voici ce que j'ai décidé : Vous et Mélanie, vous allez faire vos malles ce soir, et vous partirez pour Méran demain par le train de midi.

—Demain ? fit Gabrielle.

—Oui. Blaisois est prévenu ; vos deux chambres sont prêtes et vous attendent. Comme je suis convaincu que vous ne vous ennuierez pas à Méran, vous pourrez y passer un mois ou deux et même plus si cela vous convient.

J'aurais voulu, interrompit Gabrielle, aller deux ou trois fois encore au jardin des Tuileries.

—Ma chère Gabrielle, vous n'y rencontreriez plus les enfants du marquis de Coulange. Ils sont au château de Coulange.

Les yeux de Gabrielle s'illuminèrent. Elle se tourna vers Mélan e et lui dit :

—C'est convenu, nous allons préparer nos malles et nous partirons demain.

—Dans quelques jours j'irai vous rejoindre, dit Morlot,

—Morlot, tu as ton idée, lui dit Mélanie à part.

—Parbleu ! Mais tu connais la consigne : jusqu'à nouvel ordre, silence !

—Et mystère ! ajouta-t-elle en riant.

Pendant les trois jours qui avaient suivi l'enterrement de madame de Perny, l'agent de police s'était livré à de nouvelles investigations. Il avait fouillé plus complètement dans la vie intime de Sosthène et était parvenu à savoir qu'il faisait du jeu un métier, dans lequel il trouvait les ressources qui lui manquait ailleurs.

Il avait appris en même temps que la maîtresse de M. de Perny, demeurant rue de Provence, était la dire trice d'un tripot.

—Je n'ai plus à m'occuper de cette affaire s'était-il dit ; dans quelques jours la dame et ses complices seront coffrés. Je n'ai qu'à allonger le bras et ouvrir la main pour l'empoigner. Reste à savoir ce que je révélerai à l'instruction. Voleur d'enfant, faussaire, voleur au jeu, garricide, sans préméditation, je le crois, mais parricide quand même, c'est une condamnation aux travaux forcés à perpétuité qui l'attend si je dis tout. Cela va dépendre de mon entretien avec la marquise de Coulange. La sœur va décider du sort de son frère. Etrange situation tout de même !

Il accompagna sa femme et Gabrielle à la gare de l'Est et les installa dans un compartiment de 2e classe.

Un employé ferma la portière. Le train se mettait en marche.

—A bientôt ! dit Mélanie.

—Oui, à bientôt ! répondit Morlot.

Pendant un instant encore, il vit s'agiter la main de sa femme et celle de Gabrielle, puis le train disparut.

—Allons, tout va bien, se dit l'agent de police. Eh ! eh ! je prépare ma mise en scène.

A une heure un quart, il entrait dans un petit café en face du Palais de Justice. Il jeta un coup d'œil dans l'établissement et s'avança vers deux hommes qui buvaient de la bière, assis seuls à une table. Après leur avoir donné une poignée de main, Morlot prit place à leur table, et commanda une nouvelle canette.

Ces deux hommes, qui paraissaient avoir de vingt-cinq à trente ans, étaient des collègues de Morlot. L'un se nommait Mouillon, l'autre Jardel.

Morlot les savait intelligents, zélés, actifs, capables, en un mot, de répondre à sa confiance et de devenir ses auxiliaires quoiqu'encore nouveau dans le métier.

—Camarades, leur dit l'inspecteur, je vais vous lancer dans une affaire de première importance. Tous les deux et d'un seul coup vous aller gagner vos galons. Je n'ai pas besoin de vous dire pourquoi je vous ai choisi : je vous connais, je sais ce que vous valez et j'ai de l'amitié pour vous.

—Dites-nous vite de quoi il s'agit.

C'est vingt, trente, quarante, cinquante scélérats de la pire espèce ; voleurs, receleurs et même des assassins, que nous allons envelopper d'un seul coup de filet, s'il est bien jeté ou bien tendu. Comme toutes les entreprises, celle-ci aura ses difficultés ; mais nous réussirons, j'en suis certain. Je dois vous prévenir que je vais être obligé de m'absenter de Paris pour huit jours peut-être. Cela ne retardera rien, car, d'après mes calculs, ce temps vous est nécessaire pour le travail que je vais vous confier. Si les choses marchent comme je l'espère, à mon retour nous n'aurons plus qu'à agir rapidement.

A vous, d'abord, Mouillon. Rue de Bretagne, No. 22, il y a un marchand de meubles et de curiosités, un brocanteur, qui se nomme Joblot. Il faut se renseigner adroitement sur les antécédents de cet individu, regarder dans sa vie privée, connaître un peu les gens qu'il fréquente et savoir surtout comment il achète les marchandises qu'il vend.

—Oh ! oh ! receleur ! j'ai compris, dit Mouillon.

—A vous maintenant, Jardel.

Celui-ci se pencha vers Morlot qui lui présentait une adresse.

Jardel lut : "Monsieur Jules V... 18, rue Saint... Paris."

Puis, ouvrant de grands yeux, il regarda Morlot avec un air qui disait clairement :—Je ne comprends pas.

—Ce que je vous donne là, mon cher Jardel, dit Morlot, c'est la copie exacte de la moitié d'une adresse, qui a été écrite sur l'enveloppe d'une lettre. Il va sans dire que je ne peux pas vous donner l'adresse entière. Mais je compte sur vous pour la compléter. Voilà le travail que je vous confie. Il s'agit donc de trouver avec ces deux lettres V, 1, le nom de l'individu qui porte le prénom de Jules, et de savoir quel saint a donné son nom à la rue où il demeure. Vous connaissez Paris et vous avez d'excellentes jambes ; je suis convaincu que vous trouverez les deux mots de cette espèce de charade.

—Parfaitement.

—Dès que vous aurez découvert votre homme, vous ne le perdrez pas de vue ; vous le suivrez partout où il ira, pas à pas, comme son ombre. Vous mangerez quand il mangera, vous vous reposerez quand il dormira.

Maintenant, écoutez-moi bien tous les deux. Vous devrez agir sans préci-

II

Le lendemain de leur arrivée à Coulange, après le déjeuner, le marquis et la marquise allèrent s'asseoir sur la terrasse du salon d'été. De là, ils pouvaient voir les enfants qui jouaient sur la pelouse fleurie, sous les yeux de l'une des gouvernantes.

Mathilde tenait dans ses mains un livre ouvert, mais elle ne lisait pas. Elle méditait. Elle était triste et paraissait soucieuse, pensant sans cesse à l'agent de police Morlot, et tout ce que cet homme lui avait dit restait gravé dans sa mémoire.

Pour la centième fois peut-être elle se demandait : Que me veut-il ? Mais elle avait beau chercher et mettre son esprit à la torture, elle ne parvenait pas à deviner les intentions de Morlot.

—Mathilde, lui dit le marquis, d'où ton affectueux, tu es triste, je le comprends et ne saurais m'en étonner. Mais je vois aussi que tu es préoccupée. Qu'as-tu ?

La marquise leva sur lui ses beaux yeux humides.

—Tu penses à ton frère, n'est-ce pas ?

—C'est vrai, répondit-elle.

—Sosthène est aujourd'hui absolument sans ressources. Nous savons, par ce qu'il a fait depuis sept ans, qu'il est incapable de se procurer des moyens d'existence par le travail.

Mais si indigne qu'il soit du bien qu'on peut lui faire, nous ne devons pas l'abandonner tout à fait. Son honneur est encore intact, j'aime à le croire, et c'est lui, surtout, que mon devoir m'ordonne de sauver. A tout prix il faut l'empêcher de s'engloutir dans la fange où il patauge. Je veux transmettre à mes enfants mon nom pur, honoré et respecté, tel qu'on me l'a remis ; et je te le dis, Mathilde, je préférerais la mort pour eux, qu'une tache à leur honneur !

La marquise devint affreusement pâle.

—Ce que je crains est malheureusement possible, continua le marquis ; mais, pouvant prévenir le danger, je ne veux pas me laisser surprendre par le mal accompli. Ce que je fais, ce n'est pas pour M. de Perny, qui ne le mérite point, mais pour Mathilde et pour mes enfants.

—Alors, tu voudrais ?.....

—Si tu ne t'y opposes pas, tu continu